

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Larbi Ben M'hidi – Oum El Bouaghi –
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Français

N° d'ordre :

N° de série :



Thèse présentée pour l'obtention du diplôme de doctorat

Option : Sciences du langage

**Étude des pratiques langagières à Constantine :
entre brassage linguistique et créativité lexicale**

Présenté par :

BRAMKI Madjda

Sous la direction de :

Dre. BENTOUNSI Ikram Aya

Membres de jury :

Président : Dre. SAKER Amina, Université Larbi Ben M'hidi – OEB

Rapporteur : Dre. BENTOUNSI Ikram Aya, Université Larbi Ben M'hidi – OEB

Examineur : Pr. DAKHIA Abdelouahab, Université Mohamed Khider, Biskra

Examineur : Dr. LALAOUI Adel, Université Larbi Ben M'hidi – OEB

Examineur : Dre. HADDADI Radhia, Université Batna 2

Examineur : Dre. MOUDIR Chahra, Université Sétif 2

Année Universitaire : 2021 / 2022

TOME 1

Dédicaces

À ma très chère mère

À mon charmant époux

Et à mon adorable fille.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à adresser mes plus vifs remerciements à ma directrice de recherche Dre. Ikram Aya BENTOUNSI de m'avoir encouragée, conseillée et orientée durant ces années de recherche.

Un grand merci est adressé au Pre. Samira BOUBAKOUR sans qui cette formation doctorale n'aurait pas eu lieu. Je remercie aussi Pre. Souheila HEDID de m'avoir épaulée, inspirée et guidée.

Mes chaleureux remerciements vont également aux membres de jury qui ont accepté de lire, d'évaluer mon travail de recherche, et de participer à ma soutenance.

Je remercie aussi les enquêtés qui ont participé aux entretiens et qui ont répondu aux questionnaires ; je les remercie pour leur importante contribution.

Que soient remerciés ici tous ceux qui ont, de près ou de loin, contribué en termes d'encouragement et d'inspiration à l'élaboration de ce travail de recherche.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction générale | 13 |
| <i>Chapitre I : Approche sociohistorique : Constantine, laboratoire social et linguistique</i> | 22 |
| Introduction..... | 23 |
| 1. Panorama historique de Constantine..... | 24 |
| 1.1. la période préhistorique..... | 24 |
| 1.2. La période antique..... | 24 |
| 1.2.1. De Cirta à Constantine..... | 25 |
| 1.3. La période médiévale..... | 26 |
| 1.3.1. Le Beylik de Constantine..... | 27 |
| 1.4. L'occupation française..... | 28 |
| 1.5. Constantine aujourd'hui..... | 28 |
| 2. Évolution linguistique de Constantine..... | 29 |
| 2.1. La langue berbère..... | 30 |
| 2.1.2. L'écriture berbère..... | 31 |
| 2.2. La langue punique..... | 31 |
| 2.2.1. L'écriture Punique..... | 32 |
| 2.3. La langue romane d'Afrique du Nord..... | 32 |
| 2.3.1. L'écriture romane..... | 33 |
| 2.4. La langue vandale..... | 33 |
| 2.5. La langue hébraïque..... | 34 |
| 2.5.1. L'écriture hébraïque..... | 34 |
| 2.6. La langue arabe..... | 35 |
| 2.6.1. Arabe classique et arabe vernaculaire..... | 36 |

| | |
|---|-----------|
| 2.6.1.1. L'arabe classique..... | 36 |
| 2.6.1.2. L'arabe vernaculaire..... | 37 |
| 2.6.2. L'écriture arabe..... | 37 |
| 2.7. La langue turque ottomane..... | 37 |
| 2.7.1. L'écriture turque ottomane..... | 38 |
| 2.8. La langue française..... | 38 |
| 2.8.1. La langue française durant la période coloniale..... | 39 |
| 2.8.2. Le français des Européens d'Algérie..... | 40 |
| 2.8.3. Le français des Arabo-berbères..... | 41 |
| 2.8.4. La langue française après la période coloniale..... | 42 |
| 2.8.5. L'écriture française..... | 43 |
| 2.9. La langue anglaise..... | 43 |
| 2.9.1. L'écriture anglaise..... | 43 |
| 3. Usage linguistique et fonctionnement diglossique..... | 44 |
| Conclusion..... | 47 |
| <i>Chapitre II : Approche lexicale : pratiques langagières à Constantine</i> | 48 |
| Introduction..... | 49 |
| 1. Présentation de l'enquête..... | 49 |
| 2. présentation des enquêtés..... | 50 |
| 3. Description du corpus de recherche..... | 52 |
| 3.1. Procédure de transcription du corpus..... | 53 |
| 3.2. Abréviations utilisées..... | 54 |
| 4. Le contact des langues..... | 55 |
| 5. Le brassage linguistique..... | 55 |
| 6. Aspect sémantiques..... | 57 |

| | |
|---|----|
| 7. Approche étymologique..... | 57 |
| 7.1. Les meubles..... | 58 |
| 7.2. Les pièces de la maison..... | 61 |
| 7.3. Les ustensiles de cuisine..... | 63 |
| 7.4. La gastronomie..... | 67 |
| 7.5. Les unités de mesure..... | 69 |
| 7.6. Le lexique du hammam..... | 71 |
| 7.7. Les couleurs..... | 73 |
| 7.8. Les vêtements..... | 74 |
| 7.9. Les tissus..... | 78 |
| 7.10. Les formules de politesse..... | 80 |
| 8. Aspect formel..... | 82 |
| 8.1. Les types de mots..... | 83 |
| 8.1.1. Les mots simples..... | 83 |
| 8.1.2. Les mots construits..... | 83 |
| 8.1.2.2.1. La composition populaire..... | 84 |
| 8.1.2.2.2. La composition savante..... | 84 |
| 9. La consommation langagière à Constantine..... | 84 |
| 9.1. L'arabe standard..... | 84 |
| 9.2. L'arabe algérien..... | 85 |
| 9.3. La langue française..... | 86 |
| 9.4. La langue anglaise..... | 88 |
| 9.5. La langue turque..... | 88 |
| 9.6. La langue hébraïque..... | 88 |
| 10. Degré du brassage linguistique à Constantine..... | 89 |

| | |
|--|------------|
| 10.1. Typologie du brassage linguistique..... | 90 |
| Conclusion..... | 101 |
| Chapitre III : Procédés de création lexicale..... | 102 |
| Introduction..... | 103 |
| 1. Autour de la créativité lexicale..... | 103 |
| 1.1. La création consciente ou inconsciente..... | 104 |
| 1.2. La création volontaire ou involontaire..... | 105 |
| 1.3. La création assumée ou non assumée..... | 105 |
| 2. Autour de la néologie..... | 106 |
| 2.1. Définitions linguistiques..... | 107 |
| 2.2. Définitions lexicographiques..... | 107 |
| 3. Les différentes créativités lexicales..... | 108 |
| 3.1. La néologie de forme..... | 108 |
| 3.1.1. La formation primitive..... | 109 |
| 3.1.2. La formation récursive..... | 109 |
| 3.2. La néologie de sens..... | 109 |
| 3.3. La néologie de l'emprunt..... | 110 |
| 3.4. La néologie dénominative..... | 110 |
| 3.5. La néologie stylistique..... | 110 |
| 3.6. La néologie de langue..... | 111 |
| 4. La néologie dans la langue française..... | 111 |
| 5. Classement et typologie des néologismes..... | 113 |
| 5.1. Classement des néologismes..... | 113 |
| 5.2. Typologie des néologismes..... | 114 |
| 6. Les procédés de création lexicale..... | 114 |

| | |
|---|-----|
| 6.1. Créativité lexicale..... | 116 |
| 6.1.1. Matrice externe..... | 116 |
| 6.1.1.1. L'emprunt..... | 116 |
| 6.1.1.1.1. L'emprunt morphologique..... | 116 |
| 6.1.1.1.2. L'emprunt syntaxique..... | 124 |
| 6.1.1.1.3. L'emprunt phonologique..... | 127 |
| 6.1.2. Matrices internes..... | 130 |
| 6.1.2.1. Dérivation morphosémantique..... | 130 |
| 6.1.2.1.1. La construction..... | 131 |
| 6.1.2.1.2. La préfixation..... | 131 |
| 6.1.2.1.3. La suffixation..... | 136 |
| 6.1.2.1.4. Les parasynthétiques..... | 137 |
| 6.1.2.2. Dérivation inverse ou régressive..... | 142 |
| 6.1.2.2.1. La composition..... | 142 |
| 6.1.2.2.2. L'hybridation..... | 143 |
| 6.1.2.2. Imitation et déformation..... | 144 |
| 6.1.2.2.1. La paronymie..... | 144 |
| 6.1.2.2.2. Les fausses coupes..... | 145 |
| 6.1.2.3. Dérivation morphologique..... | 145 |
| 6.1.2.3.1. La troncation..... | 145 |
| 6.1.2.3.2. Les dérivés sur la base de sigles..... | 146 |
| 6.2. Créativité sémantique..... | 146 |
| 6.2.1. Néologie sémantique..... | 146 |
| 6.2.1. 1. La conversion..... | 147 |
| 6.2.1. 2. Le glissement de sens..... | 147 |
| 6.2.1. 3. La métonymie..... | 149 |
| 6.2.1. 4. Les expressions idiomatiques..... | 150 |
| 6.3. Créativité grammaticale..... | 152 |
| 6.3.1. Dérivation morphosyntaxique..... | 152 |
| 6.3.1.1. La féminisation..... | 152 |

| | |
|---|-----|
| 6.3.1.2. La recatégorisation du substantif en adjectif..... | 154 |
| 7. Facteurs favorisant la créativité lexicale..... | 154 |
| 7.1. Le milieu social..... | 155 |
| 7.2. La situation de communication..... | 156 |
| 7.3. L'absence de la pression normative..... | 157 |
| 7.4. La compétence langagière..... | 157 |
| 7.5. L'interférence linguistique..... | 158 |
| 7.6. La place du locuteur dans l'échange langagier..... | 159 |
| 8. Recensement et catégorisation des néologismes..... | 160 |
| 8.1. Pourcentage des néologismes..... | 161 |
| Conclusion..... | 164 |
| <i>Chapitre IV : Approche sociolinguistique à Constantine : état des lieux, enjeux et perspectives</i> | 166 |
| Introduction..... | 167 |
| 1. La ville comme objet d'étude..... | 168 |
| 1.1. L'École de Chicago..... | 168 |
| 2. Autour de la sociolinguistique urbaine..... | 170 |
| 2.1. Sociolinguistique générale / sociolinguistique urbaine..... | 170 |
| 2.1.1. La sociolinguistique générale..... | 170 |
| 2.1.2. La sociolinguistique urbaine..... | 173 |
| 2.1.2.1. L'urbanité..... | 175 |
| 2.1.2.2. L'adjectif urbain..... | 176 |
| 2.1.2.3. La sociolinguistique urbaine et ses disciplines connexes..... | 176 |
| 3. Les champs de la sociolinguistique urbaine..... | 178 |
| 4. L'identité linguistique et l'identité urbaine..... | 179 |
| 5. La sociolinguistique urbaine et ses orientations épistémologiques..... | 182 |

| | |
|--|------------|
| 5.1. L'analyse des relations entre les langues et les villes plurilingues..... | 183 |
| 5.2. La ville comme source de production lexicale..... | 183 |
| 5.3. La ville caractérisée par se «mise en mots »..... | 183 |
| 6. La sociolinguistique urbaine en Algérie..... | 184 |
| 6.1. Les villes algériennes : état des lieux..... | 184 |
| 6.2. Les villes algériennes et leurs contextes linguistiques..... | 188 |
| 6.3. Le contexte urbain de Constantine..... | 190 |
| 6.4. Le choix de Constantine..... | 191 |
| 7. Les effets de l'urbanisation sur les pratiques langagières à Constantine..... | 191 |
| 7.1. La ville comme lieu de brassage et de créativité linguistique..... | 192 |
| 7.2. La ville comme facteur d'unification linguistique..... | 193 |
| 7.3. La ville comme facteur d'éclatement linguistique..... | 195 |
| 7.4. La glottophagie linguistique..... | 196 |
| 7.5. Naissance d'un parler dit « urbain »..... | 197 |
| Conclusion..... | 198 |
| Chapitre V : Variations géographique et générationnelle..... | 199 |
| Introduction..... | 200 |
| 1. La variation linguistique..... | 201 |
| 1.1. typologie de la variation..... | 203 |
| 1.1.1. La variation diachronique..... | 203 |
| 1.1.2. La variation diatopique..... | 203 |
| 1.1.3. La variation diastratique..... | 204 |
| 1.1.4. La variation diaphasique..... | 204 |
| 2. La sociolinguistique variationniste..... | 205 |
| 3. La variation géographique..... | 206 |

| | |
|---|-----|
| 3.1. Espace urbain / espace rural..... | 207 |
| 3.2. Méthode d'approche..... | 208 |
| 3.3. La zone d'enquête..... | 209 |
| 3.4. Les enquêtés..... | 209 |
| 3.5. L'outil d'enquête..... | 211 |
| 3.5.1. Le questionnaire..... | 212 |
| 3.6. Les écueils de terrain..... | 212 |
| 3.7. Analyse des données..... | 213 |
| 3.7.1. La catégorie des meubles..... | 213 |
| 3.7.2. La catégorie des pièces de la maison..... | 214 |
| 3.7.3. La catégorie des ustensiles de cuisine..... | 216 |
| 3.7.4. La catégorie de la gastronomie..... | 217 |
| 3.7.5. La catégorie des unités de mesure..... | 218 |
| 3.7.6. La catégorie du lexique du hammam..... | 220 |
| 3.7.7. La catégorie des couleurs..... | 221 |
| 3.7.8. La catégorie des vêtements..... | 222 |
| 3.7.9. La catégorie des tissus..... | 223 |
| 3.7.10. La catégorie des formules de politesse..... | 225 |
| 4. La variation générationnelle..... | 226 |
| 4.1. Méthode d'approche..... | 227 |
| 4.2. Les enquêtés..... | 227 |
| 4.3. L'outil d'enquête..... | 229 |
| 4.4. Analyse des données..... | 230 |
| 4.4.1. La catégorie des meubles..... | 230 |
| 4.4.2. La catégorie des pièces de la maison..... | 231 |

| | |
|---|------------|
| 4.4.3. La catégorie des ustensiles de cuisine..... | 232 |
| 4.4.4. La catégorie de la gastronomie..... | 233 |
| 4.4.5. La catégorie des unités de mesure..... | 234 |
| 4.4.6. La catégorie du lexique du hammam..... | 236 |
| 4.4.7. La catégorie des couleurs..... | 237 |
| 4.4.8. La catégorie des vêtements..... | 238 |
| 4.4.9. La catégorie des tissus..... | 239 |
| 4.4.10. La catégorie des formules de politesse..... | 240 |
| Conclusion..... | 242 |
| Conclusion générale..... | 243 |
| Bibliographie..... | 255 |
| Liste des tableaux..... | 260 |
| Résumés..... | 262 |

Introduction générale

L'on sait présentement que les pays maghrébins et plus spécialement l'Algérie représente un immense corpus sociolinguistique aussi bien riche que complexe. Les pistes exploitées par les nombreux chercheurs notamment : Derradji Y., Cherrad Y., Taleb-Ibrahimi K., Morsly D., L-J Calvet, etc. représentent diverses situations fertiles et hétérogènes.

En effet, l'aire géographique de l'Algérie permet de fournir un contexte linguistique qui se caractérise par la concomitance de plusieurs langues et variétés de langues résultant des innombrables invasions qu'elle a dû endurer dans son passé.

Il est important de signaler le fait que cette diversité linguistique serait étroitement liée à une sorte de diversité sociale, culturelle et ethnique de la société algérienne. Cette pluralité linguistique qui caractérise l'Algérie suscite l'intérêt d'une recherche intéressante à plusieurs perspectives, à savoir lexicale, linguistique, sociolinguistique et sociolinguistique urbaine.

En réalité, dans des circonstances où il y a diversité linguistique, surgit inévitablement le phénomène de contact de langues qui est principalement dû aux nécessités du monde moderne. Les besoins de communiquer, d'échanger, de se déplacer ... dans le monde moderne ne font qu'accroître le contact des langues ; autrement dit, tous ces éléments ne font que favoriser le brassage des langues.

Dans une situation de contact de langues ou en d'autres termes, dans un contexte plurilingue, le brassage des langues peut être défini comme un comportement spontané d'un individu plurilingue, c'est donc un processus qui met en contact deux ou plusieurs langues dans un même acte de langage. Dans un même discours, deux ou plusieurs langues interviennent de manière hétérogène. C'est en effet, un procédé selon lequel les individus représentent et symbolisent diverses identités socioculturelles dans une sphère plurilingue.

Dans le présent travail de recherche, nous nous sommes intéressée particulièrement aux pratiques langagières dans la ville de Constantine. Le choix de cette ville est loin d'être anodin, il est motivé par deux principaux motifs. Tout d'abord, notre appartenance à cette ville, une appartenance qui nous permet d'avoir un regard quasi permanent sur ses moindres détails linguistiques. Ensuite, nous estimons que Constantine présente des caractéristiques représentatives du point de vue linguistique et sociolinguistique. Cette dernière abrite et a abrité des populations venues de tous les coins du monde ce qui constitue clairement un point de rencontre des migrations et des différentes langues et variétés de langues.

Constantine a assisté depuis l'Antiquité, à d'innombrables invasions étrangères et dont l'histoire est imbibée de leurs cultures ainsi que de leurs vestiges linguistiques. Les civilisations : phénicienne, romaine, byzantine, arabe, juive, turque et française ont, d'une manière ou d'une autre, influencé la trajectoire sociolinguistique du pays. Ces civilisations se sont opposées au Imazighen ; la population autrefois installée en Algérie.

La succession des invasions en Algérie, notamment à Constantine, a en effet entraîné un bon nombre de langues qui n'ont connu ni le même développement ni la même fortune.

Parmi les langues qui se sont instaurées à Constantine nous comptons : la langue berbère, la langue punique, la langue romane d'Afrique du Nord, la langue vandale¹, la langue hébraïque, la langue arabe, la langue turque ottomane, la langue française et la langue anglaise.

Selon toute évidence, les pratiques langagières à Constantine ont changé et évolué selon des facteurs différents. Ces circonstances ont incontestablement eu diverses conséquences quant au développement des langues en présence.

¹ La langue vandale était une langue germanique liée au gotique, parlée par le peuple vandale en Europe centrale.

D'une manière générale, toutes les villes du monde sont considérées comme des espaces où se rencontrent de nombreuses langues et variétés de langues. En raison de ses facteurs économiques, la ville fonctionne d'après L-J. Calvet (1994 : 130), comme une sorte de site attirant les migrants de tout genre. Cet état de fait est en réalité un puissant facteur d'évolution linguistique, favorisant notamment l'emprunt aux langues étrangères, mais aussi les changements et les modifications phonétiques, morphosyntaxiques et sémantiques d'une langue. L-J. Calvet (1994 : 130) estime que « *la ville aspire du plurilinguisme et recrache du monolinguisme, et elle joue ainsi un rôle fondamental dans l'avenir linguistique de la région ou de l'État* ».

La ville est considérée, comme le souligne L-J. CALVET (1994 : 11), « *comme lieu de coexistence et de métissage linguistique* ». Les particularités de la ville font que de nouvelles formes langagières voient le jour.

Les habitants de la ville ont de toute évidence conscience de leur rattachement à un milieu social bien déterminé dans la mesure où ils sont capables d'établir des frontières dans un espace qui leur est propre et qui permet de les différencier des autres. Cet espace, en même temps linguistique, met en contact plusieurs entités linguistiques donnant ainsi naissance à des néologismes engendrés par la créativité lexicale.

Selon toute évidence, la ville est un lieu qui réunit une communauté sociale et linguistique qui est loin d'être invariable. En effet, la ville ne s'avère vraisemblablement pas être homogène quant aux langues et variétés de langues qui s'y trouvent, celles-ci s'organisent autour d'une diversification linguistique indéniable. La présence des langues des diverses communautés (endogènes ou exogènes) qui y sont passées révèlent bien que la ville n'est pas hermétiquement close. C'est à ce moment là où la sociolinguistique urbaine peut intervenir pour tâcher de saisir les différentes formes linguistiques qui s'organisent dans la trajectoire de la ville.

A priori, la sociolinguistique urbaine a pris son élan au lendemain du colloque international des langues et des villes qui s'est déroulé à Dakar en 1990. L'objet de cette manifestation scientifique porte sur l'influence du facteur urbain sur les pratiques langagières. Par la suite, L-J Calvet a en 1994 étendu cette perspective scientifique en publiant son ouvrage intitulé : « Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine ».

Depuis les années 2000, T. Bulot a joué un rôle important dans le développement de ce champ de recherche. Par rapport à la sociolinguistique « générale », la sociolinguistique urbaine approchée par T. Bulot se veut plus formelle et se fixe comme ambition la description des phénomènes langagiers dans la ville. Elle traite dès lors les pratiques et les phénomènes langagiers, pour les décrire, les analyser et aussi pour saisir les faits sociolinguistiques occasionnés par le contact de langues.

Il est important de noter que la sociolinguistique urbaine définit la ville du point de vue de sa complexité et son hétérogénéité linguistique. Cette situation nous offre une piste de réflexion sur la ville qui semble être révélatrice d'une variation linguistique considérable, où sont mélangées de nombreuses langues et variations de langues.

Les recherches menées par les courants structuralistes ont estimé que la langue est considérée comme une entité immuable. Néanmoins, la linguistique historique ainsi que la sociolinguistique sont arrivées à la déduction que toute société où est pratiquée une ou plusieurs langues est sujette à des variations sociales et linguistiques.

Notre travail de recherche s'interroge sur les effets que pourrait engendrer l'urbanisation sur les pratiques langagières des locuteurs constantinois. Cette question amène les questions subsidiaires suivantes :

- Par quoi se caractérisent les pratiques langagières à Constantine ?

- Quelles sont les procédés de création lexicales les plus utilisés et quels facteurs motivent leur emploi ?
- Ces pratiques linguistiques varient-elles d'une génération à une autre et d'un milieu à un autre ?

Nous émettons à partir de ce questionnement les hypothèses suivantes :

- Dans n'importe quelle ville, il existe des éléments qui permettraient d'engendrer des caractéristiques propres à sa population. En plus d'être un espace géographique, la ville détiendrait un pouvoir fondamental sur sa population et notamment sur la configuration et la structuration des langues qui y existent.
- Les pratiques langagières à Constantine se caractériseraient principalement par un brassage linguistique manifesté. Les catégories de brassages linguistiques constitueraient un acte individuel à travers lequel le locuteur constantinois rendrait compte de sa position sociale et de ses facteurs identitaires.
- Les procédés de création lexicale se manifesteraient sous différentes formes : emprunt, néologie, dérivation morphologique, morphosyntaxique...
- Les pratiques langagières à Constantine seraient différentes selon les générations et les milieux sociaux. Cela serait dû à la mondialisation, aux vagues migratoires ainsi qu'à l'exode rural.²

Afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses que nous avons émises, nous avons subdivisé notre travail de recherche en cinq chapitres :

² L'exode rural désigne dans le langage courant le départ massif de populations rurales à destination des villes, motivé par la recherche d'un travail ou de meilleures conditions de vie.

Le premier chapitre est une approche sociohistorique de la ville de Constantine. Il aborde la ville de Constantine comme étant un laboratoire social et linguistique.

Dans ce chapitre, nous nous sommes intéressée au volet historique de Constantine en passant par ses aspects sociaux et linguistiques. En effet, Pour mieux appréhender les perspectives et l'évolution linguistiques d'une ville, il est nécessaire de faire référence à l'aspect historique et social de son peuplement.

Nous avons dans un premier temps, présenté les grands traits historiques de la ville. Ensuite, nous nous sommes penchée sur son évolution linguistique.

Le deuxième chapitre de notre travail de recherche est une approche lexicale qui s'intéresse aux pratiques langagières à Constantine.

Dans ce chapitre, nous avons orienté notre travail d'étude sur les pratiques langagières à Constantine. Dans un premier temps, nous avons commencé par la description des données relatives à notre objet d'étude. En deuxième lieu, nous avons procédé à l'analyse des pratiques langagières des sujets constantinois, en dégagant les langues en usage dans notre corpus de recherche et en relevant les pratiques plurilingues, le phénomène de contact des langues et celui du brassage linguistique. Enfin, nous avons achevé ce chapitre en relevant la typologie du brassage linguistique occasionné par la prédominance du plurilinguisme engendrant ainsi le contact des langues.

Le troisième chapitre de notre travail de recherche s'intitule : Procédés de création lexicale. Nous avons consacré ce chapitre comme son titre l'indique, à l'étude et l'analyse des procédés de création lexicale.

En premier lieu, nous avons mobilisé tous les concepts théoriques intrinsèquement liés à l'étude des procédés de création lexicale. Ensuite,

nous avons procédé à l'analyse des unités et des procédés de création lexicales et ce, en nous basant sur une grille d'analyse élaborée en fonction de notre corpus de recherche. Enfin, nous avons interprété les résultats de notre analyse pour ainsi déceler les facteurs qui favorisent l'usage de cette créativité lexicale tout en procédant à sa catégorisation et à son comptage

Le quatrième chapitre consiste en une approche sociolinguistique urbaine et a pour intitulé : *La sociolinguistique urbaine à Constantine : états des lieux, enjeux et perspectives.*

Dans le présent chapitre, nous avons abordé la ville comme objet d'étude en exposant ce que l'école de Chicago a apporté à la sociolinguistique et spécifiquement à la sociolinguistique urbaine. Nous avons également essayé de comprendre les fondements et les orientations épistémologiques de la discipline. Enfin, nous avons retracé les implications de la sociolinguistique urbaine en Algérie en ciblant le contexte urbain de la ville de Constantine, ce qui nous a aidée à appréhender les effets de l'urbanisation sur les pratiques langagières à Constantine.

Le cinquième et dernier chapitre de notre étude a pour intitulé : *Variations géographique et générationnelle.* Nous avons consacré ce chapitre à l'étude des variations géographique et générationnelle. Nous avons commencé dans un premier temps, par présenter la notion de variation linguistique en exposant sa typologie ainsi que ses retombées épistémologiques. Ensuite, nous avons procédé à la présentation, à l'analyse et à l'interprétation des données relatives aux variations géographique et générationnelle recueillies par le biais de deux questionnaires de recherche.

Notre travail de recherche a pour finalité d'apporter un éclairage sociolinguistique sur les pratiques langagières à Constantine et ce, à travers l'étude du marché linguistique et les rapports entre les langues dans ladite ville.

Cette étude nous permettra de saisir la gestion « *in vivo* » du plurilinguisme en adoptant une approche sociohistorique, une approche lexicale et une autre sociolinguistique urbaine.

CHAPITRE I :

Approche sociohistorique :

Constantine, laboratoire

social et linguistique

Introduction

Dans ce chapitre, nous nous sommes intéressée au volet historique de la ville de Constantine en passant par ses aspects sociaux et linguistiques. Nous étudions la ville « *Comme lieu de coexistence et de métissage linguistique* » L-J. Calvet (1994 : 11). Pour cela, nous allons, dans un premier temps, présenter les grands traits historiques de la ville, ensuite nous nous intéresserons à son évolution linguistique.

Pour mieux appréhender les perspectives et l'évolution linguistique d'une ville, il est nécessaire de faire référence à l'aspect historique et social de son peuplement. Dès lors, connaissant les traits historiques de Constantine, nous serons en mesure de sonder le développement et la mutation des langues qui y coexistent.

En outre, il est convenable de prendre en compte dans cette perspective, tous les phénomènes de superstrat³, adstrat⁴ et substrat⁵ de type linguistique pouvant démontrer comment les peuples passés par Constantine ont plus ou moins pu l'influencer historiquement et linguistiquement parlant.

Cela va sans dire que, l'aire géographique qu'occupe aujourd'hui la ville de Constantine a été depuis la période antique, occupée par diverses populations. Sa position géographique privilégiée a apparemment été péremptoire.

³ Traces laissées dans une langue occupant un certain espace géographique par une autre langue ayant occupé, à un certain moment de l'histoire, une position dominante dans cet espace

⁴ Ensemble des faits concordants qui apparaissent dans des langues ou des parlers différents, mais en contact géographique, politique, culturel, et qui résultent d'un échange d'influences.

⁵ Première langue connue ayant existé dans un espace géographique déterminé, repérable par les traces qu'elle a laissées dans la langue parlée actuellement dans cet espace ; l'ensemble de ces traces.

1. Panorama historique de Constantine

Depuis les époques les plus reculées et à la faveur de son positionnement géographique stratégique, Constantine a suscité l'intérêt de plusieurs dirigeants de toutes époques. Ce qui a fait d'elle un territoire convoité par un grand nombre de peuples à savoir : les Phéniciens, les Romains, les Vandales, les Byzantins, les Juifs, les Musulmans, les Ottomans, ainsi que les Français.

1.1. La période préhistorique

L'Homme a visiblement très tôt élu domicile dans la région de Constantine. Des bribes d'outils préhistoriques ont été découvertes à Mansourah, à Ouled Rahmoune, à Djbel Ouahch, dans les grottes du Mouflon et de l'Ours et aussi au pied du versant Nord de Sidi M'cid.

Depuis, le site a vu défiler sept civilisations qui l'ont en effet occupé : la civilisation numido-berbère, phénicienne, romaine, byzantine, arabe, turque, française ainsi que le bref passage des Vandales.

1. 2. La période antique

Cirta (actuelle Constantine) fut bâtie vers le VI^e siècle avant notre ère sous la souveraineté des Massyles ⁶ avec la première guerre punique⁷. Elle passe sous le règne de Massinissa⁸ alors roi de Numidie⁹, qui en avait fait sa capitale. En 203 avant notre ère, la capitale numide était ouverte sur les autres territoires du bassin méditerranéen. Après le décès de Massinissa,

⁶ Les Massyles ou Massylii sont une confédération de tribus berbères située en Numidie orientale

⁷ La première guerre punique est la première des trois guerres qui opposent Rome et Carthage en Méditerranée occidentale.

⁸ Massinissa, ou Masnsen, né vers 238 av. J.-C. et mort en janvier 148 av. J.-C., était un roi berbère. Il fut le premier roi de la Numidie unifiée.

⁹ La Numidie est un ancien royaume berbère, situé dans ce qui est maintenant l'Algérie

Jugurtha¹⁰ s'empara de la cité en refusant de la partager avec son frère adoptif Adherbal. Cirta fut donc sous son règne de 118 à 105 avant notre ère.

En 313, Cirta fut destinée à l'empereur Constantin qui la fit reconstruire et lui donna son nom « Constantina ».

A priori, l'histoire de Constantine durant l'époque antique s'étale sur un millénaire jusqu'aux invasions du peuple arabe. De ce fait, on distinguera trois grandes périodes qui ont manifestement marqué l'histoire de Constantine pendant cette époque-là.

L'influence punique qui a été prédominante durant les trois derniers siècles avant notre ère. Les trois premiers siècles de notre ère furent marqués par la prise de la ville par Constantin et le changement qu'il a fait subir au nom de « Cirta ». Et enfin les quatre siècles allant du règne de Constantin jusqu'à l'invasion arabe où la ville était bouleversée par les Vandales¹¹ et l'empire byzantin¹².

1.2.1 De Cirta à Constantine

Constantine a été en premier lieu nommée *Sarim Batim* par les Carthaginois. Le premier à l'avoir avancé fut M. Berger lors du onzième congrès des orientalistes tenu à Paris en 1897.

En effet, Constantine est connue durant l'époque antique sous le nom romain de Cirta. Cirta est en fait la dénomination romaine du nom punique *Kirtha* qui signifie ville en carthaginois.

¹⁰ Jugurtha, né vers 160 av. J.-C à Cirta — actuelle Constantine, Algérie — et mort en 104 av. J.-C. à Rome, est un roi numide

¹¹ Les Vandales sont une tribu ou groupe de tribus germanique orientale apparues pour la première fois dans l'histoire comme habitant le sud de l'actuelle Pologne.

¹² L'Empire byzantin ou Empire romain d'Orient désigne l'État apparu vers le ive siècle dans la partie orientale de l'Empire romain, au moment où celui-ci se divise progressivement en deux.

Une certaine légende raconte que le nom de Cirta proviendrait du nom berbère Tissirt qui signifie meule en raison de l'abondance de la culture du blé dans la ville.

Selon G. Camps (1979 : 43), le nom de Cirta serait d'origine punique même si les Phéniciens n'avaient pas été à l'origine de la fondation de la ville. Cirta est en réalité un nom punique francisé.

Cirta qui fut donc le premier nom de la cité a été mentionné pour la première fois dans l'Histoire à l'occasion de la deuxième guerre punique qui remonte au troisième siècle avant notre ère.

En 311, Cirta s'est vue impliquée dans les guerres civiles romaines et a malencontreusement été détruite par l'empereur Maxence¹³. Elle fut reconstruite en 313 par l'empereur Constantin qui lui donne le nom de « Constantina » qu'elle porte désormais depuis 17 siècles.

1.3. La période médiévale

Au VII^e siècle, Constantine fut conquise par les Arabes. Elle fera partie successivement du royaume Aghlabide¹⁴ de 800 à 909. De 909 à 972, la ville rejoint l'empire Fatimide¹⁵ puis, elle fera partie des royaumes ziride¹⁶, Hammadide¹⁷, des Almohades¹⁸ et des Hafsides¹⁹ durant la période qui s'étale de 973 à 1228.

¹³ Maxence (Marcus Aurelius Valerius Maxentius) est un empereur romain qui prend le pouvoir à Rome en 306.

¹⁴ Les Aghlabides ou Béni al-Aghlab sont une dynastie d'émirs de la tribu arabe des Béni Tamim.

¹⁵ L'empire Fatimide englobait une grande partie de l'Afrique du Nord, la Sicile et une partie du Moyen-Orient.

¹⁶ Les Zirides sont une dynastie berbère sanhajienne originaire du Maghreb central (Algérie), qui règne sur le Maghreb entre 972 et 1014.

¹⁷ Les Hammadides ou Hammadites sont une dynastie berbère sanhajienne qui règne sur le Maghreb central de 1014 à 1152.

¹⁸ Les Almohades, ou Banou Abd al-Mumin, sont un mouvement religieux fondé au début du XII^e siècle, dont est issue la dynastie éponyme d'origine berbère qui gouverne le Maghreb et Al-Andalus entre le milieu du XII^e siècle et le XIII^e siècle.

Au X^e, au XI^e et au XII^e siècles, Constantine dépend principalement de la petite Kabylie et de Bougie, donc du Nord-Ouest de l'Algérie. Pendant le XIII^e, le XIV^e, et le XV^e siècle, la ville se place dans la mouvance de Tunis et ce, sous la souveraineté des Hafsides. Il semblerait que sous le règne de ces derniers, un nombre d'Israélites²⁰ avaient vécu en groupes dissimulés parmi les Musulmans.

La domination de Constantine par les Turcs couvre le XVI^e, XVII^e et le XVIII^e siècle. Elle deviendra alors capitale du Beylik de Constantine et passe sous la tutelle d'Alger. Ce fut Salah Bey²¹ qui, à la fin du XVIII^e siècle, rend à Constantine son titre de capitale en faisant construire quelques édifices tels que : la mosquée et la medersa de Sidi el Kettani connue sous le nom de Djamaa el Kettani.

1.3.1. Le Beylik de Constantine

À partir du XVI^e siècle, la ville de Constantine se trouve sous l'emprise ottomane²², particulièrement suite au déclin des Hafsides de Tunis après la bataille de Tunis en 1574. Constantine fut alors choisie pour être la capitale du Beylik²³ de l'Est.

Le positionnement stratégique de Constantine et son rang de capitale du Beylik de l'Est ont permis inopportunément au Français de s'emparer de la ville en 1837.

¹⁹ Les Hafsides sont une dynastie d'origine berbère masmodienne qui gouverne puis règne sur l'Ifriqiya, constituée par le Constantinois, la Tunisie et la Tripolitaine, entre 1207 et 1574.

²⁰ Les Israélites étaient un peuple du Moyen-Orient qui habitait une partie de Canaan durant la période tribale et monarchique. Le terme israélite est assimilé aux termes : juif et hébreux.

²¹ Salah Bey Ben Mostefa, né en 1725 à Izmir et mort en 1792, à Constantine, est le bey de Constantine de 1771 à 1792, et l'un des plus célèbres de la province.

²² L'Empire ottoman, connu historiquement en Europe de l'Ouest comme l'Empire turc, la Turquie ottomane ou simplement la Turquie, est un empire fondé à la fin du XIII^e siècle au nord-ouest de l'Anatolie.

²³ Le Beylik est une province gouvernée par un bey (seigneur).

1.4. L'occupation française

En 1830, la ville d'Alger (capitale de l'Algérie) fut prise par les colons français. Cet évènement a posé à la ville de Constantine un cas de conscience et lui a permis de remporter, avec succès, sa première bataille contre les troupes françaises en 1936.

Constantine a le mérite d'être la dernière grande ville algérienne à avoir résisté aux Français. Néanmoins, cette endurance fut de très courte durée. La ville finit par tomber en 1937.

Le roi Ahmed Bey²⁴ dut s'enfuir en continuant son combat dans les Aurès (le Sud constantinois) jusqu'en 1848.

Lorsque les colons français ont départementalisé l'Algérie, Constantine devient, en 1848, chef-lieu du département du même nom.

Le 1^{er} novembre 1954 fut le temps de la révolte des Algériens dans les Aurès. Ceci marquera le point de départ de la guerre d'Algérie.

Après plus d'un siècle et demi de colonisation, l'avenir des Français en Algérie devint, en 1962, définitivement compromettant. L'Algérie est alors affranchie.

En somme, la guerre d'indépendance de l'Algérie, plaça la ville de Constantine au centre de l'évolution du conflit algérien.

1.5. Constantine aujourd'hui

Constantine, en arabe : (قسنطينة) et en arabe algérien (Q'sentina), est une ville du Nord-est algérien et chef lieu de la wilaya de Constantine. Elle s'étale sur une superficie de 2197 km². Elle est aussi capitale régionale de l'Est de l'Algérie et est considérée comme la troisième ville la plus peuplée

²⁴ Ahmed Ben Mohammed Chérif, aussi connu sous le nom d'Ahmed Bey ou Hadj Ahmed Bey, né en 1786, à Constantine, et mort le 30 août 1851, à Alger, est le dernier bey de Constantine.

du pays. Elle compte plus de 450000 habitants. Constantine compte parmi les cités les plus anciennes du monde et pèse lourd en termes d'histoire et de richesses naturelles.

La ville de Constantine est également dénommée : « ville des ponts suspendus », « ville du vieux rocher », « ville des Oulémas », « ville des aigles » ou « ville du malouf²⁵ ».

Constantine est édifiée sur un rocher de plus de 600 mètres d'altitude. Elle est coupée en deux par un ravin où coule le Rhummel²⁶.

Sept ponts relient la ville entre elle : le pont des chutes, le pont suspendu de Sidi M'cid, le pont El Kantara, la passerelle Perrégaux, le pont Sidi Rached, le pont du Diable, et le pont Salah Bey.

En 2015, la ville de Constantine était proclamée capitale arabe de la culture par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALESCO).

2. Évolution linguistique de Constantine

Le territoire algérien, celui de Constantine entre autres, a connu, depuis l'Antiquité, une multitude d'invasions étrangères et dont l'histoire est fortement imprégnée de leurs cultures ainsi que de leurs vestiges linguistiques. Les civilisations : phénicienne, romaine, byzantine, arabe, juive, turque et française ont, d'une manière ou d'une autre, influencé la trajectoire du pays. Ces civilisations se sont opposées au Imazighen ; la population la plus anciennement installée en Algérie. Ce peuple a été désigné ultérieurement par le terme « Berbère » et était connu dans l'Antiquité sous le nom de « Libyens ».

²⁵ Le malouf est une version constantinoise de la musique arabo-andalouse.

²⁶ L'oued-Rhummel est le plus important cours d'eau de la ville de Constantine.

La succession des invasions en Algérie, notamment à Constantine, entraîna une quantité indéniable de langues qui n'ont connu ni le même développement ni la même fortune.

Parmi les langues qui se sont incontestablement établies à Constantine nous noterons :

2.1. La langue berbère

La langue berbère, ou le « Tamazight » est un idiome vernaculaire de la famille des langues chamito-sémitique²⁷.

À l'heure actuelle, la langue berbère est pratiquée dans une dizaine de pays. À savoir : l'Algérie, le Maroc, la Lybie, l'Égypte, le Niger, le Mali, le Burkina-Faso, et la Mauritanie. Toutefois, l'Algérie et le Maroc restent de loin les deux pays qui abritent le nombre le plus important des populations berbérophones.

Actuellement en Algérie, la langue berbère se présente sous forme de variétés régionales. Ces dernières se répartissent dans les trois régions de l'Algérie où est centrée la population berbérophone qui se distingue de la population arabophone.

En effet, au Nord algérien, le Kabyle (variété du berbère) est la variété utilisée dans la région centre du pays (l'Algérois, la grand Kabylie le massif du Djurdjura, Bejaïa et Sétif). Au Sud-est, dans le Constantinois, le chaoui (autre variété du berbère) est en usage depuis les Aurès jusqu'à l'Atlas saharien. Plus au Sud, les variétés Mozabite et Targui sont employées dans le M'zab et le Hoggar.

²⁷ Les langues chamito-sémitiques aussi appelées de façon plus descriptive langues afro-asiatiques, sont une famille de langues parlées principalement en Afrique du Nord, dans la Corne de l'Afrique, au Moyen-Orient, dans le Sahara et dans une partie du Sahel.

2.1.2. L'écriture berbère

La langue berbère possède son propre système d'écriture. Ce système est dénommé « Tifinagh ». Il possède une écriture alphabétique consonantique qui date de l'Antiquité. Le Tifinagh ne demeure plus d'actualité sauf chez les populations des Touaregs qui ont souhaité le perdurer.

Depuis le début du XX^e siècle, le berbère est transcrit au moyen de l'alphabet latin et de l'alphabet arabe. Ceci est une forme modernisée du Tifinagh appelée « néo-tifinagh ».

2.2. La langue punique

Il est évident que les ressources historiques et archéologiques affirment l'importance de la civilisation punique en Algérie. Cette civilisation a imprégné le pays de sa culture, de ses croyances et inévitablement de sa langue et de son alphabet.

La langue punique, aussi appelée carthaginois ou phénico-punique est en effet une variété éteinte de la langue phénicienne et qui appartient aux langues sémitiques²⁸. Elle s'écrit de droite à gauche et ne contient pas de voyelles.

Le punique était d'usage au travers de la civilisation carthaginoise, entre autres en Algérie, et dans plusieurs îles de la Méditerranée et ce, entre le X^e et le XV^e siècle avant notre ère.

La langue punique a vraisemblablement persisté après la conquête musulmane en Algérie et partout au Maghreb, du fait que la langue arabe et la langue punique sont toutes les deux des langues sémitiques et avaient

²⁸ Les langues sémitiques sont des langues parlées au Proche-Orient et en Afrique de l'Est. Elles comprennent des langues très répandues, comme l'arabe et les langues les plus vieilles de l'histoire : langues assyriennes (cunéiforme), égyptien ancien (hiéroglyphes), hébreu et araméen anciens.

pratiquement le même système grammatical et lexical. Cet état de fait a conséquemment facilité l'arabisation des habitants à cette époque-là.

En effet, le linguiste A. Elimam (1997 : 129), affirme que le parler dialectal de la région du Maghreb qu'il dénomme « Maghribi », ne serait pas seulement une déformation de la langue arabe classique du coran, mais du moins, une variation du punique qui a subsisté depuis l'Antiquité.

Selon les dires de quelques chercheurs, Cirta (actuelle Constantine) serait la deuxième ville punique après Carthage. D'après A. Barthier, (ancien conservateur du musée de Constantine jusqu'en 1972, en réponse à la question de savoir pourquoi les Phéniciens se seraient installés à l'intérieur des terres) : « *Le miracle du rocher de Constantine. C'est lui qui donne à la ville son faciès punique* ».

2.2.2. L'écriture punique

L'écriture punique, tout comme la langue phénicienne²⁹ dont elle est la variante, s'écrit de droit à gauche. Elle possède un alphabet consonantique et compte en tout 22 consonnes. L'alphabet punique est ramifié de l'alphabet phénicien, utilisé jadis pour écrire la langue punique.

Il existe deux sortes d'écriture punique. Le punique classique, utilisé pour les inscriptions monumentales. Et le néo-punique qui sera utilisé jusqu'au IV^e siècle, avant d'être remplacé par l'alphabet latin.

2.3. La langue romane d'Afrique du Nord

Dans l'antiquité, l'Algérie connaît la formation des royaumes numides. Ultérieurement, l'actuel territoire algérien fut graduellement conquis et réformé par les Empires romains et byzantins. Les romains ont, comme

²⁹ Le phénicien est une langue morte, parlée à l'origine sur les côtes du Liban, dans un pays qu'on désignait alors comme le « pays de Canaan ».

toutes les civilisations passées par l'Algérie et notamment le Nord de l'Afrique, veillé à y implanter leur langue.

La langue romane d'Afrique du Nord est en effet une langue morte pratiquée en tout logique en Afrique du Nord par des locuteurs appelés les Romano-africains³⁰. Elle s'étale du I^e siècle avant notre ère au XIV^e siècle. Cette langue a progressivement évolué à partir du latin populaire. Ce dernier englobe les dialectes vernaculaires latinisés qui sont en usage dans les provinces occidentales de l'Empire romain.

Pour élaborer son vocabulaire, la langue romane d'Afrique du Nord a intégré des mots issus du latin populaire (latin vulgaire), des mots dérivés des dialectes berbères, puniques et du grec.

Les études sur la langue romane d'Afrique du Nord attestent que l'étendu du territoire nord-africain a été la raison de la prolifération des langues romanes d'Afrique. Selon toute vraisemblance, il n'existe pas qu'une seule variété mais il en existe plusieurs, tout comme il existe maintes langues romanes d'Europe.

2.3.1. L'écriture romane

Pendant l'Antiquité, l'alphabet romain ne comptait que 23 lettres. Celles-ci sont empruntées à l'alphabet latin et grec. La graphie romaine se basait sur des figures géométriques : le cercle, le carré et le triangle.

2.4. La langue vandale

Du V^e au VI^e siècle, les Vandales eurent conquis l'Afrique du Nord. Ils ont bâti leur royaume en Numidie. Le peuple vandale fut chassé en 533 par l'armée byzantine.

³⁰ Les romano-africains sont les anciennes populations maghrébines de culture romaine et qui parlaient leur propre variété de latin appelée langue romane d'Afrique.

La langue vandale est une langue germanique. C'est une branche de la famille des langues indo-européennes³¹. Cette langue est d'usage chez le peuple vandale. La langue vandale est en réalité très peu connue, il reste un fragment de vandale qui a pu être retrouvé dans les poèmes du VI^e siècle et qui étaient d'ailleurs écrits en latin.

2.5. La langue hébraïque

Comme il a été indiqué précédemment, l'existence de la présence Juifs à Constantine date de l'époque romaine. Cette existence a été prouvée par des écritures en alphabet latin datant des premiers siècles de notre ère. En 1962, après l'indépendance de l'Algérie de la colonisation française, la communauté juive de Constantine résout à quitter le territoire algérien. La majorité de cette population s'est exilée en France métropolitaine.

La langue hébraïque est une langue chamito-sémitique appartenant à la famille des langues sémitiques. Elle est intimement apparentée aux langues phénicienne, arabe et arménienne.

Il existe deux sortes d'hébreu, l'hébreu classique lié à la religion judaïque et l'hébreu moderne qui compte plus de huit millions de locuteurs israéliens. La langue hébraïque est aujourd'hui la langue officielle de l'État d'Israël.

2.5.1. L'écriture hébraïque

La langue hébraïque s'écrit de droit à gauche et a un alphabet exclusivement consonantique. Son alphabet est développé à partir de l'alphabet arménien. L'alphabet hébreu est traditionnellement transcrit en

³¹ La famille des langues indo-européennes regroupe la plupart des langues parlées aujourd'hui en Europe, mais aussi l'hindi, le persan et le sanskrit, ou encore des langues mortes comme le latin ou le hittite.

écriture latine, arabe et grecque selon les conventions de transcription des langues sémitiques.

2.6. La langue arabe

À partir de la moitié du VII^e siècle jusqu'au début du XVI^e siècle, Constantine dut le théâtre de plusieurs invasions aussi tragiques les unes que les autres. La prise de Constantine par les Musulmans, qui fut favorisée par la faiblesse des Byzantins après qu'ils aient détruit le royaume des Vandales, lui a permis de se joindre à différents royaumes tels que : le royaume Aghlabide de 800 à 909, le royaume fatimide de 909 à 772, le royaume Ziride de 973 à 999. Après la prise de Constantine par Hammad Ibn Bologhine³², la ville fit partie du royaume Hammadite ³³ de 1014 à 1152, le royaume des Almohades de 1152 à 1228. À partir de cette date, Constantine rejoint le domaine Hafside avant de faire partie de l'administration Ottomane en 1535.

L'afflux des Musulmans fut un des facteurs majeurs dans le processus d'arabisation du territoire algérien.

Dans le Maghreb et principalement en Algérie, on distingue deux phases d'arabisation qui ont systématiquement touché des populations distinctes. La première phase s'étale du VII^e au XI^e siècle. La langue qui s'est répandue fut l'arabe classique. Cette phase ébranle particulièrement les populations citadines. La deuxième phase qui date du XI^e siècle est celle de l'arabisation des populations nomades berbères. La langue qui était alors vulgarisée fut l'arabe populaire. En ce qui concerne cette deuxième phase, G. Camps (1983 : 17) souligne le caractère renversant de « *La transformation ethno-sociologique de plusieurs millions de Berbères des Bédouins* ».

³² Hammad ibn Bologhine est le fondateur de la dynastie berbère Hammadide, qui règne entre 1014 et 1152 sur le Maghreb central.

³³ Les Hammadides ou Hammadites sont une dynastie berbère sanhajienne qui règne sur le Maghreb central de 1014 à 1152.

La langue arabe est une langue afro-asiatique. Elle fait partie de la famille des langues sémitiques. On estime le nombre de locuteurs arabophones à plus de 300 millions de personnes au sein de la diaspora arabe.

L'arabe devint au VII^e siècle la langue du coran et doit en vérité son expansion à la diffusion de l'islam. Son origine est liée à la péninsule arabique et qui remonte au II^e siècle. C'est la langue officielle de 24 pays³⁴.

2.6.1. Arabe classique et arabe vernaculaire

La langue arabe apparaît sous deux formes principales. L'arabe classique et l'arabe vernaculaire. Il existe plusieurs variétés extraites de la langue arabe.

2.6.1.1 L'arabe classique

L'arabe classique, aussi appelé arabe standard, arabe coranique, arabe grammatical ou arabe éloquent, est une langue répandue dans tous les pays arabes. C'est la langue de l'enseignement. Elle est associée à l'écrit disons, à la culture littéraire, à la science et à l'administration. Pour A. Queffélec et *al* (2002 : 14), l'assimilation de la culture arabe en Algérie a été favorisée par la dynamique des nouvelles structures sociales, éducatives, économiques et administratives de la langue arabe qui était et est la langue de fonctionnement de toutes les institutions de l'Etat.

Ceci dit, peu d'Arabes dans le monde pratiquent cette variété de l'arabe comme langue maternelle. La plupart des Arabes connaissent l'arabe classique comme langue seconde, une langue qui peut servir dans les situations formelles.

³⁴ Algérie, Egypte, Tchad, Soudan, Irak, Maroc, Arabie saoudite, Yémen, Syrie, Tunisie, Somalie, Emirats arabes unis, Jordanie, Lybie, Liban, Erythrée, Palestine, Oman, Mauritanie, Koweït, Qatar, Bahreïn, Djibouti, et Comores.

Il est à noter que, l'arabe classique n'est, à l'exception de quelques règles fondamentales, pas similaire à la langue dans laquelle fut écrit le coran. La langue arabe est de ce fait née, plusieurs siècles avant l'avènement de l'islam.

2.6.1.2 L'arabe vernaculaire

La langue arabe vernaculaire, également appelée arabe dialectal ou arabe populaire. On en distingue principalement deux types. L'arabe parlé dans les pays du Machrek, et l'arabe pratiqué dans les pays du Maghreb. Dans chaque pays arabe, il existe des variétés dialectales différentes en usage et propres à chaque pays, régions ou villes.

Cependant, ces variétés dialectales sont plus ou moins compréhensibles entre elles du fait de leur extraction de la langue mère qu'est l'arabe classique.

2.6.2. L'écriture arabe

L'écriture arabe appartient aux groupes sémitiques. Elle dérive de l'alphabet inventé par les Phéniciens deux mille ans avant notre ère.

L'alphabet arabe conserve deux caractéristiques essentielles des écritures issues du phénicien. Elle s'écrit de droit à gauche et a un alphabet exclusivement consonantique qui compte 28 lettres.

2.7. La langue turque ottomane

La fin du XV^e siècle marque l'époque de l'établissement de l'Empire turc à Constantine. L'autorité des Ottomans ne s'y est pas établie en toute facilité. Les partisans des Hafside ont fait preuve, au début de l'année 1668, d'une terrible résistance en ont réussi à les expulser.

Au XVI^e siècle les Hafsides furent définitivement vaincus par les Ottomans. Constantine était à cette époque élue capitale du Beylik de l'Est.

Au cours de l'ère ottomane, la langue turque était la langue officielle de la région. Toutefois, la langue turque a influencé un bon nombre de mots arabes algériens. Aujourd'hui, on estime plus de 600 mots turcs qui sont toujours utilisés en Algérie.

En effet, beaucoup de Turcs se sont mariés avec des Arabes et des Berbères du pays. Cette union a donné naissance aux Kouloughlis³⁵. Cette population était issue d'une mixture entre les Turcs et les Maghrébins. D'ailleurs Ahmed Bey était un Kouloughli qui a occupé les hautes fonctions du Beylik de l'Est.

La langue turque, le turc ottoman ou le turc osmanli était la langue officielle de l'Empire ottoman. Elle appartient à la famille des langues turques³⁶. Le turc ottoman était un mélange de turc, de persan et d'arabe. Cette variété du turc est nettement différente de la variété parlée dans l'actuelle Turquie.

2.7.1. L'écriture turque ottomane

L'alphabet turc ottoman est une variante de l'alphabet arabe. Il fut utilisé jusqu'en 1928 dans l'Empire ottoman et en Turquie. À partir de cette date, la langue turque a introduit l'alphabet latin à son système d'écriture.

2.8. La langue française

Rappelons que l'Algérie est un pays francophone du fait qu'elle a été la colonie de la France durant 172 ans. Le colonisateur a débarqué en Algérie à la moitié du XIX^e siècle suite à un tourment entre les deux gouvernements

³⁵ Les Kouloughlis étaient un peuple issu d'un mixte turc et maghrébin.

³⁶ Les langues turques forment une famille d'une trentaine de langues réparties dans une vaste région allant de l'Europe de l'Est à l'ouest de la Chine et de Chypre à la Sibérie.

français et algérien. À partir de cette époque, l'Algérie est devenue un département français. Constantine était d'ailleurs chef-lieu du département du même nom. Cependant, ne pouvant pas supporter le système auquel le colonisateur français les a soumis, les Algériens décident d'entrer en guerre contre la France et n'ont réussi à avoir leur indépendance qu'en 1962.

2.8.1 La langue française durant la période coloniale

Avant la colonisation française, la seule langue écrite en Algérie était l'arabe classique (standard) diffusé par les mouvements arabo-musulmans. Au lendemain de la colonisation (1980 – 1962), la langue française fut introduite en Algérie en tant que langue officielle.

Le français colonial se divise en deux variétés linguistiques attribuées aux deux peuples en présence ; la population arabo-berbère et la population française. Cette division a été élaborée à l'instar du refus des autochtones de fréquenter les écoles françaises.

En effet, durant la période qui s'étale de 1922 à 1962, la langue française représentait le seul moyen pour les Algériens d'accéder à certains postes administratifs. En ce temps-là, la langue française leur était enseignée en tant que langue maternelle.

2.8.2 Le français des Européens d'Algérie

Il est à noter qu'aux colons français s'est ajoutés des immigrants venus de toute l'Europe à savoir : les Espagnols, les Italiens, les Maltais (particulièrement à Constantine), les Allemands, les Belges, les Suisses, les Polonais, etc. Sommairement, cette variété représente selon Manessy (1994), un continuum évoluant entre deux extrémités :

- **La variété basilectale :** cette variété était utilisée principalement par les immigrants en provenance de divers pays européens. Elle est considérée comme la variété la plus basse de la langue française. Elle se caractérise par son mode d'appropriation informelle, principalement orale. La variété basilectale était spécifique à la classe pauvre et laborieuse. Selon A. Queffélec et al (2002 : 119) :

« Ces adultes ont été obligé de quitter l'école primaire souvent sans le certificat d'études primaires élémentaires, n'ont pas été touchés par l'arabisation et conservent ainsi un savoir résiduel qui leur permet de réaliser quelques interactions à l'aide de la langue française. Ils se particularisent par la maîtrise d'un vocabulaire de type rudimentaire. Ce sont des travailleurs subalternes, petits fonctionnaires, agents de guichet, appariteurs d'administrations diverses ».

- **La variété mésolectale :** elle est également utilisée par les immigrants européens. Elle se présente comme étant un mixte, la langue française normée et la variété basilectale. Conformément à ce que dit A. Queffélec (1995 : 808) : cette variété est *« influencée par le basilectal mais subissant la pression normative d'une institution scolaire dont le poids ne cesse de croître ».*

En réalité, le contact permanent des langues en présence a forgé le caractère particulier de cette variété du français par rapport au français de l'Hexagone. En réalité, ses locuteurs ont une parfaite maîtrise de la langue française, mais pour donner un cachet autochtone à cette langue, ils se permettent de l'enrichir avec des emprunts aux idiomes locaux. A. Queffélec et al (2002 : 119) expliquent cette tendance à utiliser cette variété comme suit :

« En net décalage par rapport à la norme exogène du français véhiculé par l'institution scolaire et universitaire, elle traduit l'attitude désinvolte du sujet parlant algérien à l'égard du français ».

- **La variété acrolectale :** la variété acrolectale est en conformité absolue avec le français hexagonal. Cette variété obéit aux règles et aux normes exogènes. Elle n'est utilisée que par les intellectuels dans les limites de leurs activités professionnelles, par la presse, et par les écrivains. Pour A. Queffélec et al (2002 : 121) :

« Le français acrolectale [...] est le fait de l'élite francophone du pays et constitue dans la hiérarchie sociolinguistique un indice de la réussite sociale et économique. Les pesanteurs idéologiques [...] ont cependant incité les utilisateurs de cette variété à lui préférer le français mésolectale pour la plupart des interactions sociales ».

2.8.3 Le français des Arabo-berbères

En dépit de la francisation des administrations, des écoles et des structures économiques et culturelles, les Arabo-berbères ont su tirer profit de la situation et ont mis au point une langue qui leur est spécifique. Ils utilisent l'arabe dialectal (arabe algérien) en intégrant des termes techniques issus du français. À titre d'exemples, au lieu de dire *siyala*, *makteb*, *sayara*, *tawila*, respectivement « stylo », « bureau », « voiture », « table », ils diront [stilu], [biru], [tomobil] et [tabla]. Ceci corrobore les dires d'A. Queffélec et al (2002 : 27) :

« Le recours à l'emprunt des langues étrangères européenne a été la principale procédure utilisée pour adapter la langue arabe aux exigences de la vie moderne ».

A. Lanly (1970) et J. Duclos (1991) signalent que les écarts par rapport à la norme du français de l'Hexagone se distinguent par des variations phonétiques, morphosyntaxiques et morphologiques dans le lexique que les locuteurs algériens utilisent.

2.8.4. La langue française après la période coloniale

Au lendemain de l'indépendance, la langue française se voit acquérir le statut de langue seconde ou de langue étrangère. Les autorités algériennes avaient comme objectif principal de redonner à l'arabe le cachet qu'il avait perdu. De ce fait, ils ont procédé à la politique d'arabisation ³⁷ et à l'application de l'École fondamentale totalement arabisée. Actuellement, la langue française n'est enseignée que comme langue étrangère.

Paradoxalement et en dépit de cet état de fait, l'usage du français s'est plus ou moins étendu. Le champ d'application du français couvre principalement l'enseignement supérieur, les secteurs économiques et financiers. Elle occupe également une place prépondérante dans les mass médias écrits et audio-visuels.

2.8. 5 L'écriture française

Le système d'écriture de la langue française est basé, pour des raisons historiques, sur l'alphabet latin. Ce dernier utilise 26 lettres auxquelles sont

³⁷ L'arabisation désigne un processus qui conduit des populations à adopter la langue et la culture arabe.

ajoutées des lettres issues des signes diacritiques³⁸ qui font donc un total de 42 lettres qui composent l'alphabet français.

2.9 La langue anglaise

La langue anglaise, tout comme le français est une langue étrangère. Son installation en Algérie s'est produite avec l'avènement de l'islamisme et les circonstances de la mondialisation et la globalisation.

Dans les années 1993, l'enseignement de la langue anglaise comme première langue étrangère est devenu possible dans la quasi-totalité des villes algériennes. Néanmoins, son attrait en tant que première langue étrangère n'a pas favorisé un grand nombre de la population. Les statistiques de l'année 1996 dans la wilaya de Constantine révèlent seulement 5609 élèves qui ont choisi l'anglais dans le second cycle de l'école fondamentale tandis que 121420 élèves étaient inscrits en français (Y. Queffélec et al : 2002 : 37).

2.9.1 L'écriture anglaise

Comme la langue française, le système d'écriture de la langue anglaise est basé sur l'alphabet latin. Cependant, la langue anglaise n'utilise des signes diacritiques que pour écrire les mots d'origine étrangère. À partir du XVI^e siècle plusieurs chercheurs ont proposé de simplifier l'orthographe de l'anglais mais cette tentative fut sans succès.

3. Usage linguistique et fonctionnement diglossique

Le champ linguistique de la ville de Constantine se constitue d'un paquet de langues et de variétés. On assiste en effet à une configuration linguistique assez complexe, se composant notamment de l'arabe algérien,

³⁸ Un signe diacritique est un signe accompagnant une lettre ou un graphème pour en modifier le son correspondant ou distinguer le mot qui l'inclut d'un autre mot homonyme.

langue de la collectivité des Algériens, l'arabe standard pour l'usage officiel, du français et parfois de l'anglais pour l'enseignement scientifique et technique.

Cette réalité linguistique nous permet de constater que les comportements langagiers des sujets parlants algériens et constantinois entre autres, sont marqués par le passage d'une langue ou d'une variété de langue à une autre. Par exemple le prêcheur, en lieu de culte (la mosquée) ne s'empêche de faire appel à l'arabe standard et l'arabe algérien et ce, à des fins d'intercompréhension.

En partant du postulat que toute situation sociolinguistique d'une communauté linguistique varie et change, il n'en demeure pas moins que les rapports entre les langues en présence font que l'on assiste à une situation de plurilinguisme incontestable.

Cette configuration fait que deux ou plusieurs systèmes linguistiques coexistent sur un même territoire et dont l'un occupe, pour des raisons sociohistoriques, et politiques, un statut supérieur et l'autre par contre acquière un statut subalterne, et c'est là où le concept de diglossie prend corps.

Le terme de diglossie a d'abord été le synonyme du concept de bilinguisme³⁹ en langue grecque avant d'être employé par le linguiste W. Marçais dans les années 1930 dans ses travaux qui portent sur la diglossie arabe. Pour lui, la diglossie est un état linguistique où coexistent deux ou plusieurs systèmes linguistiques dans un espace donné. Selon lui, une situation diglossique est une situation où une langue est qualifiée de « *haute* » et l'autre est qualifiée de « *basse* ». Ce phénomène occasionne éventuellement des situations de tension linguistique déterminées par une variété prestigieuse et une autre un peu plus commune. À cet effet, toute

³⁹ Le bilinguisme est la capacité d'un individu d'alterner entre deux langues selon ses besoins.

situation diglossique requière des systèmes linguistiques et des variétés de langues différents dans des contextes ou des situations assez particuliers. Selon G. Ludi et B. Py (2003 : 13) : « *Il pourra y avoir diglossie au sein de tout groupe social caractérisé par l'existence d'un réseau communicatif dans lequel deux langues assument des fonctions et des rôles sociaux distincts* ».

Dans les années 1959, le terme de diglossie fut repris par C. Ferguson, pour qui le concept de diglossie exige la présence de deux variétés d'une même et unique langue ayant chacune des statuts entièrement différents. Le linguiste parle de deux systèmes linguistiques génétiquement apparentés, l'un est en usage dans des contextes formels et officiels (variété haute) et l'autre est utilisé par la majorité des locuteurs dans la communication de tous les jours (variété basse).

En effet, C. Ferguson (1977 : 245) définit la diglossie de la manière suivante :

« La diglossie est une situation linguistique relativement stable dans laquelle, outre les formes dialectales de la langue, (qui peuvent comprendre un ou des standards régionaux), exige une variété superposée très divergente, hautement codifiée, véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respectée, héritée d'une époque antérieure ou parlée dans une autre communauté linguistique, apprise avant tout dans l'éducation formelle et utilisée à l'écrit ou dans un oral formel, mais qui n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté ».

Si on transpose le modèle diglossique proposé par C. Ferguson au contexte linguistique de notre pays, nous constatons que les locuteurs algériens font usage de deux variétés distinctes de la même et unique langue :

- L'arabe standard possédant un statut officiel est considéré comme la variété « haute » ou de prestige.
- L'arabe algérien qui a un statut bien inférieur au précédent et qui est estimé comme la variété « basse » ou commune.

Il est évident que ces deux variétés de la langue arabe sont nettement différentes du point de vue de leur statut. Ainsi, pour C. Ferguson la principale caractéristique révélatrice de la diglossie est la dichotomie variété haute et variété basse.

Toute fois, nous remarquons que le modèle diglossique de C. Ferguson (in K. Taleb-ibrahimi : 1995 : 48) basé sur la dichotomie haute et basse a été réfuté dans la mesure où ces deux variétés sont présentées comme :

« Obéissant à des normes des choix appropriés acceptés par tout la communauté. Les fonctions communicatives sont présentées comme si elles suivaient un système bien défini de distribution complémentaire avec très peu de changements, alors que les pratiques communicatives dans les situations réelles sont de loin plus subtiles et multiformes ».

Mais toujours est-il que J. Gumperz (1964 : 37) estime quant à l'application du concept de diglossie correspond dans la majorité des cas à une disparité de vocabulaire en fonction de la situation de communication. À titre d'exemples, le langage utilisé entre famille et amis diffère de celui utilisé dans des situations formelles et officielles.

Parmi les définitions qui viennent d'être citées, nous constatons que les rapports entretenus entre les variétés de l'arabe sont intrinsèquement liés aux

pratiques et aux différentes situations de communications auxquelles les sujets parlants sont confrontés.

Conclusion

Enfin, au vu de tout ce qui vient d'être dit, nous soulignons que l'étude des pratiques langagières d'une société donnée passe préalablement, par l'étude de ses contextes socio-historiques et linguistiques. Ainsi, les pratiques langagières des membres d'une communauté changent et évoluent selon différents facteurs. Ces circonstances ayant diverses conséquences d'un point de vue linguistique sur le développement des langues en présence.

La ville de Constantine possède en effet des origines migratoires incontestables. L'influence des civilisations qui s'y sont établies, a marqué pour toujours ses vestiges historiques, linguistiques et culturels.

La succession des invasions et l'appropriation des grandes agglomérations en Algérie et à Constantine entre autres ont entraîné l'implantation de langues et de variétés linguistiques diversiformes. On a donc une ville qui, au cours de son histoire, a été le berceau de multiples populations laissant comme trace de leur passage des repères culturels et surtout linguistiques.

Nous avons essayé par le biais de ce chapitre, d'une part, de retracer le passé historique de Constantine en évoquant les multiples civilisations qui y sont passées et d'autre part, de décrire son évolution linguistique en exposant la situation et le statut des langues de toutes époques confondues.

La méthode à l'œuvre dans le présent chapitre a consisté en une recherche dont l'objet est la description détaillée de tout ce qui est inhérent à la ville de Constantine sur le plan historique, socioculturel et linguistique.

CHAPITRE II :

Approche lexicale : pratiques langagières à Constantine

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons orienter notre travail de recherche sur les pratiques langagières à Constantine.

Dans un premier temps, nous commencerons notre étude par la description des données relatives à notre objet d'étude. Dans ce sens, nous procéderons à la présentation du déroulement de l'enquête, la présentation des enquêtés et la description détaillée de notre corpus de recherche.

En deuxième lieu, nous allons relever les pratiques plurilingues, le phénomène de contact des langues ainsi que le phénomène de brassage des langues, ensuite nous allons procéder à l'analyse des pratiques langagières des sujets constantinois en dégagant les langues en usage dans notre corpus de recherche.

Enfin, nous achèverons ce chapitre en mesurant le degré du brassage linguistique occasionné par la prédominance du plurilinguisme.

1. Présentation de l'enquête

Afin de mener à bien notre travail de recherche, nous nous sommes basée sur le répertoire linguistique collecté auprès de personnes issues de la ville de Constantine.

La collecte de notre corpus s'est faite au moyen d'un entretien et plus précisément l'entretien directif. Pour échantillonner nos enquêtés, nous avons pris en considération deux critères. Le premier est celui de l'âge, car nous estimons que la population âgée entre 40 et 70 ans est à même de nous fournir les réponses pertinentes à notre étude. Le deuxième critère est celui de l'origine sociale du moment que nous avons préféré enquêter auprès de personnes natives de la ville de Constantine, nous avons ciblé des

personnes portant des noms de familles typiques de la région de Constantine.

Pour procéder à l'enregistrement de notre corpus, nous avons pu nous rendre aux domiciles de nos enquêtés qui ont gentiment accepté de nous recevoir chez eux et de répondre à nos éventuelles questions. L'entretien a duré environ une trentaine de minutes avec chacun de nos enquêtés.

Le but de cet entretien étant de récolter un bon nombre de lexies (en usage à Constantine) appartenant à différents champs d'usage à titre d'exemples : les couleurs, les meubles, les ustensiles de cuisine, les formules de politesse etc. Nous avons préféré classer les lexies qui constituent notre corpus pour veiller au bon déroulement de l'entretien et de la collecte des données mais aussi pour faciliter par la suite, l'analyse de notre corpus de recherche. De cette manière, notre entretien a été orienté vers un domaine bien circonscrit puisqu'il est constitué de questions ayant trait à un champ de connaissance bien déterminé.

2. Présentation des enquêtés

Comme nous l'avons cité précédemment, les personnes avec lesquelles nous avons conduit notre enquête sont toutes d'origine constantinoise et ont une tranche d'âge qui varie entre 40 et 70 ans.

| Nom de famille | Sexe | Âge | Lieu de naissance | Lieu de résidence | Niveau d'instruction | Statut social |
|-----------------------|-------------|------------|--------------------------|---------------------------|-----------------------------|----------------------|
| BELLAGHA B. | H | 52 ans | Constantine | Constantine, Sidi-mabrouk | Secondaire | Fonctionnaire |
| BELLAKSIRA F. | F | 42 ans | Constantine | Constantine, Saint-Jean | Universitaire | Enseignante |
| ACHOURI M. | H | 70 ans | Constantine | Constantine, Belle vue | Moyen | Employé de bureau |
| BENBADIS S. | H | 40 ans | Constantine | Constantine, Ain-Smara | Secondaire | Employée de bureau |
| BENGUETTA F M. | F | 65 ans | Constantine | Constantine, Boussouf | Primaire | Femme au foyer |
| BENKARA N. | F | 40 ans | Constantine | Constantine, Daksi | Universitaire | Enseignante |
| BENSAIB S. | H | 45 ans | Constantine | Constantine, 5 juillet | Universitaire | Directeur commercial |
| BENMAIZA K. | H | 48 ans | Constantine | Constantine, Saint-Jean | Secondaire | Commercial |
| BENYAMINA A. | F | 69 ans | Constantine | Constantine, Siloc | universitaire | enseignante |
| SERRADJ L. | F | 49 ans | Constantine | Constantine, Boussouf | Secondaire | Administratrice |

Tableau n° 01 : Présentation des enquêtés

3. Description du corpus de recherche

Il nous semble primordial avant d'aborder notre analyse, de décrire l'intégralité de notre corpus de recherche en nous appuyant sur les principes de la lexicologie⁴⁰ et plus exactement de la sémantique lexicale (sémantique structurale) qui s'intéresse à l'analyse du sens des unités linguistiques⁴¹ surtout à partir de la notion de sème. Elle se définit généralement par rapport à son objet d'étude qu'est le sens. P. Guraud (1979 : 05) la définit de façon plus spécifique comme étant « *l'étude du sens des mots* ».

Nous nous sommes basée également sur les règles régissant de la morphologie lexicale (morphosémantique). Celle-ci est en rapport direct avec la structure du mot. Son objectif est, selon F. Gaudin (2002 : 07), « *la transcription des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racines pour constituer des mots* ». Nous estimons que cette discipline est à même de nous fournir les éléments essentiels pour étudier tous les procédés morphologiques de création de nouvelles unités lexicales à partir de celles déjà existantes et ce, du point de vue du sens mais aussi de la forme.

Il est à noter que le sens que nous avons donné aux unités linguistiques de notre corpus de recherche relève principalement du contexte algérien et plus exactement du contexte constantinois. Pour parvenir à donner une définition à chaque unité linguistique, en plus des dictionnaires de langues, nous précisons que nous avons bénéficié de l'aide de plusieurs personnes issues de la ville.

Comme précité, notre corpus de recherche se présente sous forme de catégories qui sont au nombre de dix. À savoir : les meubles, les pièces de la maison, les ustensiles de cuisine, la gastronomie, les unités de mesure, le

⁴⁰ La lexicologie est l'étude du lexique, du vocabulaire d'une langue, dans ses relations avec les autres composants de la langue, phonologique et syntaxique et avec les facteurs sociaux, culturels et psychologiques.

⁴¹ C'est une unité minimale significative, la plus petite unité qui possède encore du sens.

lexique du hammam, les couleurs, les vêtements, les tissus et les formules de politesse. Chaque catégorie contient entre 22 et 46 mots sur un total de 300 unités linguistiques. Notre corpus n'est en aucun cas exhaustif de toutes les productions linguistiques en usage à Constantine. Néanmoins, il pourrait représenter l'univers lexical du peuple constantinois.

3.1 Procédure de transcription du corpus

Afin de décrire notre corpus de recherche, nous avons opté pour une transcription orthographique en graphies latines et en graphies arabes.

| Graphies arabes | Equivalences latines |
|------------------------|-----------------------------|
| ا | a |
| ب | b |
| ت | t |
| ج | j - g |
| ح | h |
| خ | kh |
| د | d |
| ر | r |
| ز | z |
| س | s – ss |
| ش | ch |
| ص | s – ss |

| | |
|---|--------|
| ض | d |
| ط | t |
| ع | â |
| غ | gh |
| ف | f |
| ق | k |
| ك | k - c |
| ل | l |
| م | m |
| ن | n |
| ه | h |
| و | w - ou |
| ي | y |

| Voyelles arabes | Transcriptions latines |
|-----------------|------------------------|
| اَ | A |
| اُو | ou |
| اِ / اِة | i / é |
| اِة | , |
| اِة | Doublement |

3.2 Abréviations utilisées

| Signes | Significations |
|--------------|--------------------------------|
| () | Encadre l'origine de la lexie. |
| Comp. | Composé. |
| f. | Féminin. |
| loc. | Locution. |
| m. | Masculin. |
| n. | Nom. |
| oral | Utilisé à l'oral. |
| plur. | Pluriel. |
| qlq. | Quelque. |
| qqch. | Quelque chose. |
| qqn. | Quelqu'un. |
| sing. | Singulier. |

4. Le contact des langues

Avant d'aborder le phénomène de contact de langues et des conséquences que celui-ci peut engendrer, il est convenable de présenter tout d'abord, une définition générale de ce concept. À priori, U. Weinreich (*in* Moreau 1997 : 94) estime que : « *Le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu* ».

De ce fait, la présence, paraît-il de deux codes linguistiques dans une situation donnée peut avoir des répercussions sur le comportement langagier des sujets parlants dans le cas d'une situation de contact de langues.

En Algérie, la question de contact des langues a été abordée par de nombreux scientifiques depuis déjà quelques années. Par conséquent, les travaux menés dans ce cadre ont attesté que l'Algérie est un pays plurilingue du moment que l'on assiste à la coexistence de plusieurs langues et idiomes locaux.

Comme nous l'avons exposé dans le premier chapitre de ce travail de recherche. La ville de Constantine est un terrain où la coexistence des langues a été concrètement attestée. Aussi, faut-il indiquer que cette diversité linguistique est à l'origine de l'élaboration d'une langue « *algérianisée* » qui répond aux besoins expressifs de ses sujets parlants.

5. Le brassage linguistique

Le concept de « brassage » renvoie à la notion de métissage, de mélange. On peut parler de brassage linguistique et/ou culturel.

Pour J. Kilanga Musinde (2008 : 38), le brassage linguistique se produit de différentes façons. Il peut être :

- **Inter phrastique** : lorsque dans un discours, on trouve une phrase arabe qui succède à une phrase en langue française ou inversement.

- **Intra phrastique** : lorsque les syntagmes d'une phrase sont composés d'une partie en langue arabe et l'autre en langue française ou vice versa.
- **Extra phrastique** : quand le sujet parlant insère dans son discours des expressions idiomatiques puisées d'une autre langue (arabe ou français).
- Un autre type de brassage linguistique est celui qui désigne une conversation où l'un parle en français et l'autre répond en arabe.

Le brassage linguistique est défini par la plupart des chercheurs, notamment par C. Sespes (1978 : 39) comme :

« le processus qui consiste en une alternance systématique entre deux ou plusieurs langues à l'intérieur d'un même acte de langage ou tout simplement comme la production d'actes de langage linguistiquement hétérogènes ».

Cependant, le brassage linguistique (en particulier arabe / français) peut engendrer la création d'énoncés ambivalents, où à l'intérieur d'une même unité linguistique existent des structures morphologiques et syntaxiques appartenant à deux codes linguistiques complètement différents.

En effet, des segments de la langue source vont alterner avec des segments faisant systématiquement appel aux règles d'un système linguistique complètement différent. Le cas échéant, les Algériens auront pour langue source l'arabe algérien, auquel viendra se mêler la langue française. Ce phénomène relève des moyens dont disposent les sujets parlants pour accroître leur lexique.

Cela va sans dire que, le brassage linguistique naît de la rencontre de plusieurs cultures et est utilisé par les sujets parlants selon leurs conditions socio-historiques, culturelles ou psychologiques.

Du point de vue linguistique, le brassage des langues s'avère être le reflet d'une communauté linguistique incontestablement plurilingue.

6. Aspect sémantique

L'étude de l'aspect sémantique des mots qui constituent notre corpus de recherche a nécessité une compréhension correcte de leur contexte de production et d'utilisation. Le contexte sociohistorique nous a été utile car celui-ci a pu concrètement donner aux mots un degré de précision et de justesse dont nous avons eu besoin pour bien les saisir et leur donner un sens congru.

L'étude sémantique n'est pas seulement causée par le désir d'attribuer une signification concrète aux mots, mais aussi de mesurer le degré de changement linguistique dans la mesure où toutes les langues n'appréhendent pas le monde de la même manière dès lors que des formes linguistique identiques peuvent avoir des sens complètement éloignés. Par exemple le sens du mot « *bibliothèque* » en français est entièrement différent du sens que l'arabe algérien lui donne.

Il faut savoir que les études sémantiques doivent nécessairement prendre en considération le vécu et le milieu culturel des usagers de la langue. De ce point de vue, l'approche sémantique est loin d'être une approche autonome. La langue ne doit pas être appréhendée de façon autonome, mais considérée par rapport à sa fonction sociale, culturelle et historique. Selon D. Geeraerts (1991 : 27) : « [...] *les univers sémantiques seront compris comme des stratégies générales pour appréhender le vécu plutôt que comme des concepts primitifs* ». Suite à quoi, il est convenable de retracer l'étymologie de chaque unité linguistique constituant notre corpus de recherche.

7. Approche étymologique

L'étymologie est un mot grec : "étymon" (vrai) et "logos" (mot). Cette approche fait partie de la philologie, qui est une branche de la linguistique

historique. La philologie est une discipline qui s'intéresse principalement à identifier les origines et à retracer l'histoire des mots et des noms. Elle est divisée en deux branches : l'onomastique qui est l'étude des origines des noms et l'étymologie qui consiste en l'étude des origines et l'histoire des mots. Certains mots d'une langue ont été hérités des langues ancestrales ; ils ont toujours fait partie d'une langue donnée. D'autres, quant à eux, sont entrés dans la langue à un moment donné ; ils ont été empruntés à d'autres langues. Cependant, un des problèmes auxquels un chercheur peut être confronté lorsqu'il traite de l'origine des mots est le changement sémantique que le mot peut subir au fil du temps.

Notre corpus de recherche se présente comme suit :

7.1. Les meubles

- **El bifi** : en arabe : البيفي, (du français : buffet), n. m. sing. Sorte de bahut qui sert de rangement pour la vaisselle.
- **El bifiyat** : en arabe : البيفيات (du français : buffet), n. m. plur. de « *el bifi* ».
- **El bibliothèque** : en arabe : البيبليوثاكت, (du français : bibliothèque) n. f. sing. meuble qui sert de rangement pour la vaisselle.
- **El bibliothèquat** : en arabe : البيبليوثاكات, (du français : bibliothèque), n. f. plur. de « *el bibliothèque* ».
- **El birou** : en arabe : البيرُو, (du français : bureau), n. m. sing. meuble, table sur laquelle on écrit, on travaille.
- **El birouat** : en arabe : البيرُوات, (du français : bureau), n. m. plur. de « *el birou* ».
- **El bonc** : en arabe : البُنْك (du français : banc), n. m. sing. long siège où plusieurs personnes peuvent s'asseoir.
- **El b'nac** : en arabe : البُنَاك (du français : banc), n. m. plur. de « *bonc* ».

- **El b'chichi** : en arabe : البشيشي (de l'arabe : بشوش), n. m. sing. petit meuble à nombreux tiroirs que l'on trouve généralement à l'entrée des maisons.
- **El canapi** : en arabe : الكانابي (du français : canapé), n. m. sing. oral. long siège où plusieurs personnes peuvent s'asseoir.
- **El canapiyat** : en arabe : الكانابيَات (du français : canapé), n. m. plur. de « *el canapi* ».
- **El chombra** : en arabe : الشومبره (du français : chambre), n. f. sing. Tous les meubles constituant la chambre à coucher.
- **El chnaber** : en arabe : الشنابر (du français : chambre), n. f. plur. de « *el chombra* ».
- **El coiffeuse** : en arabe : الكوافور (du français : coiffeuse), n. f. sing. petit meuble de toilette munie d'une glace.
- **El foutay** : en arabe : الفوتاي (du français : fauteuil) n. m. sing. oral. Siège à dossier et à bras.
- **El foutayat** : en arabe : الفوتايَات (du français : fauteuil) n. m. plur. de « *el foutay* ».
- **El garde-robe** : en arabe : القارد روب (du français : garde-robe) n. comp. f. sing. oral. Armoire où l'on range les meubles.
- **El glassi** : en arabe : القلاسي (du français : glaci), n. m. sing. oral. Armoire contenant un miroir.
- **El glassiyat** : en arabe : القلاسيَات (du français : glaci), n. m. plur. de « *el glassi* ».
- **El kamoudi** : en arabe : الكمودي (du français : commode), n. m. sing. meuble de rangement.

- **El kh'zana** : en arabe : الخزانة (de l'arabe : خزانة), n. f. sing. armoire, meuble de rangement.
- **El kh'zayen** : en arabe : الخزائن (de l'arabe : خزانة), n. f. plur. de « *el kh'zana* ».
- **El mayda** : en arabe : المائدة (de l'arabe : مائدة), n. f. sing. table basse.
- **El m'yed** : en arabe : المييد (de l'arabe : مائدة), n. f. plur. de « *el mayda* ».
- **El pouf** : en arabe : بوف (du français : pouf), n. m. sing. petit siège bas.
- **El srir** : en arabe : السرير (de l'arabe : سرير), n. m. sing. meuble destiné au coucher.
- **El serra** : en arabe : السرر (de l'arabe : سرير), n. m. plur. de « *el srir* ».
- **El tabouri** : en arabe : الطابوري (du français : tabouret), n. m. sing. siège sans bras ni dossier.
- **El tabouriyat** : en arabe : الطابوريات (du français : tabouret), n. m. plur. de « *el tabouri* ».
- **El tabla** : en arabe : الطابله (du français : table) et (du turc : tèbla), n. f. sing. meuble sur quatre pieds construits pour servir les repas.
- **El table de nuit** : en arabe : الطابل ذو نوي (du français : table de nuit), n. comp. f. petit meuble placé à côté d'un lit.
- **El twabel** : en arabe : الطوابل (du français : table) n. f. plur. de « *el tabla* ».
- **El salle à manger** : en arabe : الصلا مؤنجي (du français : salle à manger), n. comp. f. sing. meubles composés de table, chaises et d'un buffet.
- **El s'kamla** : en arabe : السكامله (de l'arabe algérien) n. f. sing. est une sorte de table basse pliante.

- **El s'kamlat** : en arabe : السكاملات, (de l'arabe algérien), n. f. plur. de « *el s'kamla* ».

7.2. Les pièces de la maison

- **Bit el goâad** : en arabe : بيت الفعّاد, (de l'arabe : بَيْت et قعد), n. comp. f. sing. pièce de la maison où se réunissent les membres de la famille pour s'asseoir.
- **Bit el ma** : en arabe : بيت الماء, (de l'arabe : بَيْت et الماء), n. comp. f. sing. endroit où une personne fait ses besoins primaires.
- **El balcon** : en arabe : البَالْكُو, (du français : balcon), n. m. sing. construction en saillie sur la façade d'un bâtiment à l'un des étages.
- **El balconat** : en arabe : البَالْكُوَات, (du français : balcon), n. m. plur. de balcon.
- **El biyendri** : en arabe : بِيَانْدِرِي, (du français : buanderie), n. f. sing. pièce réservée au lavage de la lessive.
- **El biyendriat** : en arabe : بِيَانْدِرِيَات, (du français : buanderie), n. f. plur. de buanderie.
- **El bit** : en arabe : البَيْت, (de l'arabe : بَيْت), n. f. sing. oral. Pièce de la maison.
- **El biyout** : en arabe : البِيُوْت, (de l'arabe : بَيْت), n. f. plur. de « *el bit* ».
- **El chombra** : en arabe : الشُّومْبْرَه, (du français : chambre), n. f. sing. oral. Pièce de la maison.
- **El chnaber** : en arabe : الشَّنَابِر, (du français : chambre), n. f. plur. de « *el chombra* ».
- **El couzina** : en arabe : الكُوْزِيْنَه, (du français : cuisine), n. f. sing. pièce de la maison où l'on fait de la cuisine.
- **El couzinat** : en arabe : الكُوْزِيْنَات, (du français : cuisine), n. f. plur. de « *el couzina* ».

- **El dibara** : en arabe : الدِّبَارَه, (du français : débarras), n. f. sing. endroit où sont rangés les objets encombrants.
- **El dibarat** : en arabe : الدِّبَارَات, (du français : débarras), n. f. plur. de « *el dibara* ».
- **El douche** : en arabe : الدُّوش, (du français : douche) et (du turc : dũş), n. m. sing. pièce réservée à la douche et au toilettage.
- **El grini** : en arabe : القُرِينِي, (du français : grenier), n. m. sing. étage supérieur d'une maison qui sert généralement de débarras.
- **El jardin** : en arabe : الجَارْدَان, (du français : jardin), n. m. sing. espace extérieur généralement clos d'une maison.
- **El jardina** : en arabe : الجَارْدِينَه, (du français : jardin), n. f. sing. espace extérieur généralement clos d'une maison.
- **El maksora** : en arabe : المَقْصُورَه, (de l'arabe : المقصورة), n. f. sing. une sorte de débarras. Endroit où sont rangés les objets encombrants.
- **El salle à manger** : en arabe : الصَّلَا مُونْجِي, (du français : salle à manger), n. comp. f. sing. pièce dans laquelle on prend ses repas en commun.
- **El salle de bain** : en arabe : الصَّلَا دُو بَان, (du français : salle de bains), n. comp. f. sing. pièce réservée à la douche, au bain et au toilettage.
- **El salou** : en arabe : الصَّلَاو, (du français : salon), n. m. sing. pièce de réception réservée aux invités.
- **El salouat** : en arabe : الصَّلَاوَات, (du français : salon), n. m. plur. de « *el salou* ».
- **El s'tah** : en arabe : الصَّنَطْح, (de l'arabe : صطح), n. m. sing. plate-forme en plein air d'un étage de maison.

- **El s'toha** : en arabe : الصُّطُوحَة, (de l'arabe : صطح), n. m. plur. de « *el s'tah* ».
- **El tiron** : en arabe : الطيرُونْس, (du français : terrasse), n. m. sing. oral. Espace en plein air d'un étage d'une maison.
- **El vissi** : en arabe : الفيسي, (de l'anglais W-C : water closet), n. m. sing. espace dédié au soulagement des besoins primaires.
- **El vissiat** : en arabe : الفيسيَات, (de l'anglais W-C : water closet), n. m. plur. de « *el vissi* ».

7.3. Les ustensiles de cuisine

- **El babbota** : en arabe : البَبُوطَة, (de l'arabe algérien), n. f. sing. petite assiette creuse.
- **El Babet** : en arabe : البَابِطُ, (de l'arabe algérien), n. f. plur. de « *el babbota* ».
- **El bassina** : en arabe : الباسينَة, (du français : bassine), n. f. sing. récipient large et profond en métal ou en plastique.
- **El bassinat** : en arabe : الباسينَات, (du français : bassine), n. f. plur. de « *el bassina* ».
- **El b'lat** : en arabe : البَلَاطُ, (du français : plat), n. m. sing. assiette dont le fond est peu profond.
- **El b'latat** : en arabe : البَلَاطَاتُ, (du français : plat), n. m. plur. de « *b'lat* ».
- **El doubliya** : en arabe : الدُّوبْلِيَة, (du français : double), n. f. sing. pot, récipient généralement en verre à large goulot.
- **El fenjal** : en arabe : الفَنْجَالُ, (de l'arabe : فنجان) et (du turc : fengâl), n. m. sing. Tasse, petit récipient muni d'une seule anse, destiné à contenir une boisson chaude.
- **El f'najel** : en arabe : الفَنَاجِلُ, (de l'arabe : فنجان), n. m. plur. de « *el fenjal* ».

- **El gamila** : en arabe : قَامِيْلَه , (de l'arabe algérien), n. f. sing. petite assiette creuse.
- **El garfou** : en arabe : الْقَارْفُو , (de l'arabe algérien), n. m. sing. fourchette, ustensile de table à trois ou quatre dents.
- **El gas'âa** : en arabe : الْقَصْعَه , (de l'arabe : قَصْعَة), n. f. sing. grand plat dans lequel on roule le couscous.
- **El g'saâ** : en arabe : الْقَصْع , (de l'arabe : قَصْعَة), n. f. plur. de « *el gas'âa* ».
- **El jezwa** : en arabe : الْجَزْوَه , (du turc : ğèzwa) n. f. sing. récipient en fer dans lequel l'eau est tenue chaude pour la préparation du café.
- **El jirikana** : en arabe : الْجِيرِيكَانَه , (du français : jerricane), n. f. sing. oral. Grand récipient en plastique.
- **El jirikanat** : en arabe : الْجِيرِيكَانَات , (du français jerricane), n. f. plur. de « *el jirikana* ».
- **El kafatira** : en arabe : الْكَافَاتِيْرَه , (du français : cafetière), n. f. sing. ustensile servant à se laver les mains.
- **El kafatirat** : en arabe : الْكَافَاتِيْرَات , (du français : cafetière), n. f. plur. de « *el kafatira* ».
- **El karafa** : en arabe : الْكَرَافَه , (du français : carafe), n. f. sing. récipient en verre à base large et à col étroit.
- **El karafat** : en arabe : الْكَرَافَات , (du français : carafe), n. f. plur. de « *el karafa* ».
- **El keskas** : en arabe : الْكَسْكَاس , (du français : couscoussier), n. m. sing. marmite à petits trous généralement utilisée pour la cuisson du couscous.

- **El kasrona** : en arabe : الكَاصِرُونَة, (du français : casserole), n. f. sing. ustensile cylindrique à fond plat et à manche droit.
- **El kasronat** : en arabe : الكَاصِرُونَات, (du français : casserole), n. f. plur. de « *el kasrona* ».
- **El kartalla** : en arabe : القَرَطَّلَة, (de l'arabe algérien), n. f. sing. panier avec des petites anses sur les côtés.
- **El k'ratel** : en arabe : القَرَاطِل, (de l'arabe algérien), n. f. plur. de « *el kartalla* ».
- **El kirwana** : en arabe : الكِيرْوَانَة, (de l'arabe algérien), n. f. sing. grand plat généralement en cuivre.
- **El koti** : en arabe : القُوطِي, (du turc : qûti), n. m. sing. boîte, récipient aux parois rigides muni d'un couvercle.
- **El lyane** : en arabe : اللَّيَّان, (du turc : lyân), n. m. sing. grand récipient creux en métal.
- **El mahras** : en arabe : المَهْرَاس, (de l'arabe : مهراس), n. m. sing. récipient creux en cuivre dans lequel on concasse les grains.
- **El mallaha** : en arabe : المَّلَاخَة, (de l'arabe algérien), n. f. sing. salière, petit récipient de table dans lequel on met du sel.
- **El mallahat** : en arabe : المَّلَاخَات, (de l'arabe algérien), n. f. plur. de « *el malaha* ».
- **El marmita** : en arabe : المَرْمِيْطَة, (du français : marmite), n. f. sing. récipient muni d'un couvercle dans lequel on fait bouillir l'eau, cuire des aliments.
- **El m'marmet** : en arabe : المَرَامِطُ, (du français : marmite), n. f. plur. de « *el marmita* ».

- **El mghelfa** : en arabe : المَغْلَفَة, (de l'arabe : مغلفة), n. f. sing. bouteille couverte d'osier.
- **El p'lato** : en arabe : البَلَّاطُو, (du français : plateau), n. m. sing. plat servant à poser et à transporter les objets.
- **El p'latowat** : en arabe : البَلَّاطُوات, (du français : plateau), n. m. plur. de « *el p'latou* ».
- **El r'zama** : en arabe : الزَّرَامَة, (de l'arabe algérien), n. f. sing. objet en cuivre ou en bois servant à concasser les grains.
- **El sokriya** : en arabe : السُّكْرِيَّة, (de l'arabe : سكرية), n. f. sing. sucrier, récipient où l'on met du sucre.
- **El sokriyat** : en arabe : السُّكْرِيَّات, (de l'arabe : سكرية), n. f. plur. de سكرية.
- **El s'tal** : en arabe : السُّطَل, (de l'arabe : سطل), n. m. sing. sceau, récipient cylindrique muni d'une anse, servant généralement à transporter des liquides.
- **El siniya** : en arabe : السِّينِيَّة, (de l'arabe : صينية) et (du turc : siniya), n. f. sing. grand plateau en cuivre ou en bronze.
- **El siniyat** : en arabe : السِّينِيَّات, (de l'arabe : صينية) et (du turc : siniya), n. f. plur. de « *el siniya* ».
- **El tayfour** : en arabe : الطَّيْفُور, (de l'arabe algérien), n. m. sing. grand récipient creux en métal.
- **El tanj'ra** : en arabe : الطَّنْجَرَة, (du turc : tadjær), n. m. sing. récipient profond en cuivre servant à cuire qlq aliments.
- **El tawa** : en arabe : الطَّوَاه, (du turc : tâwa), n. f. sing. poêle à frire.
- **El tas** : en arabe : الطَّاس, (du français : tasse) et (du turc : tâs), n. m. sing. bol, tasse.

7.4. La gastronomie

- **Â'mamet el kadi** : en arabe : عَمَامَتُ الْقَاضِي, (de l'arabe : عمامة القاضي), n. com. f. sing. Gâteau ressemblant à un turban.
- **Ch'bah el safra** : en arabe : شَبَابُحُ الصَّفْرَاءِ, (de l'arabe : شباح et صفراء), n. comp. f. sing. plat sucré à base de pâte d'amande, sucre et œufs frits.
- **El barraniya** : en arabe : الْبَرَّانِيَّةِ, (du turc : barâniya), n. f. sing. plat à base de viande et d'artichaut.
- **El cherchem** : en arabe : الشَّرْشَمُ, (de l'arabe algérien), n. m. sing. plat à base de blé dur, d'haricots, et de viande.
- **El d'fina** : en arabe : الدَّفِينَةُ, (de l'hébreu : tefina), n. f. sing. plat juif à base de pois chiches, haricots, riz et viande.
- **El d'rihmat** : en arabe : الذَّرِيهْمَاتُ, (de l'arabe : درهم), n. f. plur. pâte faite maison façonnée sous forme de petits carrés.
- **El ghribiya** : en arabe : الْغَرِيبِيَّةِ, (de l'arabe : غريبة), n. f. sing. gâteau sans œufs.
- **El h'sou** : en arabe : الْحَسُو, (de l'arabe : حساء), n. m. sing. plat populaire à base de blé, de menthe et de tomate.
- **El khadem ou lallah** : en arabe : الْخَادِمُ وَ لَالَاةُ, (de l'arabe algérien), n. comp. m. sing. variété de couscous.
- **El m'hawar** : en arabe : الْمَحْوَرُ, (de l'arabe algérien), n. m. sing. couscous servi avec une sauce blanche.
- **El naâ'ma** : en arabe : النَّعْمَةُ, (de l'arabe : النعمة), n. f. sing. couscous.
- **El terbiya** : en arabe : التَّرْبِيَّةِ, (du turc : terbya), n. f. sing. ragout de viande et de courgettes.

- **El t'bikh** : en arabe : الطَّبِيخُ, (de l'arabe : طبيخ), n. m. sing. gelée à base de miel, d'amande, de lait, d'eau de rose et de viande.
- **Hajeb wa â'wina** : en arabe : حَاجِبٌ وَ عُوَيْنَةٌ, (de l'arabe : حاجب et عين), n. comp. m. sing. plat sucré à base de pâte d'amande, de raisins secs, de pruneaux, d'abricot et de viande.
- **Mokh el cheykh** : en arabe : مُخَّ الشَّيْخِ, (de l'arabe : مخ الشيخ), n. comp. m. sing. tartine de beurre et de confiture.
- **Ros el b'ratel** : en arabe : رُوسُ البُرَّاطِلِ, (de l'arabe algérien), n. comp. m. plat à base de fèves coupées servies en sauce.
- **Tajine bakir fi kherb'ga** : en arabe : طَاجِينُ بَاكِيْرٍ فِي خَرْبَغَا, (de l'arabe algérien), n. comp. m. sing. plat, tajine, préparé par un certain Bakir, étant jadis, cuisinier du Bey de Constantine.
- **Tajine bou narayne** : en arabe : طَاجِينُ بُو نَارَيْنِ, (de l'arabe : طاجين et نار), n. comp. m. sing. plat à base de viande cuit avec deux feux.
- **Tajine el âayne** : en arabe : طَاجِينُ العَيْنِ, (de l'arabe : طاجين et عين), n. comp. m. sing. plat sucré à base de pâte d'amande, de raisins secs, de pruneaux, d'abricot et de viande.
- **Tajine el âazeb** : en arabe : طَاجِينُ العَازِبِ, (de l'arabe : طاجين et عازب), n. comp. m. sing. plat sucré à base de pâte d'amande et de viande hachée.
- **Tajine el fromage** : en arabe : طَاجِينُ الفُرْمَاجِ, (de l'arabe : طاجين) et (du français : fromage), n. comp. m. sing. plat à base de viande hachée et de fromage.
- **Tajine el mechmach** : en arabe : طَاجِينُ المَشْمَاشِ, (de l'arabe : طاجين et مشمش), n. comp. m. sing. plat à base de viande hachée enroulée dans des œufs et frite par la suite.

7.5. Les unités de mesure

- **Ch'ber** : en arabe : شَبْرٌ, (de l'arabe : شبر), n. m. sing. mesure de longueur, espace maximum entre l'extrémité du pouce et du petit doigt de la main ouverte.
- **Draâ** : en arabe : دِرَاعٌ, (de l'arabe : دراع), n. m. sing. mesure de la longueur d'un bras.
- **Darâine** : en arabe : دَرَعَيْنٌ, (de l'arabe : دراع), n. m. plur. mesure de la longueur de deux bras.
- **El r'ssem** : en arabe : الرِّسْمُ, (de l'arabe : رسمي), n. m. limite entre deux parcelles de terrain.
- **Itra** : en arabe : إِبْطَرَه, (du français : litre), n. f. sing. litre, unité de mesure qui équivaut à un décimètre cube, soit un litre.
- **Itertine** : en arabe : إِبْطَرَتَيْنٌ, (du français : litre), n. f. plur. deux litres, unité de mesure qui équivaut à deux décimètres cube, soit deux litres.
- **K'tar** : en arabe : قُطَارٌ, (de l'arabe : هكتار) et (du français : hectare), n. m. sing. mesure de superficie égale à mille mètres carrés.
- **Kila** : en arabe : كَيْلَه, (de l'arabe : كيل), n. f. sing. unité utilisée pour évaluer une mesure.
- **Kilat** : en arabe : كَيْلَاتٌ, (de l'arabe : كيل), n. f. plur. de « *kila* ».
- **Kiltine** : en arabe : كَيْلَتَيْنٌ, (de l'arabe : كيل), n. f. sing. unité utilisée pour évaluer deux mesures.
- **Kilou** : en arabe : كَيْلُو, (de l'arabe : كيلو) et (du français : kilo), n. m. kilo est l'abréviation de kilogramme. Il s'agit d'une unité de masse servant à mesurer un poids.

- **Ketta** : en arabe : قَتَّة, (de l'arabe : قَتَّة), n. f. sing. grappe, assemblage de fleurs ou de fruits.
- **K'ttet** : en arabe : قَتَّت, (de l'arabe : قَتَّة), n. f. plur. de « *ketta* ».
- **Mitra** : en arabe : مِيطْرَه, (du français : mètre), n. f. sing. unité de mesure de longueur sensiblement égale à un mètre.
- **Mitertine** : en arabe : مِيطْرَتَيْن, (du français : mètre), n. f. plur. unité de mesure de longueur sensiblement égale à deux mètres.
- **Nos ch'ber** : en arabe : نُصْ شَبْر, (de l'arabe : نصف شبر), n. comp. m. sing. mesure de longueur qui équivaut à douze millimètres.
- **Nos itra** : en arabe : نُصْ إِبْطْرَه, (de l'arabe : نصف) et (du français : litre), n. comp. f. sing. un demi litre, unité de mesure qui équivaut à cinq-cents millilitres.
- **Nos kilou** : en arabe : نُصْ كِيلُو, (de l'arabe : نصف كيلو), n. comp. m. sing. moitié d'un kilogramme qui équivaut à cinq-cents grammes.
- **Nos mitra** : en arabe : نُصْ مِيطْرَه, (de l'arabe : نصف) et (du français : mètre), n. comp. f. sing. un demi mètre qui équivaut à cinquante centimètres.
- **Nos r'tal** : en arabe : نُصْ رَطْل, (de l'arabe : نصف رطل), n. comp. m. sing. unité de mesure qui équivaut à deux-cent-cinquante grammes.
- **R'tal** : en arabe : رَطْل, (de l'arabe : رطل), n. m. sing. unité de mesure qui équivaut à un demi kilogramme, soit cinq-cents grammes.
- **S'boâ** : en arabe : صَبْع, (de l'arabe : إصبع), n. m. sing. longueur du doigt qui équivaut à deux centimètres.
- **Tazzina** : en arabe : طَرَبِينَه, (de l'arabe : طرَبِينَة), et (du turque : düzine), n. m. sing. une douzaine.

7.6. Le lexique du hammam

- **El baniyou** : en arabe : البَانِيُو, (de l'arabe algérien), n. m. sing. récipient cylindrique servant à transporter de l'eau.
- **El baniyouwat** : en arabe : البَانِيَوَات, (de l'arabe algérien), n. m. plur. de « *el baniyou* ».
- **El fota** : en arabe : الْفُوطَة, (de l'arabe : فوطَة), n. f. sing. bout de tissu avec lequel les femmes se couvrent le corps au hammam.
- **El fotat** : en arabe : الْفُوطَات, (de l'arabe : فوطَة), n. f. plur. de فوطَة.
- **El f'nik** : en arabe : الْفَنِيْق, (de l'arabe algérien), n. m. sing. réception du hammam.
- **El kassa** : en arabe : الْكَاسَة, (du turc : kæsssa), n. f. sing. gant de toilette dur qui sert à gommer la peau.
- **El kassat** : en arabe : الْكَاسَات, (du turc : kæsssa), n. f. plur. de « *el kassa* ».
- **El khalwa** : en arabe : الْخَلْوَة, (de l'arabe : خلاء), n. f. sing. endroit au hammam où la femme est censée faire sa toilette en toute intimité.
- **El life** : en arabe : الْلَيْف, (de l'arabe : ليف), n. m. sing. gant de toilette qui sert à appliquer le savon sur le corps.
- **El mehbes** : en arabe : الْمَحْبَس, (de l'arabe : محبس), n. m. sing. ustensile en cuire où les femmes rangent leurs nécessaires de toilette.
- **El m'habes** : en arabe : الْمَحَابِس, (de l'arabe : محبس), n. m. plur. de محبس.
- **El melwa** : en arabe : الْمَلْوَة, (de l'arabe : ملوى), n. f. sing. serviette avec laquelle les femmes se couvrent la tête pour sécher leurs cheveux.
- **El melwat** : en arabe : الْمَلَوَات, (de l'arabe : ملوى), n. f. plur. de « *el mela* ».

- **El mench'fa** : en arabe : المُنَشَفَة, (de l'arabe : منشفة), n. f. sing. pièce de linge dont on se sert pour la toilette.
- **El m'nachef** : en arabe : المُنَشَفَات, (de l'arabe : منشفة), n. f. plur. de « *el mench'fa* ».
- **El saboune** : en arabe : الصَّابُون, (de l'arabe : صابون), n. m. sing. produit utilisé pour le lavage.
- **El shampoing** : en arabe : الشَّمْبُون, (du français : shampoing), n. m. sing. oral. produit servant à laver les cheveux et le cuir chevelu.
- **El siyou** : en arabe : السِّيُو, (du français : seau), n. m. sing. récipient cylindrique muni d'une anse, servant à transporter de l'eau.
- **El s'tal** : en arabe : السُّطْل, (de l'arabe : سطل), n. m. sing. récipient cylindrique muni d'une anse, servant à transporter de l'eau.
- **El tah'ra** : en arabe : الطَّاهِرَة, (de l'arabe : طهارة), n. f. sing. poudre permettant l'épilation des poiles.
- **El tasse** : en arabe : الطَّاس, (du français : tasse) et (du turc : tâs), n. f. sing. ustensile qui sert à remplir de l'eau.
- **El tassa** : en arabe : الطَّاسَة, (du français : tasse) et (du turc : tâs), n. f. sing. ustensile qui sert à remplir de l'eau.
- **El tassat** : en arabe : الطَّاسَات, (du français : tasse) et (du turc : tâs), n. f. plur. de « *el tassa* ».
- **El tayaba** : en arabe : الطَّيَابَة, (de l'arabe algérien), n. f. sing. la femme qui se charge de laver les femmes au hammam.
- **El tayabat** : en arabe : الطَّيَابَات, (de l'arabe algérien), n. f. plur. de « *el tayaba* ».

- **El teffal** : en arabe : الطَّقَال, (de l'arabe algérien), n. m. sing. ustensile en cuivre qui sert de contenant pour les masques de beauté.
- **El t'fol** : en arabe : الطُّفْل, (de l'arabe algérien), n. m. sing. masque à l'argile verte.
- **Moulat el fnik** : en arabe : مُوَلَاتُ الْفُنَيْق, (de l'arabe algérien), n. comp. f. oral. la réceptionniste du hammam.

7.7. Les couleurs

- **El âanabi** : en arabe : الْعَنْابِي, (de l'arabe : عنب), n. de couleur. Grenat.
- **El batati** : en arabe : الْبَاتَاطِي, (de l'arabe : بطاطا), n. de couleur. Beige.
- **El ch'rabi** : en arabe : الشَّرَابِي, (de l'arabe : شراب), n. de couleur. Couleur champagne, orange jaunâtre.
- **El faddi** : en arabe : الْفَضِّي, (de l'arabe : فضة), n. de couleur. Bleu ciel.
- **El friki** : en arabe : الْفَرِكِي, (de l'arabe : فريك), n. de couleur. Vert pistache.
- **El kahwi** : en arabe : الْقَهْوِي, (de l'arabe : قهوة), n. de couleur. Marron.
- **El khayli** : en arabe : الْخَيْلِي, (de l'arabe : خيل), n. de couleur. Violet.
- **El khawkhi** : en arabe : الْخَوْخِي, (de l'arabe : خوخ), n. de couleur. Rose pêche.
- **El k'ramzi** : en arabe : الْقَرْمَزِي, (de l'arabe : قرمزي), n. de couleur. Rouge foncé, rouge sang.
- **El lawzi** : en arabe : الْلَوْزِي, (de l'arabe : لوز), n. de couleur. Vert amande.
- **El nesri** : en arabe : النَّسْرِي, (de l'arabe : نسري), n. de couleur. Rose pâle.
- **El nili** : en arabe : النَّيْلِي, (de l'arabe : نيلي), n. de couleur. Bleu marine.

- **El r'sassi** : en arabe : الرصاصي, (de l'arabe : رصاصي), n. de couleur. Gris souris, gris foncé.
- **El tabni** : en arabe : التبنّي, (de l'arabe : تين), n. de couleur. Jaune paille.
- **El tartri** : en arabe : الطرطري, (de l'arabe : طرطر), n. de couleur. Mauve.
- **El tchini** : en arabe : التشيبي, (de l'arabe algérien), n. de couleur. Orange.
- **El yajouri** : en arabe : الياجوري, (de l'arabe : ياجورة), n. de couleur qui se réfère à celle de la brique.
- **El yakouti** : en arabe : الياقوتي, (de l'arabe : ياقوت), n. de couleur. Bleu rois.
- **El zenjari** : en arabe : الزنجاري, (de l'arabe : زنجار) et (du turc : zendjar), n. de couleur. Bleu ciel.
- **El zenjfori** : en arabe : الزنجفوري, (de l'arabe : الزنجفر), n. de couleur. Bleu ciel.
- **El zeyti** : en arabe : الزيتي, (de l'arabe : زيت), n. de couleur. vert bouteille.
- **Kalb el dalaâ** : en arabe : قلب الدلاء, (de l'arabe : قلب الدلاء), n. de couleur. Rose bonbon.

7.8. Les vêtements

- **El â'baya** : en arabe : العباية, (de l'arabe : عباية), n. f. sing. vêtement qui se porte au-dessus des vêtements traditionnels.
- **El â'bayat** : en arabe : العبايات, (de l'arabe : عباية), n. f. plur. de « *el â'baya* ».
- **El â'jar** : en arabe : العجّار, (de l'arabe : عجار), n. m. sing. bout de tissu en voile blanc avec lequel les femmes se couvrent la moitié du visage.
- **El â'jarat** : en arabe : العجارات, (de l'arabe : عجار), n. m. plur. de « *el â'jar* ».

- **El bachmak** : en arabe : البَشْمَاقُ, (du tuc : bèsmaq), n. m. sing. chaussure d'intérieur laissant le talon découvert.
- **El b'chamek** : en arabe : البَشْمَاقُ, (du tuc : bèsmaq), n. m. plur. de « *el bachmak* ».
- **El bontofa** : en arabe : البُونُطُوفَة, (du français : pantoufle), n. f. sing. oral. chausson, chaussure d'intérieur.
- **El bardsou** : en arabe : البَرْدَسُو, (du français : pardessus), n. m. sing. vêtement qui se porte par-dessus les autres vêtements pour protéger du froid.
- **El bardsouat** : en arabe : البَرْدَسُوَاتُ, (du français : pardessus), n. m. plur. de « *el bardsou* ».
- **El bontofat** : en arabe : البُونُطُوفَاتُ, (du français : pantoufle), n. f. plur. de « *el bontofa* ».
- **El broutal** : en arabe : البُرُوتَالُ, (du français : bretelle), n. m. sing. bretelles qui maintiennent aux épaules certains vêtements.
- **El broutalat** : en arabe : البُرُوتَالَاتُ, (du français : bretelle), n. m. plur. de « *el broutal* ».
- **El b'louza** : en arabe : البُلُوزَة, (du français : blouse), n. f. sing. oral. vêtement féminin d'un seul tenant, de longueur variable.
- **El b'layez** : en arabe : البَلَايِزُ, (du français : blouse), n. f. plur. de « *el b'louza* ».
- **El chahiya** : en arabe : الشَّاشِيَّة, (de l'arabe : شاشية), n. f. sing. bonnet en forme de calotte porté dans certains pays musulmans.
- **El chachiyat** : en arabe : الشَّاشِيَّاتُ, (de l'arabe : شاشية), n. f. plur. de « *el chahiya* ».

- **El dawkhila** : en arabe : الدَّوْخِيْلَه, (de l'arabe algérien), n. f. sing. fond de robe, sous-vêtement féminin qui se porte en dessous des vêtements.
- **El d'wakhel** : en rabe : الدَّوَاخْل, (de l'arabe algérien), n. f. plur. de « *el dawkhila* ».
- **El fichou** : en arabe : الفَيْشُو, (du français : fichu), n. m. sing. châle, grande pièce en laine que l'on drape sur les épaules.
- **El fichouat** : en arabe : الفَيْشُوَات, (du français : fichu), n. m. plur. de « *el fichou* ».
- **El gandoura** : en arabe : الْقَنْدُورَه, (de l'arabe algérien), n. f. sing. robe longue.
- **El g'nadar** : en arabe : الْقَنْدَار, (de l'arabe algérien), n. f. plur. de « *el gandoura* ».
- **El gili** : en arabe : الْجِيلِي, (du français : gilet), n. m. sing. veste généralement en laine tricotée à manches longues, boutonnée devant.
- **El giliyat** : en arabe : الْجِيلِيَّات, (du français : gilet), n. m. plur. de « *el gili* ».
- **El hassariya** : en arabe : الْحَصَّارِيَه, (de l'arabe : حصر), n. f. sing. sous-vêtement féminin destiné à maintenir la poitrine.
- **El hassariyat** : en arabe : الْحَصَّارِيَّات, (de l'arabe : حصر), n. f. plur. de « *el hassariya* ».
- **El juppa** : en arabe : الْجُوبَّا, (du français : jupe), n. f. sing. vêtement porté par les femmes qui part de la taille et qui descend plus ou moins sur les jambes.
- **El juppat** : en arabe : الْجُوبَّات, (du français : jupe), n. f. plur. de « *el juppa* ».
- **El kilota** : en arabe : الْكِيْلُوطَه, (du français : culotte), n. f. sing. sous-vêtement qui couvre la partie intime.

- **El kilotat** : en arabe : الكِيلُوطَاتُ, (du français : culotte), n. f. plur. de « *el kilota* ».
- **El k'mam** : en arabe : الكُمَامُ, (de l'arabe : كمام), n. m. sing. manches de robes longues.
- **El k'mamat** : en arabe : الكُمَامَاتُ, (de l'arabe : كمام), n. m. plur. de « *el k'mam* ».
- **El k'maja** : en arabe : القَمَجَّة, (de l'arabe algérien), n. f. sing. chemise, vêtement couvrant le torse.
- **El k'majej** : en arabe : القَمَائِجُ, (de l'arabe algérien), n. f. plur. de « *el k'maja* ».
- **El m'laya** : en arabe : المَلَايَة, (de l'arabe algérien), n. f. sing. oral. tissu en toile noire avec lequel les femmes constantinoises se couvrent le corps dans la rue.
- **El m'layat** : en arabe : المَلَايَاتُ, (de l'arabe algérien), n. f. plur. de « *el m'laya* ».
- **El sabbat** : en arabe : الصَّبَّاطُ, (de l'hébreu : sabbat), n. m. sing. chaussures.
- **El soutien** : en arabe : السُّوتِيَانُ, (du français : soutien), n. m. sing. vêtement féminin destiné à maintenir la poitrine.
- **El soutiyanat** : en arabe : السُّوتِيَانَاتُ, (du français : soutien), n. m. plur. de « *el soutien* ».
- **El slip** : en arabe : السَّلِيْبُ, (du français : slip), n. m. plur. Culotte, vêtement très court servant de sous-vêtement.
- **El slipat** : en arabe : السَّلِيْبَاتُ, (du français : slip), n. m. plur. de « *el slip* ».

- **El t'kacher** : en arabe : النَقَاشَرُ, (du turc : tkachær), n. m. plur. chaussettes, vêtement qui couvre le pied et le bas de la jambe ou le mollet.
- **El t'ricou** : en arabe : الطَّرِيكُو, (du français : tricot), n. m. sing. vêtement couvrant le haut du corps.
- **El t'ricouwat** : en arabe : الطَّرِيكُوات, (du français : tricot), n. m. plur. de « *el t'ricou* ».
- **El tricou d'pou** : en arabe : الطَّرِيكُو دُبُو, (du français : tricot de peau), n. m. sing. sous-vêtement généralement en coton.
- **El tricou d'pouat** : en arabe : الطَّرِيكُو دُبُوات, (du français : tricot de peau), n. m. plur. de « *el tricou d'pou* ».

7.9. Les tissus

- **B'ha wa d'fa** : en arabe : بُها و دفا, (de l'arabe : بهاء et دفا), n. comp. m. sing. tissu satiné à l'endroit et molletonné à l'envers.
- **El batista** : en arabe : البَاتِيستَه, (du français : batiste), n. f. sing. fine toile de lin ou de coton.
- **El dendi** : en arabe : الداندي, (du français : dentelle), n. m. sing. dentelle, tissu fin à motifs ajourés.
- **El jal'wa** : en arabe : الجَلْوَه, (du français : génois), n. m. sing. velours de Gêne.
- **El jim** : en arabe : الجيم, (nom propre : Jim Thompson), n. m. sing. tissu utilisé pour matelasser les couvertures.
- **El kach'mir** : en arabe : الكاشمير, (du turc : kaşmir), n. m. sing. tissu ou tricot fin en poil de chèvre, mêlé de laine.

- **El kar'ya** : en arabe : الكَرْيَه, (de l'arabe algérien), n. f. sing. tissu épais servant de housse pour matelasser les matelas.
- **El kot'niya** : en arabe : القُطْنِيَه, (de l'arabe : قطن), n. f. sing. tissu cotonné.
- **El k'maykar** : en arabe : الكُمَيْكِر, (de l'arabe algérien), n. m. sing. tissu très fin souvent imprimé.
- **El malas** : en arabe : المَالَّاس, (de l'arabe algérien), n. m. sing. satin, tissu soyeux et brillant.
- **El m'lifa** : en arabe : المَلِيْفَه, (de l'arabe algérien), n. f. sing. lainage, tissu cotonné.
- **El sousti** : en arabe : السُّوسْتِي, (de l'arabe marocain : sousdi), n. m. sing. tissu, souvent de couleur blanc-cassé utilisé pour confectionner les burnous et capes pour femmes.
- **El s'daf** : en arabe : الصَّدْف, (de l'arabe : صدف), n. m. sing. mousseline, tissu utilisé pour confectionner les manches de robes.
- **El tchatma** : en arabe : التَّشَاطْمَه, (de l'arabe algérien), n. f. sing. tissu d'ameublement.
- **El tillou** : en arabe : التِّيْلُو, (du français : tulle), n. m. sing. tissu léger, formé d'un réseau de mailles rondes.
- **El tobi** : en arabe : الطُّبِّي, (de l'arabe algérien), n. m. sing. Percale, tissu de coton, fin et serré.
- **H'rir el debla** : en arabe : حَرِيرِ الدَّبْلَه, (de l'arabe : حرير et دبلة), n. comp. m. sing. soie, tissu soyeux à railleurs.
- **H'rir el fourir** : en arabe : حَرِيرِ الْفُورِير, (du français : fourrure), et (de l'arabe : حرير), n. comp. m. sing. soie, tissu travaillé avec de la fourrure.

- **H'rir el khelâa** : en arabe : حَرِيرُ الْخُلْعَةِ, (de l'arabe : حرير), n. comp. m. sing. soie, tissu brodé.
- **Janitou** : en arabe : جَانِيْتُو, (nom propre : Janitou), n. m. sing. lycra, tissu souvent avec des motifs à fleurs sur la base.
- **Saddam** : en arabe : صَدَّامٌ, (nom propre : Saddam), n. m. sing. jersey, tissu en mailles fines.
- **Sob el rachrach** : en arabe : صُوبُ الرَّشْرَاشِ, (de l'arabe algérien), n. comp. m. sing. tissu fin et brillant.

7.10. Les formules de politesse

- **Â'la s'lamtek** : en arabe : غَلَى سَلَامَتَكَ, (de l'arabe : على et سلام), loc. souhaiter la bienvenue.
- **Âslama** : en arabe : عَسَلَامَهُ, (de l'arabe : على et سلام), loc. souhaiter la bienvenue.
- **B' hyat rassek** : en arabe : بَحْيَاتِ رَاسِكَ, (de l'arabe : حياة et رأس), loc. espérer longue vie à qqn.
- **B' s'lama** : en arabe : بِسَلَامَهُ, (de l'arabe : بالسلام), loc. dire au revoir.
- **B' zyane el saâd** : en arabe : بِزَيَانِ السَّعْدِ, (de l'arabe algérien), loc. souhaiter bonne chance à qqn.
- **El baraka fi rassek** : en arabe : الْبَارَكَةُ فِي رَاسِكَ, (de l'arabe : البركة et رأس), loc. se dit pour présenter ses condoléances à qqn.
- **Laâ'kouba lik** : en arabe : لَعْفُوبَهُ لِيكَ, (de l'arabe : العاقبة لك), loc. espérer la même chose pour son interlocuteur.
- **Labas** : en arabe : لَابَاسٌ, (de l'arabe : لا بأس), loc. être bien, en bonne santé.

- **Ma âandek char** : en arabe : مَا عُنْدَكَ شَرٌّ, (de l'arabe : ما عندك شر), loc. que Dieu de préserve.
- **Maâ'likech** : en arabe : مَعْلِيكَش, (de l'arabe algérien), loc. comment vas-tu ?
- **Mabrouk â'lik** : en arabe : مَبْرُوكٌ عَلَيْكَ, (de l'arabe : مبروك عليك), loc. félicitations.
- **Marah mâak char** : en arabe : مَا رَاحَ مَعَكَ شَرٌّ, (de l'arabe : ما راح معك شر), loc. que Dieu te préserve.
- **Marhba bik** : en arabe : مَرْحَبًا بِكَ, (de l'arabe : مرحبا بك), loc. bienvenu.
- **Mayjik char** : en arabe : مَا يُجِيئُكَ شَرٌّ, (de l'arabe : شر et جاء), loc. que Dieu te préserve.
- **Sal â'lihom** : en arabe : سَأَلْ عَلَيْهِمْ, (de l'arabe : سأل et عليهم), loc. passer le salut à qqn.
- **Tabes âala n'bey** : en arabe : طَابَسْ عَلَى النَّبِيِّ, (de l'arabe algérien), loc. formule de politesse qu'un locuteur dit lorsque son interlocuteur se penche pour ramasser qqch.
- **Techka l' n'bey** : en arabe : تَشَقَّى لِلنَّبِيِّ, (de l'arabe : تشقى للنبي), loc. formule de politesse qu'un locuteur dit à qqn. Qui lui rend visite.
- **Tewkaf l' n'bey** : en arabe : تَوَقَّفَ لِلنَّبِيِّ, (de l'arabe : توقف للنبي), loc. formule de politesse qu'un locuteur dit à qqn. Qui lui rend visite.
- **Trik el s'lama** : en arabe : طَرِيقُ السَّلَامَةِ, (de l'arabe : طريق السلام), loc. bonne route.
- **Wach rak** : en arabe : وَاشْ رَاكَ, (de l'arabe algérien), loc. comment vas-tu ?
- **Wayn jit** : en arabe : وَآيْنُ جِيْتْ, (de l'arabe : اين جئت), loc. comment vas-tu ?

- **Yenched â'lik el khayr** : en arabe : يَنْشُدُ عَلَيْكَ الْخَيْرَ (de l'arabe : ينشد عليك (الخير)), loc. formule de politesse qu'un locuteur dit à qqn. qui demande de ses nouvelles.
- **Yseksi â'lik el khayr** : en arabe : يُسْفِسِي عَلَيْكَ الْخَيْرَ (de l'arabe algérien : يُسْفِسِي et (de l'arabe : عليك الخير)), loc. formule de politesse qu'un locuteur dit à qqn. qui demande de ses nouvelles.
- **Y'âaychek** : en arabe : يُعَيِّشُكَ (de l'arabe : يُعَيِّشُكَ), loc. remercier qqn.
- **Y'barek fik** : en arabe : يُبَارِكُ فِيكَ (de l'arabe : يبارك فيك), loc. formule de politesse qu'un locuteur dit à qqn. qu'il l'a félicité.
- **Y'beki â'lik s'ter** : en arabe : يُبْقِي عَلَيْكَ السُّتْرَ (de l'arabe : يبقى عليك الستر), loc. que Dieu te préserve.
- **Y'sal â'lik el khayr** : en arabe : يُسَالُ عَلَيْكَ الْخَيْرَ (de l'arabe : يسأل عليك الخير), loc. formule de politesse qu'un locuteur dit à qqn. qui lui demande de passer le salut à qqn. d'autre.
- **Y'selmek** : en arabe : يُسَلِّمُكَ (de l'arabe : يسلمك), loc. remercier qqn.

8. Aspect formel

La langue a été depuis longtemps envisagée comme un système de formes lexicales au sein d'un ensemble de cadres syntaxiques et qui est acquise comme un ensemble d'automatismes linguistiques.

Bien plus tard, la langue a été considérée comme un système formel constitué de morphèmes et de lexèmes mis au point grâce à une syntaxe et ce, pour produire du sens.

La forme (le signifiant) des mots peut être envisagée selon le point de vue de la morphologie lexicale. En effet, pour étudier la forme des mots, il est nécessaire de passer par leur structure interne. C'est-à-dire de revenir sur les règles qui

régissent la constitution de leur forme et de la façon dont se combinent les morphèmes qui les constituent.

8.1. Les types de mots

8.1.1. Les mots simples

Ce sont les mots qui se constituent d'un seul et unique morphème⁴². Les mots simples sont en effet des mots qui ne peuvent être décomposés en éléments ou en unités significatives plus petite. Ils peuvent se constituer d'une ou de plusieurs syllabes.

La base d'un mot se construit au moyen d'un procédé appelé « dérivation interne ». La grammaire arabe par exemple se sert traditionnellement d'une convention qui fait appel à une racine tri-consonantique théorique (فَعَلَ) = (faire) en français.

En effet, la base ou la racine d'un mot est un ensemble de consonnes qui s'organisent selon un agencement fixe représentant une notion définie.

8.1.2. Les mots construits

Les mots construits sont formés d'au moins deux morphèmes. Ces derniers peuvent se décomposer en unités de sens plus petites et sont construits selon le procédé de dérivation ou de composition.

⁴² En linguistique, on définit généralement un morphème comme le plus petit élément significatif, isolé par segmentation d'un mot, le plus souvent dépourvu d'autonomie linguistique.

8.1.2.2. La composition

8.1.2.2.1. La composition populaire

La composition est l'association de deux ou plusieurs mots (tirés de la même langue) qui ont une existence autonome. Par exemple : *bit el goâad, bit el ma, el salle de bain, tajine el âayne ...*

Nous avons relevé 40 mots composés sur 300 mots tirés de notre corpus de recherche.

8.1.2.2.2. La composition savante

La composition savante, contrairement à la composition populaire, utilise des emprunts à d'autres langues. Par exemple le français qui emprunte à l'arabe et vice versa. La composition savante se définit alors comme la juxtaposition de deux radicaux issus de deux langues différentes. À titre d'exemples: *h'rir el fourir. H'rir (حرير): mot arabe et fourir (fourrure) : mot français.*

L'exemple ci-dessus est la seule composition savante que nous avons pu relever à partir de notre corpus de recherche.

9. La consommation langagière à Constantine

L'analyse et l'observation de notre corpus de recherche a révélé la présence de plusieurs langues à savoir :

9.1. L'arabe standard

L'arabe standard, langue officielle et nationale de l'Algérie est réservée à l'usage formel et religieux. En dépit de son caractère officiel, l'arabe standard ne constitue aucunement la langue de l'usage quotidien d'aucune société dans le monde. Il reste donc circonscrit dans les sphères officielles fermées telles que les

administrations, les médias, les lieux religieux et les établissements scolaires. K. Taleb-Ibrahimi (1998 : 122) estime que : « *L'usage de l'arabe standard s'amenuise au fur et à mesure que l'on s'éloigne des contextes formels, que l'on se rapproche des situations informelles* ».

À travers l'analyse de notre corpus de recherche, nous remarquons que l'arabe standard est modestement utilisé par nos locuteurs. Sur un total de 300 unités linguistiques, seulement 66 unités sont en arabe standard. À titre d'exemples : *marhba bik, mabrouk alik ...*

9.2. L'arabe algérien

L'arabe algérien, variété de l'arabe ne jouissant pas d'un statut officiel en Algérie. Cette langue est réservée aux situations informelles et aux conversations ordinaires et est pratiquée uniquement par le canal de l'oral. Linguistiquement parlant, l'arabe algérien est né, le plus souvent de l'association de l'arabe standard et bien d'autres langues; l'arabe algérien accueille en son sein des structures morphosyntaxiques issues d'autres langues, notamment la langue française.

Comme nous l'avons indiqué supra, l'arabe algérien aboutit à un stade de brassage linguistique basé sur un emprunt algérianisé. Cet état a fait que cette langue adopte des mots nouveaux qui viennent enrichir le répertoire langagier des locuteurs de toutes classes sociales confondues. M. Dabène (1981 : 39) soutient à ce sujet : « *En Algérie, le français conserve le statut de langue seconde pour toute une génération d'Algériens colonisés, il a laissé des traces importantes sous forme d'emprunts dans l'arabe dialectal* ».

L'observation des pratiques langagières des locuteurs algériens dans notre corpus de recherche révèle une réalité tangible du brassage linguistique. On peut dire que le contact des langues notamment, l'arabe algérien et le français, forme une sorte de répertoire dans lequel les locuteurs empruntent et puisent leurs ressources langagières.

A. Queffélec et al (2002 : 35) considèrent que l'arabe algérien est scindé en deux catégories. L'arabe algérien rural qui est pratiqué dans les zones rurales et l'arabe algérien urbain qui est en usage dans les agglomérations et les cités où il y a eu la suprématie arabo-andalouse et turque et qui a pu particulariser le parler des villes telles que Constantine, Tlemcen, Alger et Bejaïa.

De toute évidence, l'analyse de notre corpus de recherche a révélé la présence de 234 unités linguistiques issues de l'arabe algérien sur un total de 300 unités. Nous tenons à préciser que les formes néologiques ont été prises en considération dans la mesure où l'arabe algérien interfère avec d'autres langues et plus spécialement avec la langue française ce qui suscite l'apparition de la créativité lexicale. Cette dernière se caractérise par le recours à ce qu'on pourrait appeler « emprunt algérianisé » et qui aboutit à la création de mots hybrides dont les radicaux sont issus de la langue française et les suffixes ou préfixes sont en arabe et/ou vice versa. Ces mots nouveaux sont ipso facto intégrés dans le lexique du système linguistique de l'arabe algérien et ne sont plus considérés comme étant des mots étrangers.

9.3. La langue française

La langue française en Algérie et plus précisément à Constantine se trouve dans tous les domaines concurremment à la langue arabe. C'est la première langue étrangère à être apprise et enseignée depuis l'enfance dans tous les établissements du pays d'autant plus qu'elle constitue la langue d'acquisition de tous les savoirs scientifiques et techniques.

L'usage de la langue française par nos locuteurs est ubiquiste dans approximativement la moitié des unités linguistiques qui constituent notre corpus de recherche. La langue française se trouve, à cet effet, dans un rapport de complémentarité avec l'arabe algérien et ce, pour répondre aux besoins expressifs

des sujets parlants certainement inexprimables en langue arabe algérienne ou même en arabe standard.

L'adoption des ressources de la langue française se fait communément par l'adoption d'emprunts qui, pour A. Queffélec et al (2002 : 132) :

« Expriment et dénotent une réalité spécifique à l'Algérien, c'est-à-dire ignorée des locuteurs natifs de français central mais aussi méconnue des locuteurs marocains, tunisiens, mauritaniens : ils sont donc nécessaires pour l'expression de la réalité socioculturelle algérienne ».

De cette manière, l'emprunt pourrait dénoter une réalité intrinsèquement typique au peuple algérien. Toutefois, il se peut qu'à l'intérieur d'une communauté linguistique ou d'un pays, cette réalité linguistique serait interprétée différemment, méconnue ou incomprise.

Tout compte fait, l'utilisation de la langue française parallèlement aux idiomes locaux produit une sorte d'interlangue⁴³, cela s'exprime par la genèse des néologismes et de la créativité lexicale.

L'analyse de notre corpus de recherche n'affiche aucune présence de la langue française telle qu'elle est pratiquée dans l'Hexagone. C'est-à-dire qu'elle n'a absolument aucune similitude avec le français de France. Cependant, sur un total de 300 unités linguistiques, nous comptons 101 unités partiellement françaises. Autrement dit, le français se manifeste à travers son association à des traits linguistiques issus de la langue arabe. À titre d'exemples: *el tabla (table), el foutay (fauteuil)...*

⁴³ L'interlangue ou la langue intermédiaire est, en linguistique, un stade intermédiaire dans l'apprentissage ou l'utilisation d'une langue cible. Celle-ci peut se produire entre un dialecte et une langue standard, ou dans le cas de l'apprentissage d'une langue seconde.

9.4. La langue anglaise

La langue anglaise est modestement présente dans notre corpus de recherche. C'est pourquoi nous n'avons pu relever que 02 unités linguistiques provenant de l'anglais sur un total de 300 unités linguistiques. Il faut savoir que les sujets parlants ont emprunté ces unités linguistiques à l'anglais et l'ont intégré au système linguistique de la langue arabe : À titre d'exemples : *El Vissi (W.C)*, *el vissiyat*. Nous tenons à préciser que le mot « WC » a été introduit dans le dictionnaire français et est désormais considéré comme une unité linguistique française.

9.5. La langue turque

Comme nous l'avons indiqué supra, la ville de Constantine a longuement abrité l'empire ottoman ce qui a fait que la langue turque a influencé un bon nombre de mots arabes algériens. Sur 300 unités linguistiques, nous avons relevé de notre corpus de recherche 22 unités linguistiques issues de la langue turque. Il faut indiquer que l'emploi de la langue turque par nos sujets parlants apparaît à travers son association à des traits linguistiques issus de la langue arabe. À titre d'exemples: *el bechmak (bèsmâq)*, *El fenjal (fèngâl)*...

9.6. La langue hébraïque

L'existence des Juifs en Algérie et particulièrement à Constantine n'a pas été sans conséquences. Le peuple juif n'a pas quitté l'Algérie sans laisser de traces. Sa présence a été marquée à travers la langue hébraïque qui était intimement apparentée à la langue arabe. Les Juifs partageaient avec les habitants de la ville leur mode de vie, leurs traditions et coutumes, leurs recettes alimentaires telles que : *el d'fina*, *el terbiya* et même leurs habitudes vestimentaires.

L'analyse de notre corpus de recherche révèle en tout est pour tout 02 mots en hébreu, auxquels a été ajouté un préfixe arabe, sur un total de 300 unités linguistiques. À titre d'exemples : *El sabbat (sabbat)*, *el d'fina (dafina)*.

10. Degré du brassage linguistique à Constantine

| | Arabe standard | Arabe algérien | | | | |
|-------------------|----------------|----------------|-------|---------|-------|-------|
| | | A.A | A + F | A + ANG | A + H | A + T |
| Nombre d'unités | 60 | 112 | 100 | 02 | 02 | 24 |
| % | 20 % | 37 % | 33 % | 01 % | 01 % | 08 % |
| Σ nombre d'unités | 60 | 240 | | | | |
| Σ pourcentage | 20 % | 80 % | | | | |

Tableau n° 02 : Degré du brassage linguistique

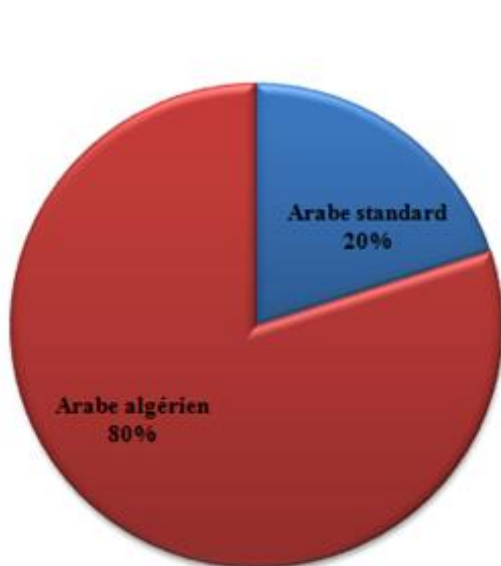


Diagramme n° 01 : Les langues en présence

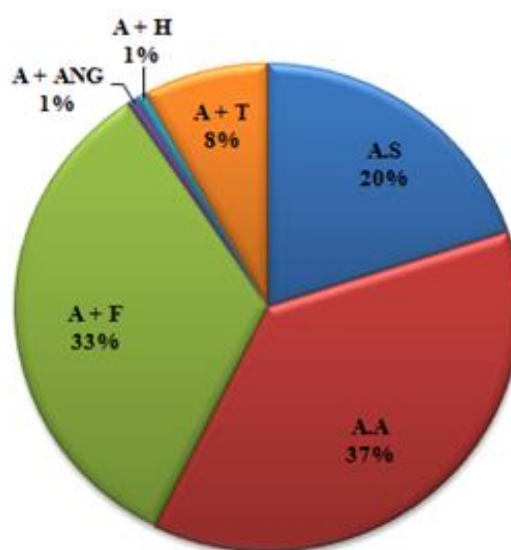


Diagramme n° 02 : Structuration de l'arabe algérien

Le tableau et les diagrammes ci-dessus exposent les résultats chiffrés des données que nous avons relevées à travers le repérage de la consommation langagière à Constantine.

On relève, dans un premier temps, un taux de 20% d'utilisation de l'arabe standard par nos enquêtés. Tandis que l'arabe algérien est présent avec un taux de 80%. Cet état de fait est loin d'être anodin du moment que la collecte de notre corpus de recherche ne s'est manifestement pas déroulée dans un cadre informel.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'arabe algérien est né de l'association de l'arabe standard avec d'autres langues. L'arabe algérien est en fait, une sorte de patchwork créé au moyen d'un brassage de langues basé sur l'emprunt linguistique.

Sur un total de 80% (de l'usage de la langue arabe algérienne), nous notons avec un taux de 37% la présence de l'arabe algérien employé séparément des autres langues en présence. 33 % représentent l'utilisation de la langue arabe conjointement à la langue française. Un pourcentage de 8% indique la présence de la langue turque associée à la langue arabe. Enfin, nous constatons avec une proportion relativement faible, soit 01% représente la langue anglaise ainsi que la langue hébraïque mélangée à la langue arabe.

10.1. Typologie du brassage linguistique

Selon toute évidence, le brassage linguistique est le moyen avec lequel les sujets parlants constantinois ont mis au point leur répertoire linguistique. Le tableau ci-dessous expose avec précision la typologie du brassage linguistique relevé de notre corpus de recherche.

| Catégories | Unités lexicales | Types de brassage | Explications |
|--------------------|-------------------------|--------------------------|---|
| Les meubles | El bifi | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (buffet). |
| | El bifiyat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (buffet). |
| | El bibliothèque | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (bibliothèque). |
| | El bibliothèquat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (bibliothèques). |
| | El birou | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (bureau). |
| | El birouat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (bureau). |
| | El bonc | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (banc). |
| | El b'nac | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (banc). |
| | El canapi | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (canapé). |
| | El canapiyat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (canapé). |
| | El chombra | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (chambre). |
| | El chnaber | Arabe + | Préfixe arabe (el) ajouté à une |

| | | | |
|--|------------------|------------------|--|
| | | français | base française (chambre). |
| | El coiffeuse | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (coiffeuse). |
| | El foutay | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (fauteuil). |
| | El foutayat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (fauteuil). |
| | El garde-robe | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (garde-robe). |
| | El glassi | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (glacé). |
| | El glassiyat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (glacé). |
| | El kamoudi | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (commode). |
| | El pouf | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (pouf). |
| | El tabouri | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (tabouret). |
| | El tabouriat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (tabouret). |
| | El tabla | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (tèbla). |
| | El table de nuit | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (table de nuit). |
| | El twabel | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une |

| | | | |
|--------------------------------|-------------------|------------------|---|
| | | | base turque (tèbla). |
| | El salle à manger | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (salle à manger). |
| Les pièces de la maison | El balcon | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (balcon). |
| | El balconat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (balcon). |
| | El biyendri | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (buanderie). |
| | El biyendriyat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (buanderie). |
| | El chombra | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (chambre). |
| | El chnaber | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (chambre). |
| | El couzina | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (cuisine). |
| | El couzinat | Arabe + français | Affixes (el et at) ajoutés à une base française (cuisine). |
| | El dibara | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (débarras). |
| | El dibarat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajouté à une base française (débarras). |
| | El douche | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une |

| | | | |
|-----------------------------------|-------------------|------------------|---|
| | | | base turque (düş). |
| | El grini | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (grenier). |
| | El jardin | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (jardin). |
| | El jardina | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (jardin). |
| | El salle à manger | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (salle à manger). |
| | El salle de bain | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (salle de bain). |
| | El salou | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (salon). |
| | El salouat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajouté à une base française (salon). |
| | El tirons | Arabe + français | Préfixe (el) ajouté à une base française (terrasse). |
| | El vissi | Arabe + anglais | Préfixe arabe (el) ajouté à une base anglaise (WC). |
| | El vissiyat | Arabe + anglais | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (WC). |
| Les ustensiles de cuisines | El bassina | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (bassine). |
| | El bassinat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (bassine). |
| | El b'lat | Arabe + | Préfixe arabe (el) ajouté à une |

| | | | |
|--|--------------|------------------|---|
| | | français | base française (plat). |
| | El b'latat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (plat). |
| | El doubliya | Arabe + français | Affixes arabes (el et ya) ajoutés à une base française (double). |
| | El fenjal | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (fèngâl). |
| | El f'najel | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (fèngâl). |
| | El jezwa | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (ğèzwa). |
| | El jirikana | Arabe + français | Affixes arabes (el et a) ajoutés à une base française (jerricane). |
| | El jirikanat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (jerricane). |
| | El kafatira | Arabe + français | Affixes arabes (el et a) ajoutés à une base française (cafetière). |
| | El kafatirat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (cafetière). |
| | El karafa | Arabe + français | Affixes arabes (el et a) ajoutés à une base française (carafe). |
| | El karafat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française |

| | | |
|--------------|------------------|---|
| | | (carafe). |
| El keskas | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (couscoussier). |
| El kasrona | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (casserole). |
| El kasronat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (casserole). |
| El koti | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (qûtî). |
| El lyane | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (lyân). |
| El marmita | Arabe + français | Affixes arabes (el et a) ajoutés à une base française (marmite). |
| El m'ramet | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (marmite). |
| El p'lato | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (plateau). |
| El p'latouat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (plateau). |
| El sokriya | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (sucrier). |
| El sokriyat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (sucrier). |
| E l siniya | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (siniya). |

| | | | |
|-----------------------------|-------------------|------------------|---|
| | El siniyat | Arabe + turc | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base turque (siniya). |
| | El tanjra | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (tandjær). |
| | El tawa | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (tâwa). |
| | El tas | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (tasse). |
| La gastronomie | El baraniya | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (barâniya). |
| | El d'fina | Arabe + hébreux | Préfixe arabe (el) ajouté à une base hébraïque (tefina). |
| | El terbiya | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (terbya). |
| | Tajine el fromage | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (fromage). |
| Les unités de mesure | El Tazzina | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (düzine). |
| Lexique du hammam | El kassa | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (kæssa). |
| | El shampoing | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (shampoing). |
| | El kassat | Arabe + turc | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base turque (kæssa). |
| | El siyou | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (seau). |

| | | | |
|----------------------|--------------|------------------|---|
| | El tasse | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (tâs). |
| | El tassa | Arabe + turc | Affixes arabes (el et a) ajoutés à une base turque (tâs). |
| | El tassat | Arabe + turc | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base turque (tâs). |
| Les couleurs | El zenjari | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (zendjar). |
| Les vêtements | El bachmak | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (bèsmâq). |
| | El b'chamek | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (bèsmâq). |
| | El bontofa | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (pantoufle). |
| | El bontofat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (pantoufle). |
| | El bardsou | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (pardessus). |
| | El bardsouat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (pardessus). |
| | El broutal | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (bretelle). |
| | El broutalat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (bretelle). |
| | El b'louza | Arabe + | Affixes arabes (el et a) ajoutés |

| | | | |
|--|-------------|------------------|---|
| | | français | à une base française (blouse). |
| | El b'layez | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (blouse). |
| | El fichou | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (fichu). |
| | El fichouat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (fichu). |
| | El gili | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (gilet). |
| | El giliyat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (gilet). |
| | El juppa | Arabe + français | Affixes arabes (el et a) ajoutés à une base française (jupe). |
| | El juppat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (jupe). |
| | El kilota | Arabe + français | Affixes arabes (el et a) ajoutés à une base française (culotte). |
| | El kilotat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (culotte). |
| | El sabbat | Arabe + hébreux | Préfixe arabe (el) ajouté à une base hébraïque (sabbat). |
| | El soutien | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (soutien). |

| | | | |
|-------------------|-------------------|------------------|--|
| | El soutiyanat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (soutien). |
| | El slip | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (slip). |
| | El slipat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (slip). |
| | El t'kacher | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (tkachær). |
| | El tricou d'pou | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (tricot de peau). |
| | El tricou d'pouat | Arabe + français | Affixes arabes (el et at) ajoutés à une base française (tricot de peau). |
| Les tissus | El jelwa | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (génois). |
| | El kach'mir | Arabe + turc | Préfixe arabe (el) ajouté à une base turque (tka ş). |
| | El tillou | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (tulle). |
| | H'rir el fourir | Arabe + français | Préfixe arabe (el) ajouté à une base française (fourrure). |

Tableau n° 03 : Typologie du brassage linguistique

Conclusion

Nous avons, tout au long de ce chapitre, essayé d'apporter un éclairage sociolinguistique sur le phénomène de brassage linguistique qui existe dans la ville de Constantine et ce, à travers l'analyse des pratiques langagières des sujets constantinois.

En effet, suite à la description et à l'examen des données relatives à notre objet d'étude, nous avons pu concevoir l'apparition des phénomènes linguistiques dans le parler constantinois et ainsi dégager les langues en usage dans notre corpus de recherche à savoir : l'arabe standard, l'arabe algérien, le français, l'anglais, le turc et l'hébreu. Ce procédé nous a permis de démontrer qu'une nouvelle forme de parler est née grâce au contact de langues permettant à un bon nombre de langues de se mélanger les unes avec autres pour se compléter.

Au terme de ce chapitre, nous pouvons déduire que la situation de brassage linguistique est la conséquence de plusieurs facteurs, toutes à la fois historiques, politiques, linguistiques et socioculturelles.

CHAPITRE III :

**Procédés de création
lexicale**

Introduction

La langue, étant une entité vivante, ne peut se suffire à elle-même, elle a besoin de se modifier et de se renouveler par de nouvelles unités lexicales pour ainsi définir des réalités nouvelles. Ces nouvelles formes lexicales vivifient la langue tout en lui permettant d'être remise au goût du jour, et donc de répondre aux besoins langagiers des locuteurs qui usent de cette langue. Dans ce procédé créatif, la langue acquiert, par le biais de différents mécanismes permettant de modifier le contenu du lexique, de nouvelles unités lexicales.

Dans notre travail de recherche, nous allons consacrer ce chapitre, comme son titre l'indique, à l'étude et à l'analyse des procédés de création lexicale.

En premier lieu, nous allons mobiliser tous les concepts théoriques intrinsèquement liés à l'étude de ces procédés. Ensuite, nous procéderons à l'analyse des unités et des procédés de création lexicale et ce, en nous basant sur une grille d'analyse élaborée en fonction de notre corpus de recherche. Enfin, nous allons interpréter les résultats de notre analyse pour ainsi déceler les facteurs qui favorisent l'usage de cette créativité lexicale tout en procédant à sa catégorisation et à son comptage.

1. Autour de la créativité lexicale

La créativité lexicale (néologie lexicale) se définit comme étant l'ensemble des processus de formation de mots nouveaux dans la mesure où la langue n'est pas considérée comme une entité stable, mais qui évolue, mue et se transforme au fil du temps. Selon L. Guilbert (1975 : 32) : « *Le lexique n'a jamais pu être défini comme un système clos, en raison de son ouverture sur le référent, l'évolution du monde, de la pensée, sur la transformation de la société* ».

En effet, en plus du large éventail de mots déjà existant dans une langue, viennent s'ajouter au lexique de celle-ci de nouvelles unités lexicales que le sujet parlant emprunte à d'autres langues ou crée par le biais de multiples mécanismes. Que ces derniers correspondent ou non aux exigences et aux normes de ces langues étrangères, et ce afin de répondre à différents besoins expressifs et langagiers. Il faut savoir que ces mécanismes sont exploités par un public averti (auteurs, journalistes, politiciens ...) comme par un public moins ou non averti. Ces mots nouveaux sont connus des spécialistes et des théoriciens du domaine sous la dénomination de : « néologismes » et le mécanisme de leur création est la « néologie ».

Cela va sans dire que, les néologismes sont envisagés comme le fruit d'une création lexicale, qu'elle soit consciente ou inconsciente, volontaire ou involontaire, assumée ou non assumée.

1.1. La création consciente ou inconsciente

Dans n'importe quelle activité langagière, le locuteur peut être conscient au moment où il parle des procédés de création lexicale qu'il émet ou qu'il a émis et peut éventuellement être en mesure de détecter que les unités créatives qu'il vient d'avancer sont non attestées conventionnellement. Pour J. Sablayrolles et *al* (2003 : 65), cette procédure « *peut être le résultat de l'application d'une règle de construction des mots ou de la simple pression analogique qui fait réaliser une virtualité de la langue* ». Le linguiste insiste sur le fait que ce genre de création langagière ne constitue pas forcément une erreur au niveau de la langue. Cette création, que le locuteur a rendue possible d'un point de vue linguistique, peut hypothétiquement être susceptible de devenir une forme usuelle de la langue.

En revanche, le locuteur peut ne pas avoir conscience d'émettre de nouvelles unités lexicales. Cela ne pourrait qu'être l'œuvre d'un manque de maîtrise ou même d'une incompétence langagière. De cette manière, les unités néologiques constitueraient une erreur linguistique attestée.

1.2. Création volontaire ou involontaire

À partir de ce qui vient d'être dit, on est censé comprendre qu'un locuteur conscient d'émettre des unités néologiques signifie qu'il a volontairement souhaiter les créer.

Toutefois, J. Sablayrolles et *al* estiment qu'avoir conscience de cette création ne veut nécessairement pas dire qu'on ait voulu délibérément la créer. « *On tourne rarement la langue sept fois dans sa bouche avant de parler et on n'attend pas d'avoir élaboré mentalement la phrase complète avant de la proférer* ». (2003 : 65).

En effet, les éléments de l'univers du discours en plus de la pression que peut exercer la situation d'énonciation sur le locuteur font que ce dernier crée des mots nouveaux sans que cela soit forcément volontaire.

1.3. Création assumée ou non assumée

Ayant consciemment ou volontairement voulu créer de nouveaux mots, le locuteur se placerait dans la position d'assumer son innovation lexicale. Un autre locuteur peut néanmoins ne pas être en mesure d'assumer les unités lexicales qu'il crée. Cela se traduit par une attitude de gêne face à ce qui lui semble être anomalistique au niveau de son énoncé. Conformément à ce que disent J. Sablayrolles et *al* :

« Parfois seule une attitude – sorte de commentaire non verbal – traduit la gêne du locuteur devant ce qui lui semble une anomalie dans son énoncé : un candidat à un

examen marque ainsi un moment de silence après avoir dit « Voltaire dénonçait « l'horribilité de la guerre » mais échoue à repérer la « faute » qu'il a substituée à « horreur » ». (2003 : 66 - 67)

2. Autour de la néologie

Avant d'aborder ce point, nous tenons à préciser que le terme « néologie » va être utilisé comme synonyme de « créativité lexicale », du moment que la néologie désigne le processus de création ou de formation de nouvelles unités lexicales (J. Dubois et al : 2012). Ces nouvelles unités lexicales sont connues chez les néologistes et les néologues sous la désignation de « néologismes ».

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous aurons deux termes clés à définir : « néologie » et « néologisme ». Pour cela nous allons aborder leur étymologie ainsi que leur évolution.

En effet, l'apparition de ces deux termes remonte au XVII^e siècle à partir de mots grecs. Ils émanent tous deux de l'adjectif « néologique », constaté pour la première fois en 1726 à partir de l'adjectif grec « neos » (nouveau) et du substantif grec « logos » (mot) dans le dictionnaire élaboré par l'Abbé Guyot Desfontaines.

Le terme « néologisme » ne fera son entrée qu'en 1735, dans un autre dictionnaire de l'Abbé Guyot Desfontaines dans lequel on trouve la définition du terme : « *C'est le tour affecté des phrases, c'est la jonction téméraire des mots, c'est la bizarrerie, la fadeur, la petitesse des figures ...* ».

Quant au terme de « néologie », il ne fera son apparition qu'en 1758 avec le sens artistique, d'activité langagière consistant à créer et à faire usage de mots nouveaux. Selon l'acception affirmée par le Dictionnaire de

l'académie française (1990), on retrouve la définition suivante : « *la néologie est un art, le néologisme est un abus* ».

2.1. Définitions linguistiques

On retrouve parmi les définitions proposées par les linguistes une grande part accordée à l'objectivité :

Pour L. Guilbert (1975 : 30) : « *La néologie lexicale se définit par la possibilité de création de nouvelles unités lexicales, en vertu des règles de production incluses dans le système lexical* ».

Pour A. Dauzat (1999 : 70) : « *Pour le public cultivé mais non spécialiste on peut définir la néologie comme le processus de création de nouveaux mots* ».

Pour J. Dubois et al (2012 : 322) : « *La néologie est le processus de formation de nouvelles unités lexicales* ».

2.2. Définitions lexicographiques

Nous allons à présent exposer les définitions données par le dictionnaire le petit Robert (2000), dans le but de mieux sentir de développement et l'évolution des termes « néologie » et « néologie » au fil des années.

Néologie : « *n. f. – 1957 ; de néo- et -logie. 1. Création de mots nouveaux dans une langue, afin de l'enrichir. « Une inflammation à laquelle notre néologie n'a pas encore su trouver de nom » (Balzac) Commission de néologie. – Par ext. Recueil de ces mots. 2. XX^e ling. Processus par lesquels le lexique d'une langue s'enrichit, soit par la dérivation et la composition, soit par emprunts, calques, ou par tout autre moyen (signe, acronymes ...)* ».

Néologisme : « *n. m. – 1735 ; de néo- et -logisme 1. Vieilli et péj. Affectation de nouveauté dans la manière de s'exprimer. 2. (1880) Mod. Emploi d'un mot nouveau (soit créé, soit obtenu par dérivation, composition, troncation, siglaison, emprunt etc. : néologisme de forme) ou emploi d'un mot, d'une expression préexistants dans un sens nouveau (néologie de sens). 3. Mot nouveau ; sens nouveau d'un mot. Un néologisme mal formé. Néologisme officiel : terme recommandé par le législateur à la place d'un terme étranger. Méd. Mot forgé par un malade, incompréhensible pour l'entourage* ».

Comme l'expose le Petit Robert, le terme « néologie » a servi depuis sa genèse à désigner le processus de création ou de formation de nouvelles unités lexicales ou linguistiques, participant de ce fait à l'évolution et à l'enrichissement de la langue.

En revanche, le terme « néologisme » est passé par de multiples mutations pour finalement se stabiliser au sens de « mot nouveau ». Il a préalablement été porteur d'un sens péjoratif en désignant des bizarreries langagières. Après, il obtient un sens quasi similaire à celui de néologie pour au final se stabiliser au sens de « mot nouveau ». À l'heure actuelle, « néologisme » désigne également un mot intelligible formé par un malade.

3. Les différentes créativités lexicales (néologismes)

3.1. La néologie de forme

Selon J. Sablayrolles (2002 : 97), la néologie formelle ou la néologie de forme « *est la formation de mots qui n'existent pas auparavant, principalement obtenus par dérivations ou par composition* ». Dans ce cas de figure, il s'agira d'une unité lexicale nouvellement créée. On distingue deux types de formation :

3.1.1. La formation primitive

La formation primitive consiste à créer des mots entièrement nouveaux, ayant aucun lien avec les mots qui existent déjà dans la langue française.

3.1.2. La formation réursive

Contrairement à la précédente, elle consiste à créer des mots nouveaux, mais en employant des éléments qui se trouvent dans la langue française en respectant tous les mécanismes de formation connus (dérivation, composition, abréviation, etc.)

En réalité, l'identification de la néologie formelle se fait de manière très simple du moment qu'un nouveau signifiant naît inévitablement avec un nouveau sens.

3.2. La néologie de sens

La néologie de sens ou néologie sémantique consiste selon J. Dubois et al (2012 : 322) :

« À employer un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors - que ce contenu soit conceptuellement nouveau ou qu'il ait été jusque-là exprimé par un autre signifiant ».

En d'autres termes, il s'agit d'une unité lexicale déjà existante dans la langue, mais à laquelle on octroie un nouveau sens. On parle donc de « création sémantique ».

3.3. La néologie de l'emprunt

L'emprunt aux langues étrangères peut aussi être considéré comme une forme de néologisme. J. Dubois et *al* (2012 : 322) avancent à ce sujet : « *On peut penser que l'emprunt aux langues étrangères est à assimiler au néologisme de forme* ».

En effet, pour s'enrichir et se renouveler, la langue française ne s'arrête pas à créer de nouvelles unités lexicales, elle accueille et adopte aussi de nouvelles formes linguistiques (néologismes empruntés aux langues étrangères). Les mots que la langue française emprunte puis adopte sont des unités lexicales formées à l'aide de différents mécanismes : « *La néologie de l'emprunt consiste donc non à la création du signe mais dans son adoption* ». L. Guilbert (1975 : 92). État qui fait que l'emprunt est considéré comme une lexie étrangère.

3.4. La néologie dénomminative

La néologie dénomminative se traduit en fait par le besoin de dénommer des réalités. L. Guilbert (1975 : 40) la définit comme étant « *la nécessité de donner un nom à un objet, un concept nouveau* ». Pour lui, cette forme de néologie répond uniquement à un besoin d'exprimer des réalités nouvelles. La néologie dénomminative est loin d'être une volonté d'innovation d'un point de vue esthétique. Par souci d'efficacité, elle vise à donner avec exactitude un nom à chaque objet ou concept pour éviter toute ambiguïté dans la désignation.

3.5. La néologie stylistique

Par opposition à la précédente, la néologie stylistique est envisagée comme une création poétique proprement individuelle. Spécifique aux écrivains et aux poètes, elle se définit comme une « *création lexicale*

fondée sur la recherche de l'expressivité du mot en lui-même ou de la phrase par le mot ». L. Guilbert (1975 : 40). Elle est employée pour désigner des réalités et idées qui sont loin d'être originales avec une manière plus ou moins novatrice.

3.6. La néologie de langue

À la différence des deux créations néologiques précédentes, les néologies de langue peuvent se définir selon L. Guilbert (1975 : 43) comme étant « *des formations verbales qui ne se distinguent nullement des mots ordinaires du lexique au point qu'ils ne se remarquent pas lorsqu'ils viennent à être employés pour la première fois* ». Donc en raison de sa concordance avec le système de la langue, l'usage de la néologie de langue peut passer inaperçu quand il est utilisé pour la première fois par le locuteur.

4. La néologie dans la langue française

Dans l'histoire de la langue française, depuis son évolution jusqu'à nos jours, le phénomène de néologie n'a pas cessé de faire parler de lui et a même pu déclencher un débat infini.

L'avènement de la néologie dans l'histoire de la langue française remonte à une époque très lointaine. Il est connu que la langue française s'est enrichie à partir du grec et du latin et ce, pour se renouveler et ne pas finir par s'éteindre comme le souligne L. Deroy (1971 : 05) : « *Les langues qui vieillissent et qui finissent par mourir, ce sont celles qui n'évoluent plus* ». C'est de cette manière qu'un bon nombre de mots de la langue française ont pris forme sur des bases gréco-latines et qui sont par la suite devenue des affixes très fructueux en matière de création dans le lexique du français.

Dès le Moyen Âge, la France était au cœur de la création de mots qui se vulgarisaient dans tout le territoire européen. Il est évident que le français avait pris forme suite au brassage du latin vulgaire et des langues celtiques. À partir de ce mélange, la langue tire toute une panoplie de mots nouveaux au moyen de la composition et de la dérivation.

Durant le XVII^e siècle, on assiste à la neutralisation des capacités du français en matière de néologie par de rigoureuses prescriptions. J. Bonnet et al (2009 : 21) estiment que :

« C'était une langue très riche que celle de nos anciens historiens, orateurs et poètes, jusqu'au XVII^e siècle ; mais l'amour subit, l'idolâtrie aveugle pour quatre à cinq écrivains plus modernes qui ont conquis le gros des lecteurs, ont comme ordonné la suppression et proscription d'un nombre très-considérable de mots très-expressifs et très-énergiques, qui ne sont point remplacés. Une fausse délicatesse, un caprice, un engouement vif et rapide ont été cause de ces bannissements. Il y a des mots qu'on a rejetés, parce que les poètes comiques s'en sont servis dans un sens défavorable ».

Durant le XVIII^e siècle, et en allant à l'encontre de l'autorisation du XVII^e siècle, à la volonté de fixation de la langue s'est substituée celle d'enrichissement et de progrès que reflète la créativité du système linguistique de la langue française.

Le XIX^e siècle va en l'occurrence s'indifférer de la néologie et n'utiliser que la notion de néologisme. C'est à partir des années 1960 que l'étude de la néologie reprenne son essor d'antan et rejoint les bancs des sciences du langage, mais sans pour autant figurer dans les ouvrages linguistiques de référence et ce, jusqu'au début des années 1970.

Depuis ce temps là, les révolutions scientifiques, techniques et culturelles ont abouti à la nécessité d'une terminologie en accroissement continu et jusqu'à nos jours, la langue française ne cesse de s'enrichir aux moyens d'inventions intérieures à la langue (matrices internes). Dans cette optique, on note la néologie dirigée et la néologie spontanée. La première est pensée par l'État et est considérée comme étant la conséquence de décisions d'ordre politique. La deuxième quant à elle recouvre les créations engendrées par les pratiques langagières et est considérée comme étant une production individuelle des sujets parlants.

5. Classement et typologie des néologismes

Le classement et la typologie des néologismes est loin d'être une tâche aisée. Ce processus a connu de nombreuses difficultés compte tenu du nombre et de l'ampleur des discordes quant à la manière de classer les néologismes. J. Sablayrolles est même allé jusqu'à proposer une *typologie des typologies* rassemblant et résumant tous les travaux effectués par ses pairs.

5.1. Classement des néologismes

Le classement des unités néologiques diffère d'un linguiste à un autre. Dès le début des recherches sur la néologie et les néologismes, de nombreux classements se sont succédés. On assiste ainsi à des taxinomies construites sur des procédés de formation d'unités néologiques, d'autres sont construits sur la sémantique. J. Sablayrolles consacre à ce sujet tout un chapitre dans son ouvrage intitulé : *La néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*.

Dans notre travail de recherche, nous nous sommes appuyée sur les données théoriques de :

- Y. Derradji (1999) : les critères de l'intégration de l'emprunt de l'arabe dialectal au français tirés de l'article « Le français en Algérie : langue emprunteuse et emprunté ».
- La typologie des créations néologiques de J. Sablayrolles et J. Pruvot (2003), tirée de leur ouvrage : « Les néologismes ».

5.2. Typologie des néologismes

De manière générale, les linguistes distinguent traditionnellement deux types de néologies : la néologie de forme et la néologie de sens. Cependant, il existe des typologies plus modernes comme celle pensée par J. Sablayrolles. Pour élaborer sa taxinomie, le linguiste s'est inspiré des travaux de J. Tournier (1985 et 1991). Son classement se compose d'une matrice externe et de plusieurs matrices internes.

6. Les procédés de créations lexicales (formations des néologismes)

Pour analyser les unités lexicales qui constituent notre corpus de recherche et ainsi présenter les procédés de formation des unités créatives, nous avons mis au point une grille d'analyse élaborée éventuellement en fonction des données relatives à notre corpus de recherche. Elle se compose d'une matrice externe qui englobe l'emprunt, et de matrices internes qui regroupent : la dérivation morphosémantique, l'imitation et la déformation, la dérivation morphologique, la néologie sémantique et la dérivation morphosyntaxique.

Le tableau ci-dessous récapitule tous les procédés de formation sur lesquels nous avons basé notre analyse :

| | | Créativité lexicale | |
|--------------------------|------------------------------|--|--|
| Matrice externe | Emprunt | <ul style="list-style-type: none"> – Morphologique – Syntaxique – Phonologique | |
| | Dérivation morphosémantique | <ul style="list-style-type: none"> – Construction : suffixes, préfixes, parasyntétiques – Dérivation inverse ou régressive – Composition – Hybridation | |
| Matrices internes | Imitation et déformation | <ul style="list-style-type: none"> – Paronymie – Fausse coupe | |
| | Dérivation morphologique | <ul style="list-style-type: none"> – Troncation – Dérivation sur base de sigle | |
| | Créativité sémantique | | |
| | Néologie sémantique | <ul style="list-style-type: none"> – Conversion – Glissement de sens – Métonymie – Expression idiomatique | |

| | | |
|--|--------------------------------|--|
| | Créativité grammaticale | |
| | Dérivation morphosyntaxique | <ul style="list-style-type: none"> – Féminisation – Recatégorisation du substantif en adjectif |

6.1. Créativité lexicale

6.1.1 Matrice externe

Dans cette matrice, « *les mots nouveaux ne sont pas produits par le système de la langue, mais sont importés d'autres systèmes linguistiques, de langues étrangères* ». J. Sablayrolles et al (2003 : 116). Elle est constituée uniquement de l'emprunt.

6.1.1.1 L'emprunt

Pour J. Dubois et al (2012 : 117) :

« Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts ».

Le processus d'intégration de l'emprunt se fait selon Y. Derradji, (2002) dans trois registres : morphologique, syntaxique et phonétique.

6.1.1.1.1. L'emprunt morphologique

L'usage de l'emprunt morphologique se caractérise dans notre corpus de recherche par l'intégration des verbes tirés de la langue française ou autre dans le système morphologique de l'arabe par l'adjonction de l'article défini arabe « el ».

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **El bifi** : (buffet), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El balcon** : (balcon), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El balconat** : pluriel de (balcon), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El bassina** : (bassine), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El bassinat** : pluriel de (bassine), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El bardsou** : (pardessus), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El bardouat** : pluriel de (pardessus), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El bachmak** : (bèsmâq), nom commun turc auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El batista** : (Batiste), nom propre français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El bifi** : (buffet), nom commun français auquel a été ajouté le pronom indéfini arabe « el ».
- **El bifiyat** : pluriel de (buffet), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El bibliothèque** : (bibliothèque), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El bibliothèquat** : pluriel de (bibliothèque), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El birou** : (bureau), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».

- **Et birouat** : pluriel de (bureau), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El biyendri** : (buanderie), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El biyendriat** : pluriel de (buanderie), nom commun français auquel a été ajouté le pronom indéfini arabe « el ».
- **El bonc** : (banc), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El b'nac** : pluriel de (banc), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El bontofa** : (pantoufle), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El bontofat** : pluriel de (pantoufle), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El b'lat** : (plat), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El blatat** : pluriel de (plat), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El broutal** : (bretelle), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El broutalat** : pluriel de (bretelle), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El blouza** : (blouse), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El blayez** : pluriel de (blouse), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El canapi** : (canapé), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El canapiyat** : pluriel de (canapé), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».

- **El chombra** : (chambre), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El chnaber** : pluriel de (chambre), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El coiffeuse** : (coiffeuse), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El couzina** : (cuisine), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El couzinat** : pluriel de (cuisine), nom commun français auquel a été ajouté le pronom indéfini arabe « el ».
- **El dibara** : (débarras), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **Et dibarat** : pluriel de (débarras), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El douche** : (douche), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El foutay** : (fauteuil), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El foutayat** : pluriel de (fauteuil), nom commun français auquel a été ajouté le pronom indéfini arabe « el ».
- **El fourir** : (fourrure), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El fichou** : (fichu), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El fichouat** : pluriel de (fichu), nom commun français auquel a été ajouté le pronom indéfini arabe « el ».
- **El garde-robe** : (garde-robe), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El glassi** : (glace), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».

- **El glassiyat** : pluriel de (glace), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **Et grini** : (grenier), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El gili** : (gilet), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El giliyat** : pluriel de (gilet), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El juppa** : (jupe), nom commun français auquel a été ajouté le pronom indéfini arabe « el ».
- **El juppat** : pluriel de (jupe), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El jardin** : (jardin), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El jardina** : (jardin), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El jirikana** : (jerricane), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El jim** : (Jim Thompson), nom propre français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El kassa** : (kæssa), nom commun turc auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El kassat** : pluriel de (kæssa), nom commun turc auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El kamoudi** : (commode), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El kachmir** : (kaşmir), nom commun turc auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El kilota** : (culote), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».

- **El kilotat** : pluriel de (culote), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El kafatira** : (cafetière), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El kafatirat** : pluriel de (cafetière), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El karafa** : (carafe), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El karafat** : pluriel de (carafe), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El keskas** : (couscoussier), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El kasrona** : (casserole), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El kasronat** : pluriel de (casserole), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El koti** : (qûtî), nom commun turc auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El lyane** : (lyân), nom commun turc auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El marmita** : (marmite), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El m'ramet** : pluriel de (marmite), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El plato** : (plateau), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El platowat** : pluriel de (plateau), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El pouf** : (pouf), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».

- **El sabbat** : (sabbat), nom commun hébreu auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El soutien** : (soutien-gorge), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El soutyanat** : pluriel de (soutien-gorge), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El slip** : (slip), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El slipat** : pluriel de (slip), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El siyou** : (seau), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El shampoing** : (shampoing), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El salle à manger** : (salle à manger), nom composé français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El salle de bain** : (salle de bain), nom composé français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El salou** : (salon), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El salouat** : pluriel de (salon), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El tabouri** : (tabouret), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El tabouriyat** : pluriel de (tabouret), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El tasse** : (tâs), nom commun turc auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El tassa** : (tâs), nom commun turc auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».

- **El tassat** : pluriel de (tâs), nom commun turc auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El tabla** : (table), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El table de nuit** : (table de nuit), nom composé français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El tanjra** : (tnadjær), nom commun turc auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El tawa** : (tâwa), nom commun turc auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El terbiya** : (terbya), nom commun turc auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El tillou** : (tulle), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El tiron** : (terrasse), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El tkacher** : (tkachær), nom commun turc auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El tricou** : (tricot), nom commun français auquel a été ajouté le pronom indéfini arabe « el ».
- **El tricouat** : pluriel de (tricot), nom commun français auquel a été ajouté le pronom indéfini arabe « el ».
- **El tricoud' pou** : (tricot de peau), nom composé français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El tricoud'pouat** : pluriel de (tricot de peau), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **Et twabel** : pluriel de (table), nom commun français auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».
- **El vissi** : (WC), nom commun anglais auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».

- **El vissiyat** : pluriel de (WC), nom commun anglais auquel a été ajouté l'article défini arabe « el ».

6.1.1.1.2. L'emprunt syntaxique

L'emprunt syntaxique se caractérise par l'emprunt de la marque du genre et du nombre de la langue arabe est appliqué intégralement aux unités tirées du français ou d'autres langues. Cette forme d'emprunt touche en l'occurrence la construction de la phrase.

Dans notre analyse, nous ne nous sommes intéressée qu'à la marque du « nombre », du moment que le « genre » va être traité dans la catégorie des dérivations morphosyntaxiques.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **El balcouat** : pluriel du mot français (balcon), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El bardsouat** : pluriel du mot français (pardessus), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El bassinat** : pluriel du mot français (bassine), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El bifiyat** : pluriel du mot français (buffet), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El bibliothèquat** : pluriel du mot français (bibliothèque), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El birouat** : pluriel du mot français (bureau), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El biendriat** : pluriel du mot français (buanderie), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.

- **El bontofat** : pluriel du mot français (pantoufle), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El broutalat** : pluriel du mot français (bretelle), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El canapiyat** : pluriel du mot français (canapé), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El couzimat** : pluriel du mot français (cuisine), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El dibarat** : pluriel du mot français (débarras), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El fichouat** : pluriel du mot français (fichu), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El foutayat** : pluriel du mot français (fauteuil), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El giliyat** : pluriel du mot français (gilet), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El glassiyat** : pluriel du mot français (glace), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El jirikanat** : pluriel du mot français (jerricane), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El juppat** : pluriel du mot français (jupe), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El karafat** : pluriel du mot français (carafe), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.

- **El kasronat** : pluriel du mot français (casserole), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El kilotat** : pluriel du mot français (culote), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El platouat** : pluriel du mot français (plateau), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El salouat** : pluriel du mot français (salon), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El slipat** : pluriel du mot français (slip), marquée par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El soutaynat** : pluriel du mot composé français (soutien-gorge), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El tabouriyat** : pluriel du mot français (tabouret), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El tassat** : pluriel du mot turec (tâs), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El tricouat** : pluriel du mot français (tricot), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El tricoud'pouat** : pluriel du mot composé français (tricot de peau), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **El vissiyat** : pluriel du mot anglais (WC), marqué par l'ajout du /at/ à la fin de la lexie.
- **Itertine** : pluriel du mot français (litre), marqué par l'ajout du /ine/ à la fin de la lexie.

- **Metertine** : pluriel du mot français (mètre), marqué par l'ajout du /ine/ à la fin de la lexie.

6.1.1.1.3. L'emprunt phonologique

C'est le fait que le locuteur remplace les sons de la langue française par des sons qui leur sont proches dans la langue arabe. Dans ce cas le locuteur emprunte la prononciation de la langue arabe et l'adapte à la langue française.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **El balcon** : au lieu de (balcon), le son / ñ/ est remplacé par le son /u/ à la fin de la lexie.
- **El bifi** : au lieu de (buffet), le son /y/ est remplacé par le son /i/ au milieu de la lexie, et le son /e/ est remplacé par le son /i/ à sa fin.
- **El birou** : au lieu de (bureau), le son /y/ est remplacé par le son /i/ au milieu de la lexie, et le son /o/ est remplacé par le son /u/ à sa fin.
- **El biyendri** : au lieu de (buanderie), le son /y/ est remplacé par le son /i/ au milieu de la lexie.
- **El blat** : au lieu de (plat), le son /p/ est remplacé par le son /b/ au milieu de la lexie.
- **El bontofa** : au lieu de (pantoufle), le son /p/ est remplacé par le son /b/ au milieu de la lexie, et le son /fl/ est remplacé par le son /fa/.
- **El canapi** : au lieu de (canapé), le son /e/ est remplacé par le son /i/ à la fin de la lexie.

- **El couzina** : au lieu de (cuisine), le son /ɥ/ est remplacé par le son /u/ au milieu de la lexie, et le son /n/ est remplacé par le son /na/ à sa fin.
- **El dibara** : au lieu de (débarras), le son /e/ est remplacé par le son /i/ au milieu de la lexie.
- **El fichou** : au lieu de (fichu), le son /y/ est remplacé par le son /u/ à la fin de la lexie.
- **El foutay** : au lieu de (fauteuil), le son /o/ est remplacé par le son /u/ au milieu de la lexie, et le son / œj/ est remplacé par le son /aj/ à sa fin.
- **El fourir** : au lieu de (fourrure), le son /y/ est remplacé par le son /i/ au milieu de la lexie.
- **El gili** : au lieu de (gilet), le son /e/ est remplacé par le son /i/ à la fin de la lexie.
- **El glassi** : au lieu de (glacé), le son /e/ est remplacé par le son /i/ à la fin de la lexie.
- **El grini** : au lieu de (grenier), le son / ə/ est remplacé par le son /i/ au milieu de la lexie, et le son /je/ est remplacé par le son /i/ à sa fin.
- **El jardina** : au lieu de (jardin), le son / ẽ/ est remplacé par le son /na/ à sa fin.
- **El jelwa** : au lieu de (génois), le son /n/ est remplacé par le son /l/ au milieu de la lexie.
- **El jirikana** : au lieu de (jerricane), le son /e/ est remplacé par le son /i/ au milieu de la lexie, le son /n/ est remplacé par le son /na/ à sa fin.

- **El kasrona** : au lieu de (casserole), le son /l/ est remplacé par le son /na/ à la fin de la lexie.
- **El kilota** : au lieu (culotte), le son /y/ est remplacé par le son /i/ au milieu de la lexie, et le son /t/ est remplacé par le son /ta/ à sa fin.
- **El salou** : au lieu de (salon), le son / ñ/ est remplacé par le son /u/ à la fin de la lexie.
- **El siyou** : au lieu de (seau), le son /o/ est remplacé par le son /ju/ à la fin de la lexie.
- **El tillou** : au lieu de (tulle), le son /l/ est remplacé par le son /lu/ à la fin de la lexie.
- **El tricou** : au lieu de (tricot), le son /o/ est remplacé par le son /u/ à la fin de la lexie.
- **Mitra** : au litre de (mètre), le son /ε/ est remplacé par le son /i/ au milieu de la lexie, et le son /r/ est remplacé par le son /ra/ à sa fin.

À partir des exemples cités ci-dessus, nous avons élaboré un tableau récapitulant les différents changements qu'ont subi les lexies françaises intégrées à l'arabe algérien.

| Phonèmes normatifs | Phonèmes utilisés |
|---------------------------|--------------------------|
| /p/ | /b/ |
| /l/ | /n/ |
| /ε/ | /i/ |
| /ẽ/ | /na/ |
| /n/ | /l/ |
| /o/ | /ju/ |
| /je/ | /i/ |
| /o/ | /u/ |
| /e/ | /i/ |
| /y/ | /i/ |
| /t/ | /ta/ |
| /õ/ | /u/ |
| /ɥ/ | /u/ |
| /ə/ | /i/ |
| /œj/ | /aj/ |

6.1.2 Matrices internes

Dans ces matrices, les néologismes sont produits par le système interne de la langue. Elles se constituent de : la dérivation morphosémantique, l'imitation et la déformation, la dérivation morphologique, la néologie sémantique et la dérivation morphosyntaxique.

6.1.2.1. Dérivation morphosémantique

Au sein de cet ensemble on trouve la construction par préfixation, par suffixation, les parasynthétiques, la dérivation inverse ou régressive, la composition, l'hybridation et les mots-valises.

6.1.2.1.1. La construction

La construction des unités créatives se fait au moyen de préfixes, suffixes et de parasythétiques.

6.1.2.1.2. La préfixation

La préfixation consiste en l'ajout d'un affixe avant la base (radical) d'une lexie. « *Ce qui distingue le préfixe du suffixe* ». Y. Derradji (2002). La préfixation se présente dans notre corpus de recherche en l'ajout de l'article défini arabe « el » au début des lexies étrangères.

- **Le préfixe (el) :** Dans la langue arabe, il existe des mots définis et des mots indéfinis. L'indéfini en arabe appelé (النكرة), concerne les mots qui désignent une chose non précise. Par exemple : un homme (رجل), un livre (كتاب).

Le défini en arabe appelé (المعرفة), concerne les mots qui désignent une chose précise. Par exemple : l'homme (الرجل), le livre (الكتاب).

Il va sans dire que, pour définir un mot en arabe, il va falloir utiliser l'article défini (ال) qui signifie en français (le, la, l', les).

Nous avons relevé de notre corpus de recherche deux sortes de préfixation.

- La préfixation arabe ajoutée à une base (racine) arabe. Par exemple : *El bit, El fenjal, el siniya* Sur 300 unités, nous en avons relevé 112 qui sont dérivées par préfixation arabe sur base issue soit de l'arabe standard, soit de l'arabe algérien.
- La préfixation arabe ajoutée à une base française. Par exemple : *el bifi, el bibliothèque, el bonc, el chombra* ... Sur 300 unités, nous

comptons 114 mots dérivés par préfixation arabe sur base étrangère (française, anglaise, turque ou hébraïque).

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **El balcon** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (balcon) en guise de préfixe.
- **El blat** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (plat) en guise de préfixe.
- **El bachmak** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot turc (bèsmâq) en guise de préfixe.
- **El bardsou** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (pardessus) en guise de préfixe.
- **El biyendri** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (buanderie) en guise de préfixe.
- **El bifi** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (buffet) en guise de préfixe.
- **El bibliothèque** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (bibliothèque) en guise de préfixe.
- **El birou** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (bureau) en guise de préfixe.
- **El bonc** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (banc) en guise de préfixe.
- **El bnac** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (banc) en guise de préfixe.

- **El broutal** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (bretelle) en guise de préfixe.
- **El canapi** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (canapé) en guise de préfixe.
- **El chnaber** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (chambre) en guise de préfixe.
- **El coiffeuse** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (coiffeuse) en guise de préfixe.
- **El dibara** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (débarras) en guise de préfixe.
- **El douche** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (douche) en guise de préfixe.
- **El fenjal** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot turc (fèngâl) en guise de préfixe.
- **El fichou** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (fichu) en guise de préfixe.
- **El foutay** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (fauteuil) en guise de préfixe.
- **El fourir** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (fourrure) en guise de préfixe.
- **El garde-robe** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot composé français (garde-robe) en guise de préfixe.
- **El gili** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (gilet) en guise de préfixe.

- **El glassi** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (glacé) en guise de préfixe.
- **El grini** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (grenier) en guise de préfixe.
- **El jardin** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (jardin) en guise de préfixe.
- **El kamoudi** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (commode) en guise de préfixe.
- **El kachmir** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot turc (kaşmir) en guise de préfixe.
- **El keskas** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (couscoussier) en guise de préfixe.
- **El koti** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot turc (qûti) en guise de préfixe.
- **El lyane** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot turc (lyân) en guise de préfixe.
- **El plato** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (plateau) en guise de préfixe.
- **El pouf** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (pouf) en guise de préfixe.
- **El tabouri** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (tabouret) en guise de préfixe.
- **El table de nuit** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot composé français (table de nuit) en guise de préfixe.

- **El twabel** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (table) en guise de préfixe.
- **El tawa** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot turc (tâwa) en guise de préfixe.
- **El tas** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot turc (tâs) en guise de préfixe.
- **El terbiya** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot turc (terbya) en guise de préfixe.
- **El sabbat** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot hébreu (sabbat) en guise de préfixe.
- **El salle à manger** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot composé français (salle à manger) en guise de préfixe.
- **El salle de bain** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot composé français (salle de bain) en guise de préfixe.
- **El salou** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (salon) en guise de préfixe.
- **El soutien** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot composé français (soutien-gorge) en guise de préfixe.
- **El slip** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (slip) en guise de préfixe.
- **El shampoing** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (shampoing) en guise de préfixe.
- **El tirons** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (terrasse) en guise de préfixe.

- **El tricou** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot français (tricot) en guise de préfixe.
- **El tricoud'pou** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot composé français (tricot de peau) en guise de préfixe.
- **El vissi** : l'article défini arabe « el » est ajouté à la base du mot anglais (WC) en guise de préfixe.

6.1.2.1.3. La suffixation

La suffixation consiste dans notre corpus de recherche en l'ajout d'une particule arabe à la fin d'une base française du type : /a/, /at/. Les formes de flexion⁴⁴ arabe sont à l'origine de cette procédure.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **Itra** : la particule arabe /a/ est employée pour exprimer le singulier féminin de la troisième personne est ajoutée à la base française (litre) en guise de suffixe.
- **Itrat** : la particule arabe /at/ qui est employée pour exprimer le pluriel féminin de la troisième personne est ajoutée à la base française (litre) en guise de suffixe.
- **Mitra** : la particule arabe /a/ qui est employée pour exprimer le singulier féminin de la troisième personne, est ajoutée à la base française (mètre) en guise de suffixe.
- **Mitrat** : la particule arabe /at/ qui est employée pour exprimer le pluriel féminin de la troisième personne est ajoutée à la base française (mètre) en guise de suffixe.

⁴⁴ La flexion étudie la transformation du mot arabe en formes différentes selon le sens visé.

6.1.2.1.4. Les parasynthétiques

En plus de l'usage des préfixes et des suffixes, nous avons constaté que nos locuteurs tentent parfois de concilier les deux en utilisant un préfixe et un suffixe dans une même unité lexicale.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **El balcouat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (balcon).
- **El bassina** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /a/ utilisé pour exprimer le féminin du mot français (bassine).
- **El bassinat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (bassine).
- **El batista** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /a/ utilisé pour exprimer le féminin du nom propre français (Baptiste).
- **El bardsouat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (pardessus).
- **El bifiat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (buffet).

- **El bibliothèquat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (bibliothèque).
- **El birouat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (bureau).
- **El biyendriat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (buanderie).
- **El bontofa** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /a/ utilisé pour exprimer le féminin du mot français (pantoufle).
- **El bontofat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (pantoufle).
- **El blatat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (plat).
- **El blouza** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /a/ utilisé pour exprimer le féminin du mot français (blouse).
- **El canapiat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (canapé).

- **El couzina** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /a/ utilisé pour exprimer le féminin du mot français (cuisine).
- **El couzinat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (cuisine).
- **El chombra** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /a/ utilisé pour exprimer le féminin du mot français (chambre).
- **El dibarat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (débarras).
- **El fichouat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (fichu).
- **El giliat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (gilet).
- **El jardina** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /a/ utilisé pour exprimer le féminin du mot français (jardin).
- **El jirikana** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /a/ utilisé pour exprimer le féminin du mot français (jerricane).

- **El jirikanat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (jerricane).
- **El juppa** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /a/ utilisé pour exprimer le féminin du mot français (jupe).
- **El juppat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (juppe).
- **El kafatira** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /a/ utilisé pour exprimer le féminin du mot français (cafetière).
- **El kafatirat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (cafetière).
- **El ksarona** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /a/ utilisé pour exprimer le féminin du mot français (casserole).
- **El kasronat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (casserole).
- **El karafa** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /a/ utilisé pour exprimer le féminin du mot français (carafe).

- **El karafat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (carafe).
- **El kassat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot turc (kæssa).
- **El marmita** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /a/ utilisé pour exprimer le féminin du mot français (marmite).
- **El platouat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (plateau).
- **El salouat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (salon).
- **El soutiyanat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot composé français (soutien-gorge).
- **El slipat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (slip).
- **El tassa** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /a/ utilisé pour exprimer le féminin du mot français (tasse).

- **El tassat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (tasse).
- **El tricouat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot français (tricot).
- **El tricoud’pouat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot composé français (tricot de peau).
- **El vissiat** : est constitué du préfixe « el » (article défini arabe), ainsi que du suffixe /at/ utilisé pour exprimer le pluriel du mot anglais (WC).

6.1.2.2. Dérivation inverse ou régressive

La dérivation inverse ou régressive consiste en la suppression d’un préfixe ou d’un suffixe à une unité lexicale qui existe auparavant dans la langue.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **El bifi** : suppression du suffixe «et » du mot français (buffet).
- **El keskas** : suppression du suffixe « ier » du mot français (couscoussier).
- **El grini** : suppression du suffixe « ier » du mot français (grenier).

6.1.2.2.1. Composition

Pour J. Sablayrolles (2009 : 219) : « *Le terme de composition est réservée à la fusion en une unité lexicale de deux unités lexicales*

susceptibles d'autonomie, ce que l'on appelle traditionnellement des mots ».

La composition se caractérise dans notre corpus de recherche par la juxtaposition de deux unités lexicales entièrement autonomes.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **Bit el goâad** : le locuteur a juxtaposé la lexie « bit » qui signifie (chambre) en arabe à la lexie « el goâad » qui signifie (lieu où l'on s'assied).
- **Bit el ma** : le locuteur a juxtaposé la lexie « bit » qui signifie (chambre) en arabe à la lexie « el ma » qui signifie (de l'eau).
- **Nos ch'ber** : Nos itra : le locuteur a juxtaposé la lexie « nos » qui signifie (demi) en arabe à la lexie « ch'ber ».
- **El garde-robe** : le locuteur a juxtaposé la lexie « garde » à la lexie « robe ».

6.1.2.2.2. L'hybridation

L'hybridation se compose de deux éléments qui n'appartiennent pas à la même langue.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **Hrir el fourir** : le locuteur a juxtaposé la lexie arabe «hrir » qui signifie (soie) en français à la lexie française (fourrure).
- **Nos itra** : le locuteur a juxtaposé la lexie arabe « nos » qui signifie (demi) en français à la lexie française (litre).
- **Nos kilou** : le locuteur a juxtaposé la lexie arabe « nos » qui signifie (demi) en français à la lexie française (kilo).

- **Nos mitra** : le locuteur a juxtaposé la lexie arabe « nos » qui signifie (demi) en français à la lexie française (mètre).
- **Tajine el fromage** : le locuteur a juxtaposé la lexie arabe « tajine » à la lexie française (fromage).

6.1.2.3. Imitation et déformation

6.1.2.3.1. La paronymie

La paronymie se manifeste dans notre corpus de recherche par l'altération et la déformation volontaire ou involontaire du signifiant d'une lexie trop difficile à prononcer. Ce procédé affecte la sonorité ou la graphie d'un mot et permet la création de paronymes.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **El bardsou** : le locuteur a déformé la lexie française (pardessus) et l'a remplacée par «el bardsou ».
- **El bontofa** : le locuteur a déformé la lexie française (pantoufle) et l'a remplacée par «el bontofa ».
- **El foutay** : le locuteur a déformé la lexie française (fauteuil) et l'a remplacée par «el foutay ».
- **El grini** : le locuteur a déformé la lexie française (grenier) et l'a remplacée par «grini ».
- **El kamoudi** : le locuteur a déformé la lexie française (commode) et l'a remplacée par «el kamoudi ».
- **El kafatira** : le locuteur a déformé la lexie française (cafetière) et l'a remplacée par «el kafatira».

- **El keskas** : le locuteur a déformé la lexie française (couscoussier) et l'a remplacée par « el keskas ».
- **El kasrona** : le locuteur a déformé la lexie française (casserole) et l'a remplacée par «el kasrona ».
- **El tiron** : le locuteur a déformé la lexie française (terrasse) et l'a remplacée par «el tiron ».

6.1.2.3.2. Les fausses coupes

La lexie néologique engendrée sur les fausses coupes est une lexie dont les frontières ordinaires entre les différents morphèmes ne se sont pas respectées par le sujet parlant.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **El tricoud'pou** : au lieu de (tricot de peau), le locuteur a fusionné la lexie française (tricot) avec la préposition (de) et la lexie française (peau).
- **El tricoud'pouat** : pluriel de (tricot de peau), le locuteur a fusionné la lexie française (tricot) avec la préposition (de) et la lexie française (peau).

6.1.2.4. Dérivation morphologique

6.1.2.4.1. La troncation

La troncation consiste à alléger ou à abrégé une lexie par la suppression d'une ou plusieurs de ses syllabes.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **El soutien** : le locuteur a réduit la lexie composée (soutien-gorge) en supprimant son élément final (gorge). Ce type de troncation est appelé : « apocope ».
- **El soutinat** : le locuteur a réduit la lexie composée (soutien-gorge) en supprimant son élément final (gorge). Ce type de troncation est appelé : « apocope ».

6.1.2.4.2. Les dérivés sur la base de sigle

La siglaison est le procédé qui permet la formation d'unités lexicales en réduisant un mot ou un ensemble de mots en à leurs lettres initiales. Les sigles peuvent habituellement servir de base à des dérivés.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **El vissi** : le sigle anglais (WC) a servi de base au mot dérivé « vissi ».
- **El vissiyat** : pluriel de (WC), ce dernier a servi de base au mot dérivé « vissiyat ».

6.2. Créativité sémantique

6.2.1 Néologie sémantique

La néologie sémantique se caractérise par l'apparition d'un nouveau signifié dans un même cadre phonologique. Il y a donc union entre un signifiant déjà existant et un signifié nouveau dont l'association forme, en termes saussuriens, un nouveau signe F. Gaudin et *al* (2000 : 303). Elle englobe la conversion, le glissement de sens, la métonymie et les expressions idiomatiques.

6.2.1.1. La conversion

Ce procédé consiste à changer l'appartenance catégorielle d'une unité lexicale sans ajout ni suppression d'affixes dérivationnels. Par exemple un verbe peut devenir un nom ou un adjectif.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **El batista** : le locuteur a changé la catégorie grammaticale du nom propre « Baptiste » lequel est devenu nom commun.
- **El dfina** : le locuteur a changé la catégorie grammaticale du verbe arabe « dafana : دفن » lequel est devenu nom commun.
- **El melwa** : le locuteur a changé la catégorie grammaticale du verbe arabe « melwa : ملوى » lequel est devenu nom commun.
- **El jim** : le locuteur a changé la catégorie grammaticale du nom propre « Jim Thonpson » lequel est devenu nom commun.
- **El tbikh** : le locuteur a changé la catégorie grammaticale du verbe arabe « tabakha : طبخ » lequel est devenu nom commun.
- **Janitou** : le locuteur a changé la catégorie grammaticale du nom propre « Janitou » lequel est devenu nom commun.
- **Saddam** : le locuteur a changé la catégorie grammaticale du nom propre « Saddam » lequel est devenu nom commun.
- **Tajine bakir** : le locuteur a changé la catégorie grammaticale du nom propre « Bakir » lequel est devenu adjectif qualificatif.

6.2.1.2. Glissement de sens

Le glissement de sens est le fait qu'une lexie ou une expression acquiert au fil du temps, un sens différent de celui d'origine. Ce procédé

peut donner lieu à des quiproquos ou à des incompréhensions entre locuteurs.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **El bibliothèque** : la lexie (bibliothèque) désigne en français meuble permettant de ranger et de classer des livres. Le locuteur lui a attribué un sens différent de celui d'origine, et qui veut dire : meuble qui sert de rangement pour la vaisselle.
- **El bit** : la lexie (bit : بيت) désigne en arabe la maison. Le locuteur lui a attribué un sens différent de celui d'origine, et qui veut dire : chambre.
- **El bonc** : la lexie (banc) désigne en français le banc ou siège public en pierre ou en bois. Le locuteur lui a attribué un sens différent de celui d'origine, et qui veut dire : canapé.
- **El chombra** : la lexie (chambre) désigne en français la pièce d'une maison où l'on dort. Le locuteur lui a attribué un sens différent de celui d'origine, et qui veut dire : meubles qui constituent une chambre à coucher.
- **El foutay** : la lexie (fauteuil) désigne en français le siège à dossier et à bras pour une personne. Le locuteur lui a attribué un sens différent de celui d'origine, et qui veut dire : long siège à dossier où plusieurs personnes peuvent s'asseoir ensemble.
- **El glassi** : la lexie (glace) désigne en français le miroir. Le locuteur lui a attribué un sens différent de celui d'origine, et qui veut dire : armoire qui contient un miroir.
- **El kafatira** : la lexie (cafetière) désigne en français un appareil ménager permettant de préparer le café. Le locuteur lui a attribué un

sens différent de celui d'origine, et qui veut dire : ustensile servant à se laver les mains.

- **El tasse** : la lexie (tasse) désigne en français un petit récipient à anse servant à boire. Le locuteur lui a attribué un sens différent de celui d'origine, et qui veut dire : grand récipient en plastique.
- **El tassa** : la lexie (tasse) désigne en français un petit récipient à anse servant à boire. Le locuteur lui a attribué un sens différent de celui d'origine, et qui veut dire : grand récipient en plastique.
- **El blouza** : la lexie (blouse) désigne en français un vêtement de travail que l'on met par-dessus les autres pour les protéger. Le locuteur lui a attribué un sens différent de celui d'origine, et qui veut dire : robe.
- **El sabbat** : la lexie (sabbat) désigne en hébreu le jour férié consacré au culte divin pour les populations juives. Le locuteur lui a attribué un sens différent de celui d'origine, et qui veut dire : chaussure.
- **El tricou** : la lexie (tricot) désigne en hébreu un haut en laine. Le locuteur lui a attribué un sens différent de celui d'origine, et qui veut dire : tout vêtement couvrant le haut du corps.

6.2.1.3. La métonymie

La métonymie est une figure de discours qui permet de représenter la totalité par la partie, le contenu par le contenant, le producteur par la production etc. Ce procédé permet de créer « *un rapport de contiguïté entre le signifié originellement dénommé et le second* ». J. Sablayrolles (2000 : 228).

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **El soutien** : au lieu de (soutien-gorge), le locuteur a désigné un signifiant en n'utilisant qu'une partie du signifié.
- **El chombra** : au lieu de (chambre à coucher), le locuteur a désigné un signifiant en n'utilisant qu'une partie du signifié.

6.2.1.4. Les expressions idiomatiques

Les expressions idiomatiques sont des expressions spécifiques à une langue qui ne possèdent pas nécessairement d'équivalent littéral dans d'autres langues et dont la signification ne dépend pas de chacun des mots qui les composent, mais de l'ensemble des unités qui les constituent.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **Â'la s'lamtek** : de l'arabe (سلام et على), souhaiter la bienvenue.
- **Âslama** : en arabe : عَسْلَامَه, (de l'arabe : سلام et على), souhaiter la bienvenue.
- **B' hyat rassek** : de l'arabe (رأس et حياة), espérer longue vie à qqn.
- **B' s'lama** : de l'arabe (بالسلام), loc. dire au revoir.
- **B' zyane el saâd** : de l'arabe algérien), souhaiter bonne chance à qqn.
- **El baraka fi rassek** : de l'arabe (رأس et البركة), se dit pour présenter ses condoléances à qqn.
- **Laâ'kouba lik** : de l'arabe (العاقبة لك), espérer la même chose pour son interlocuteur.
- **Labas** : de l'arabe (لا بأس), être bien, en bonne santé.

- **Ma âandek char** : de l'arabe (ما عندك شر), que Dieu te préserve.
- **Maâ'likech** : de l'arabe algérien (ما عليكش), comment vas-tu ?
- **Mabrouk â'lik** : de l'arabe (مبروك عليك), félicitations.
- **Marah mâak char** : de l'arabe (ما راح معك شر), que Dieu te préserve.
- **Marhba bik** : de l'arabe : (مرحبا بك), bienvenu.
- **Mayjik char** : de l'arabe (شر et جاء), que Dieu te préserve.
- **Sal â'lihom** : de l'arabe : (عليهم et سأل), passer le salut à qqn.
- **Tabes âala n'bey** : de l'arabe algérien (طابس على النبي), formule de politesse qu'un locuteur dit lorsque son interlocuteur se penche pour ramasser qqch.
- **Techka l' n'bey** : de l'arabe (تشقى للنبي), formule de politesse qu'un locuteur dit à qqn. Qui lui rend visite.
- **Tewkaf l' n'bey** : de l'arabe (تقف للنبي), formule de politesse qu'un locuteur dit à qqn. Qui lui rend visite.
- **Trik el s'lama** : de l'arabe (طريق السلام), bonne route.
- **Wach rak** : de l'arabe algérien (واش راك), comment vas-tu ?
- **Wayn jit** : de l'arabe (اين جنت), comment vas-tu ?
- **Yenched â'lik el khayr** : de l'arabe (ينشد عليك الخير), formule de politesse qu'un locuteur dit à qqn. qui demande de ses nouvelles.
- **Yseksi â'lik el khayr** : de l'arabe algérien (يُسَقِّبِي) et de l'arabe : (عليك الخير), formule de politesse qu'un locuteur dit à qqn. qui demande de ses nouvelles.

- **Y'âaychek** : de l'arabe (يُعَيِّشُكَ), remercier qqn.
- **Y'barek fik** : de l'arabe (بيارك فيك), formule de politesse qu'un locuteur dit à qqn. qu'il l'a félicité.
- **Y'beki â'lik s'ter** : de l'arabe (يبقى عليك الستر), que Dieu te préserve.
- **Y'sal â'lik el khayr** : de l'arabe (يسأل عليك الخير), formule de politesse qu'un locuteur dit à qqn. qui lui demande de passer le salut à qqn. d'autre.
- **Y'selmek** : de l'arabe (يسلمك), remercier qqn.

6.3. Créativité grammaticale

6.3.1. Dérivation morphosyntaxique

La dérivation morphosyntaxique englobe : la féminisation, et la recatégorisation du substantif en adjectif.

6.3.1.1. La féminisation

La féminisation consiste à féminiser des mots censés être masculins ou pas, par l'adjonction du suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **El bassina** : au lieu de (bassine), le locuteur a ajouté le suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie pour désigner le genre féminin.
- **I batista** : au lieu de (Batiste), le locuteur a ajouté le suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie pour désigner le genre féminin.
- **El blouza** : au lieu de (blouse), le locuteur a ajouté le suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie pour désigner le genre féminin.

- **El couzina** : au lieu de (cuisine), le locuteur a ajouté le suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie pour désigner le genre féminin.
- **El chombra** : au lieu de (chambre), le locuteur a ajouté le suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie pour désigner le genre féminin.
- **El jardina** : au lieu de (jardin), le locuteur a ajouté le suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie pour désigner le genre féminin.
- **El jirikana** : au lieu de (jerricane), le locuteur a ajouté le suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie pour désigner le genre féminin.
- **El kafatira** : au lieu de (cafetière), le locuteur a ajouté le suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie pour désigner le genre féminin.
- **El karafa** : au lieu de (carafe), le locuteur a ajouté le suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie pour désigner le genre féminin.
- **El kasrona** : au lieu de (casserole), le locuteur a ajouté le suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie pour désigner le genre féminin.
- **El kilota** : au lieu de (culote), le locuteur a ajouté le suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie pour désigner le genre féminin.
- **El tabla** : au lieu de (table), le locuteur a ajouté le suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie pour désigner le genre féminin.
- **El tassa** : au lieu de (tasse), le locuteur a ajouté le suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie pour désigner le genre féminin.
- **Itra** : au lieu de (litre), le locuteur a ajouté le suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie pour désigner le genre féminin.
- **Mitra** : au lieu de (mètre), le locuteur a ajouté le suffixe arabe /a/ à la fin de la lexie pour désigner le genre féminin.

6.3.1.2. La recatégorisation du substantif en adjectif

Ce procédé consiste, comme son nom l'indique à recatégoriser le substantif (nom) en un adjectif qualificatif.

Exemples tirés de notre corpus de recherche :

- **Tajine bakir:** le locuteur a utilisé la lexie « bakir » qu'est un substantif en tant qu'adjectif qualificatif.

7. Facteurs favorisant la créativité lexicale

Le phénomène de créativité lexicale n'est pas expérimenté d'une manière homogène par les membres qui constituent la communauté linguistique. D'après J. Gumperz (1984 : 147) :

« Le fait que les membres d'une communauté soient reliés entre eux par leur créativité langagière nullement qu'ils soient reliés de la même façon : il peut exister une organisation de la diversité au sein de ce qui est possédé en commun ».

Il va de soi que la communication entre les interlocuteurs, orale soit-elle ou écrite, est sans nul doute influencée par des facteurs pouvant intervenir au cours de la discussion et qui conduiraient le locuteur à innover linguistiquement.

Après avoir minutieusement analysé notre corpus de recherche et ainsi relevé les unités lexicales considérées comme étant des entités néologiques, nous estimons que les facteurs qui influencent l'émergence des néologismes sont : le milieu social, la situation de communication, l'absence de la pression normative, la compétence langagière, l'interférence linguistique, et la place du locuteur dans l'échange langagier.

7.1. Le milieu social

La ville est une aire de cohabitation et de hiérarchisation communautaire de populations. Elle est considérée comme un espace où se rencontrent de nombreuses langues et variétés de langues.

En raison de ses facteurs économiques, la ville fonctionne d'après L-J. Calvet (1994 : 130), comme une sorte de pôle attirant les migrants de tout genre. Cet état de fait est en réalité un puissant facteur d'évolution linguistique, favorisant notamment l'emprunt aux langues étrangères, mais aussi les changements et les modifications phonétiques, morphosyntaxiques et sémantiques du langage de la vie courante comme l'a révélé notre corpus de recherche. Exemples : *el bifi* au lieu de buffet, *el farchita* au lieu de fourchette, *el blat* au lieu de plat, etc.

L-J. Calvet (1994 : 130) estime que « *la ville aspire du plurilinguisme et recrache du monolinguisme, et elle joue ainsi un rôle fondamental dans l'avenir linguistique de la région ou de l'État* ».

En effet, les caractéristiques de la ville font que de nouvelles formes langagières voient le jour. Dans la majorité des centres urbains, on assiste effectivement à la naissance d'une langue dominante qui remplit ses fonctions de langue véhiculaire. Selon T. Bulot (1998 : 41) :

« Une ville n'est surtout pas homogène quant aux pratiques linguistiques : elle est localisée dans une zone nécessairement dialectale et les formes de français qu'on y parle s'organisent autour d'une plus ou moins grande présence de traits dialectaux, chacune des langues, suivant son statut social, étant à plus ou moins grande distance de la variété la plus prestigieuse confondue par ailleurs avec le français standard. Les formes employées d'un quartier à

un autre, montrent que la ville, est de ce point de vue, nécessairement multiple ».

La ville est de ce fait un lieu d'échanges langagiers et les langues en usage par ses habitants sont le miroir de la société urbaine. Cette dernière est comme le souligne L-J. Calvet (1994 : 11) : « *un lieu de coexistence et de métissage linguistique* ».

Les habitants de la ville ont de toute évidence, conscience de leur appartenance à un milieu social bien déterminé dans la mesure où ils sont en position d'établir des frontières dans un espace qui leur est propre et qui permet de les distinguer des autres. Cet espace, en même temps linguistique, met en contact plusieurs entités linguistiques donnant ainsi naissance à des néologismes engendrés par la créativité lexicale.

7.2. La situation de communication

La situation de communication est rattachée à un moment et à un lieu concret où tous les éléments linguistiques entrent en jeu. Il est important de souligner le fait que dans n'importe quelle situation de communication, les circonstances qui entourent les interlocuteurs jouent un rôle des plus fondamentaux. Le locuteur, dans l'activité de parole, adapte sa façon de parler aux exigences de l'environnement dans lequel il est en présence.

En effet, une situation de communication usuelle n'engage en rien le locuteur à soigner et à respecter les normes des langues qu'il utilise. Au vu de Y. Derradji et al (2002 : 141) : « *Le particularisme qui affecte la langue française semble émerger surtout dans et à travers les pratiques linguistiques qui prédominent dans les situations de communications informelles* ». D'ailleurs, la collecte de notre corpus de recherche s'est déroulée dans un contexte informel, ce qui a laissé le libre arbitre aux

locuteurs de parler sans prendre en considération les normes linguistiques des langues qu'ils utilisent.

Il est évident que, la situation de communication joue un rôle des plus importants quant aux choix des diverses façons de parler, et que ces choix se font en fonction du contexte, c'est-à-dire, en fonction de la situation de communication. Cette dernière peut influencer en donnant libre cours au locuteur d'utiliser une large gamme de variétés linguistiques le poussant ainsi à user de ses talents pour créer des mots nouveaux.

7.3. L'absence de la pression normative

L'absence de la pression normative ainsi que la dimension informelle de la communication, offrent la liberté de parole au sujet parlant et contribuent au développement de sa créativité langagière ainsi qu'à l'émergence des néologismes, et ces néologismes peuvent tirer parti du brassage des langues en présence. Cette situation n'aurait eu lieu qu'en dehors des cadres préétablis d'échanges et de communication. Y. Derradji et *al* (2002 : 136) estiment que : « [...] *la diminution de la pression prescriptive exogène incite les locuteurs à créer des mots nouveaux en appliquant les règles de dérivation et de composition du français à des bases françaises ou arabes* ». Par exemple : *el jardin* au lieu de jardin, *el tabla* au lieu de table, *el tassa* au lieu de tasse, etc.

7.4. La compétence langagière

Il est évident qu'une bonne connaissance et une bonne maîtrise de la langue permettent au sujet parlant de l'utiliser de façon parfaitement normée, et ce quand il désire mettre en jeu toutes ses potentialités.

En revanche, une bonne maîtrise de la langue ne peut pas empêcher la mise en œuvre des néologismes. Les gens lettrés, tels que les auteurs et les

journalistes ont parfois tendance, comme le soulignent J. Sablayrolles et *al* (2003 : 76), à jouer de la langue en virtuoses du moment qu'il s'agit de genres littéraires où la forme est plus ou moins importante.

Cependant, une mauvaise maîtrise ou une maîtrise approximative de la langue conduit le locuteur à créer de nouvelles formes au lieu de se servir de celles en usage. À titre d'exemples, l'usage de l'article défini arabe « *el* » dans l'exemple « *el salon* » montre bien la méconnaissance ou l'oubli de l'article défini français (le) qui devrait être attribué au mot « *salon* ».

Il est à souligner que l'usage de plusieurs langues dans une même séquence discursive pourrait également exercer une sorte d'influence favorable à l'éclosion des néologismes générés indubitablement par la créativité lexicale du sujet parlant. Selon J. Sablayrolles (2003 : 78) et *al* :

« La maîtrise de plusieurs langues a sans doute des incidences sur les mécanismes intellectuels en action dans les activités langagières et la gymnastique mentale liée aux passages d'un lexique à un autre facilite probablement l'activation des procédés de formation des unités lexicales, et ce dans toutes les langues ».

7.5. L'interférence linguistique

L'interférence linguistique consiste en l'usage d'un trait phonétique, morphosyntaxique, ou lexical d'une langue « A » dans une langue « B ».

En effet, le phénomène d'interférence linguistique est souvent confondu avec celui de brassage linguistique. Toutefois, certaines nuances se dessinent entre les deux phénomènes. Selon W. Mackey (1976 : 414) :

« L'interférence est l'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou écrit une autre langue. C'est une caractéristique du discours et non du code. [...] Cela peut

aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident ».

De plus, étant donné que le système linguistique de la langue cible diffère de celui de la langue source, le sujet parlant, pour combler son incompetence langagière dans la langue cible, recourt à divers types d'interférences : phonétiques, morphologiques, lexicales, etc. donnant ainsi naissance à des mots nouveaux. Par exemple : *tazzina* au lieu de douzaine.

Il va sans dire que l'interférence linguistique peut être interprétée de trois manières :

- Du point de vue linguistique, elle se définit comme « *un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues* ». W. Mackey (1976 : 421). C'est les résultats dus aux contacts de langues.
- Du point de vue psychologique, l'interférence linguistique se considère comme une sorte d'influence comportementale ; cette hypothèse relève du domaine de la psychologie appliquée.
- Du point de vue pédagogique, elle serait une faute qu'a commise le sujet parlant étant apprenant. Cette faute est sans nul doute due à son incompetence linguistique. On parlera donc de « dérivation », de « glissement », de « transfert » et de « parasite ».

7.6. La place du locuteur dans l'échange langagier

Sociolinguistiquement parlant, lors d'un échange langagier, il s'avère que les locuteurs ne sont pas tous forcément sur le même piédestal. La position de supériorité d'un locuteur par rapport à ses interlocuteurs peut le guider à engendrer des néologismes. J. Sablayrolles et al (2003 : 74)

soulignent que « [...] on assène des néologismes comme on assène des coups, sans se sentir menacé de sanctions, même symboliques, en retour ». Le linguiste estime que la position dominante du locuteur le pousse à faire preuve de sa domination en se permettant ce qui est interdit à d'autres, s'amusant parfois à émettre des néologismes dont on suppose qu'ils ne seront pas vus comme tels par le récepteur qui attribue l'ignorance de ces mots à la pauvreté de son lexique. C'est en réalité dans cette position dominante attribuée « aux écrivains que réside leur droit largement reconnu de créer des néologismes ». J. Sablayrolles et al (2003 : 75).

8. Recensement et catégorisation des néologismes

Nous avons, dans le tableau ci-dessous, inventorié tous les procédés de formation des créativités lexicales que nous avons recensés dans notre corpus de recherche. Cela dans le but de récapituler les résultats obtenus suite à notre analyse et pour ainsi repérer au moyen de graphiques, les types de néologismes les plus usités par nos sujets parlants. Nous comptons un total de 350 unités néologiques. Nous tenons à préciser que plusieurs néologismes font à la fois partie de plusieurs procédés de création lexicale.

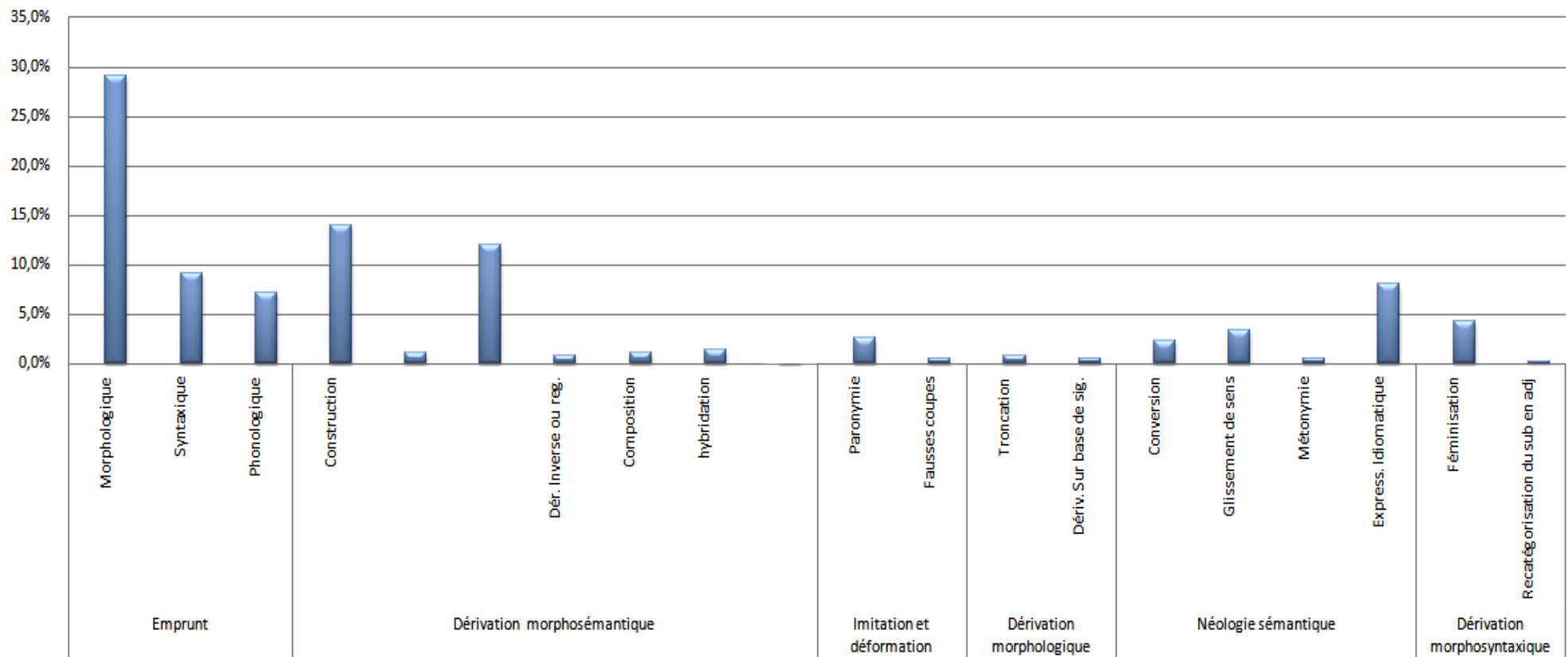
8.1. Pourcentage des néologismes

Le tableau ci-dessous, représente le pourcentage des néologismes que nous avons pu relever.

| | | Matrice externe | | | Matrices internes | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------|------------|-----------------|---------------|---------------|-----------------------------|---------------|----------------|----------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------|---------------------|-------------------------|---------------|--------------------------------|-----------------------------|
| | | Emprunt | | | Dérivation morphosémantique | | | | | | | | Imitation et déformation | | Dérivation morphologique | | Néologie sémantique | | | | Dérivation morphosyntaxique |
| | | Morphologique | Syntaxique | Phonologique | Construction | | | Dér. Inverse ou reg. | Composition | hybridation | Paronymie | Fausse coupe | Troncation | Dériv. Sur base de sig. | Conversion | Glissement de sens | Métonymie | Expressions Idiomatique | Féminisation | Recatégorisation du sub en adj | |
| | | | | | Pfx | Sfx | Psth | | | | | | | | | | | | | | |
| Total | 350 | 102 | 32 | 25 | 49 | 4 | 42 | 3 | 4 | 5 | 9 | 2 | 3 | 2 | 8 | 12 | 2 | 28 | 15 | 1 | |
| | | 29,14 % | 9,14 % | 7,14 % | 14,00 % | 1,14 % | 10,00 % | 0,86 % | 1,14 % | 1,43 % | 2,57 % | 0,57 % | 0,86 % | 0,57 % | 2,29 % | 3,43 % | 0,57 % | 08 % | 4,29 % | 0,29 % | |
| % | | 45,43% | | | 31,14% | | | | | | | | 3,14% | | 1,43% | | 14,29% | | | | 4,57% |

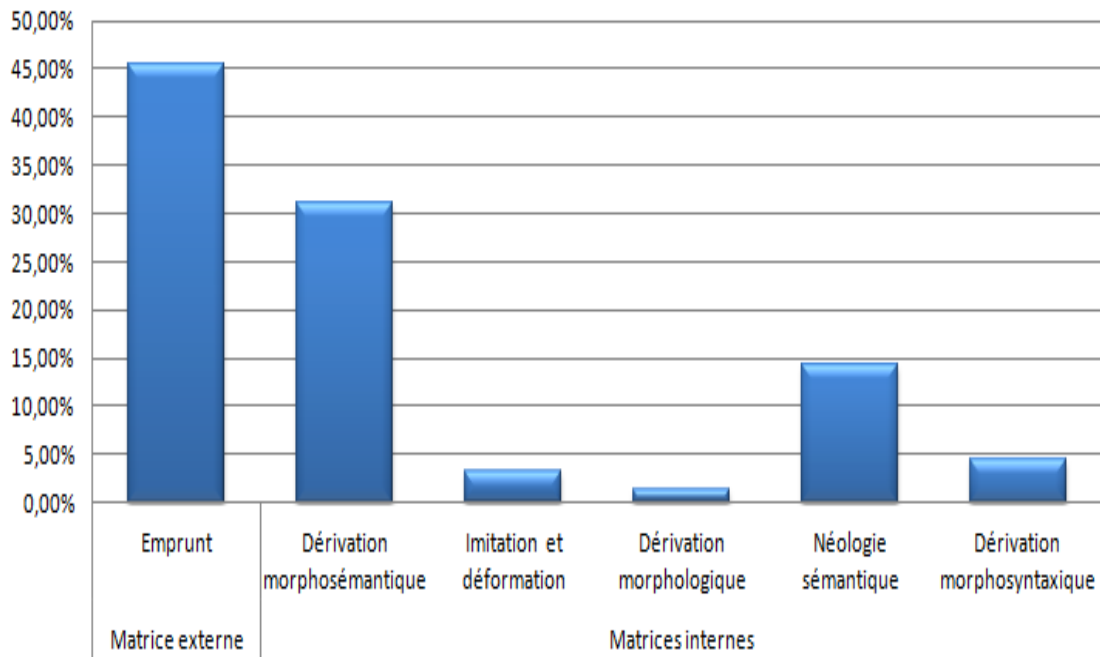
Tableau n°4 : Pourcentage des néologismes

Ces résultats peuvent être représentés de la façon suivante



Graphique n° 01 : Pourcentage des néologismes (01)

Pourcentage des néologismes



Graphique n° 02 : Pourcentage des néologismes (02)

À Partir de l'observation des graphiques ci-dessus, nous notons avec un pourcentage de 45,43% de l'ensemble des néologismes, l'apparition d'un bon nombre d'emprunts aux langues étrangères, notamment l'emprunt morphologique avec un taux de 29,14%, l'emprunt syntaxique 9,14 % et l'emprunt phonologique 7,14%. Cela se justifie par le fait que les locuteurs se réfèrent aux mots des langues étrangères et principalement à ceux du français du moment que ces mots-là leur sont inconnus en arabe. Aussi, nous remarquons un fort usage de la dérivation morphosémantique à savoir : la construction avec un taux de 27,14 %, la dérivation inverse ou régressive avec 0,86 %, la composition avec 1,14 %, et l'hybridation avec 1,43 %. Subséquemment, nous mentionnons, avec un taux de 14,29 % l'apparition de la néologie sémantique, soit : 2,29 % de conversion, 3,4 % de glissement de sens, 0,57 % de métonymies et 8 % d'expressions idiomatiques. L'usage important de la néologie sémantique par nos

locuteurs s'explique par le fait qu'ils inventent un nouveau signifié à signifiant déjà existant dans une autre langue.

En outre, nous constatons que l'imitation et la déformation, la dérivation morphologique ainsi que la dérivation morphosyntaxique, loin d'être absentes de notre corpus de recherche, se présentent respectivement avec les pourcentages de 3,14 %, 1,43% et 4,57% de l'ensemble des néologismes.

Conclusion

Dans le présent chapitre, nous avons analysé une à une les unités lexicales considérées comme des néologismes, en relevant les procédés de leur création et en procédant à leur catégorisation et à leur comptage, et ce afin de récapituler les résultats de notre analyse.

Nous avons décelé 350 néologismes :

- La créativité lexicale à savoir :
 - ⇒ 45,43 % d'emprunt
 - ⇒ 31,14 % de dérivation morphosémantique
 - ⇒ 3,14 % d'imitation et de déformation
 - ⇒ 1,43 % de dérivation morphologique

- La créativité sémantique à savoir :
 - ⇒ 14,29 % de néologie sémantique

- La créativité grammaticale à savoir :
 - ⇒ 4,57 % de dérivation morphosyntaxique.

À l'issue de cette classification, nous avons pu déceler les facteurs qui favorisent l'usage de ces néologismes. L'émergence de ces derniers est influencée par :

- Le milieu social du locuteur ;
- La situation de communication ;
- L'absence de la pression normative ;
- La compétence langagière du locuteur ;
- L'interférence linguistique ;
- La place qu'occupe le locuteur dans l'échange langagier.

CHAPITRE IV :

Approche

sociolinguistique urbaine

à Constantine : états des

lieux, enjeux et

perspectives

Introduction

La ville est un espace qui réunit une communauté sociale linguistique, mais cette communauté ne représente pas un ensemble invariable. En effet, la ville est loin d'être homogène quant aux formes langagières qui s'y trouvent, ces dernières s'organisent autour d'une diversification linguistique incontestable. La présence des langues des diverses communautés (endogènes ou exogènes) qui y sont passées montrent bien que la ville n'a pas de frontières étanches. C'est là où la sociolinguistique urbaine peut intervenir pour tenter de saisir les différentes formes des codes linguistiques qui s'organisent dans la trajectoire de la communication urbaine.

Les travaux menés dans ce sens sont indénombrables notamment ceux de : L-J. Calvet, T. Bulot, C. Juillard, D. Morsly, K. T-Ibrahimi, Y. Cherrad ..., et qui sont axés sur des perspectives analytiques se basant traditionnellement sur des corpus réels et authentiques que ces derniers soient oraux ou écrits. De cette manière, la sociolinguistique urbaine n'aborde pas la ville comme un contexte figé mais comme une organisation sociale considérée comme un espace composé et non comme un espace uniformément homogène.

Dans le présent chapitre, nous allons aborder la ville comme objet d'étude en exposant ce que l'école de Chicago a apporté à la sociolinguistique et spécifiquement à la sociolinguistique urbaine. Nous allons également essayer de comprendre les fondements ainsi que les orientations épistémologiques de la discipline. Enfin, nous retracerons les implications de la sociolinguistique urbaine en Algérie en ciblant le contexte urbain de la ville de Constantine ce qui nous aidera à appréhender les effets de l'urbanisation sur les pratiques langagières à Constantine.

1. La ville comme objet d'étude

Les études qui considèrent la ville comme objet d'étude sont aussi diverses qu'abondantes ce qui a laissé aujourd'hui son univers linguistique et sociolinguistique une matière à analyser. Les recherches menées dans cette perspective s'intéressent à l'usage des langues présentes sur son territoire, à leur statut ainsi qu'aux relations qu'elles entretiennent. D'autres études se sont même penchées sur l'influence que pourrait avoir l'urbanisation sur l'usage des langues et sur leurs corrélations avec les différents parlers qu'ils rencontrent au quotidien. Ces expérimentations caractérisent le propre de la sociolinguistique urbaine et forment donc un lien qu'on ne peut dissocier : la ville, ses langues et ses locuteurs.

De ce point de vue, l'objet d'étude de la sociolinguistique et notamment la sociolinguistique urbaine est donc loin d'être un système abstrait, c'est une langue concrète, parlée et pratiquée par des sujets parlants au sein d'une communauté linguistique donnée.

1.1. L'École de Chicago

Les réflexions autour de la sociolinguistique urbaine sont apparues au XX^{ème} siècle dans le département de sociologie de l'université de Chicago. Un département qui a vu le jour grâce au sociologue américain Albion Small en 1892, et qui s'avère être le premier département de sociologie au monde. Les études sur la ville, la délinquance, la criminalité et l'immigration, ont permis aux sociologues de l'école de Chicago (1910 – 1935) d'engendrer des études en sociologie qui n'ont pas cessé de faire parler d'elles et ont alors marqué l'Histoire. Ce courant de pensées rejoindra ceux de : Weber, Durkheim, Bourdieu, Touraine, le structuralisme, le fonctionnalisme et l'interactionnisme.

L'impressionnante croissance démographique de la ville de Chicago lui a permis d'attirer des vagues d'immigrés qui ont œuvré à la rendre une ville pluriethnique. Grâce à cet état de fait, la ville a été regardée par de nombreux chercheurs comme un corpus fertile et un terrain d'enquête très important. En gros, la ville est devenue un véritable « laboratoire social ».

L'École de Chicago n'aborde pas la ville comme un objet d'étude ordinaire, mais comme un mode de vie capable d'influencer le quotidien de ses habitants. La ville est considérée comme un univers qui encourage « l'individualisme » et qui mène communément à une différenciation sociale très marquée. Dans l'ouvrage de : Burgess, Mackenzie et Park intitulé « The City » publié en 1925, on voit que la ville de Chicago est considérée comme un laboratoire social perçu sous un angle sociologique et réparti en classes sociales et communautés urbaines.

Ce courant étudie l'espace urbain non pas comme un dispositif matériel ou un bloc architectural. Ainsi, la ville est une réalité humaine, un fruit des actions de l'Homme et qui ne peut qu'être impliquée au processus de développement des individus. Pour R. Park (1915 : 83), la ville est :

« Quelque chose de plus qu'une agglomération d'individus et d'équipements collectifs : rues, immeubles, éclairage électrique, tramways, téléphones, etc. ; c'est également quelque chose de plus qu'une simple constellation d'institutions et d'appareil administratifs : tribunaux, hôpitaux, écoles, postes de police et cors de fonctionnaires de toutes sortes. La ville est plutôt un état d'esprit, un ensemble de coutumes et de traditions, d'attitude et de sentiments organisés, inhérents à ces coutumes et transmis avec ces traditions. Autrement dit, la ville n'est pas simplement un mécanisme matériel et une

construction artificielle. Elle est impliquée dans les processus vitaux des gens qui la composent ».

Pour O. Spengler (1922 : 105) : « *La ville est à l'homme civilisé ce que la maison est au paysan* ». En gros, la ville est l'habitat naturel de l'individu civilisé.

Tout compte fait, la valeur que porte l'École de Chicago à la ville se résume à des expériences qui essayent de comprendre son contexte social et de l'appréhender selon des modèles d'analyse différents.

2. Autour de la sociolinguistique urbaine

Du moment que la sociolinguistique urbaine est une nouvelle branche de la sociolinguistique générale, il nous semble important de faire une comparaison entre les deux branches. Sommairement et selon V. Veschambre (2004 : 01) :

« Dans la sociolinguistique « classique », il s'agit d'étudier la covariance langue/société, sans problématiser la ville : l'espace apparaît comme un donné. En sociolinguistique urbaine, on considère que l'espace est un produit social, que la dénomination, la désignation de l'espace concourent à le produire socialement »

2.1. Sociolinguistique générale / sociolinguistique urbaine

2.1.1. La sociolinguistique générale

La définition de la sociolinguistique est nécessairement utile du moment qu'il s'agit du domaine d'étude dans lequel s'inscrit notre travail de recherche.

En effet, la sociolinguistique concerne les rapports qui s'établissent entre la société et la langue. En d'autres termes, c'est l'étude de la langue dans son milieu social. Cette discipline a vu le jour grâce à la sociolinguistique américaine W. Labov qui a fait d'elle non pas une branche de la linguistique, mais plutôt une autre conception de la langue. Il la considère comme outil de communication entre les sujets parlants qui constituent l'environnement social. Selon N. Babylon (1991 : 35), la sociolinguistique :

« A affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et l'usage du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques... Elle s'est donnée primitivement pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales ; aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel ».

L'objet de la sociolinguistique se résume à redéfinir le cadrage méthodologique de la linguistique. C'est en fait, les dichotomies langue / parole, diachronie / synchronie. Autrement dit, elle s'interroge sur la pratique de la langue dans la société.

La sociolinguistique décrit de manière systématique et empirique la diversité linguistique. Cette diversité n'est pas liée à la multiplication des langues mais à une diversité d'usage. Pour décrire l'usage différentiel de la langue, le sociolinguiste étudie les rapports existant entre la société et la

structure de la langue en collectant des données et en les analysant in vivo, c'est-à-dire auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique. « [...] *notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique* ». W. Labov (1976 : 258).

L'étude des structures et l'évolution de la langue se fait en la plaçant dans son contexte social et en faisant appel à des disciplines qui tendent à enquêter sur le terrain en se procurant les méthodes de :

- **La sociologie**, par le biais de l'observation, le questionnement et l'entretien.
- **L'ethnolinguistique**, grâce aux études qu'elle fait sur les langues en rapport avec la conception du monde.
- **La dialectologie**, grâce à laquelle les dialectes sont étudiés.

Par le biais de ces méthodes d'analyse, la sociolinguistique s'intéresse à la description des différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique, aux fonctions et usages du langage dans la société, à la maîtrise de la langue, à l'analyse du discours, aux représentations que les communautés linguistiques ont sur leurs langues et à la planification et la standardisation linguistique. Le but de cette analyse est de mettre au clair l'état d'avancement du fonctionnement langagier et social. Cette discipline répond aux divers aspects de la demande sociale.

Indubitablement, la sociolinguistique, par l'apport de sa méthode innovante et de ses éléments conceptuels, a révolutionné les perceptions et les études structuralistes de la langue en étudiant, non pas la forme de la langue, mais plutôt, son fonctionnement social.

2.1.2. La sociolinguistique urbaine

Depuis la fin du XX^{ème} siècle, la sociolinguistique et plus spécifiquement la sociolinguistique européenne a commencé à s'intéresser démesurément aux pratiques langagières observées dans les milieux urbains. Cet intérêt pour la sociolinguistique urbaine se voit pour la première fois dans les thématiques de deux colloques internationaux ; celui de Dakar (15-17 décembre 1990), qui s'intitule : « Des langues et des villes », et celui de Libreville (25 – 29 septembre 2000), intitulé : « Les villes plurilingues ».

En effet, l'approche sociolinguistique urbaine a pour objet d'exposer l'organisation sociocognitive de l'espace, les pratiques langagières qui y sont associées ainsi que les attitudes et les représentations linguistiques qui s'y écoulent. Pour T. Bulot (2011 : 09) :

« [...] une telle sociolinguistique est une sociolinguistique de la spatialité, où le discours sur l'espace, corrélé au discours sur les langues, permet de saisir les tensions sociales, les faits de ségrégations, la mise en mots des catégories de la discrimination ».

De ce fait, la sociolinguistique urbaine envisage la ville comme la pièce maîtresse de son étude, elle s'intéresse alors aux espaces urbains au moyen d'une approche sociale des actes de paroles enracinées dans la société. Étant donné que la ville est un carrefour où se réunissent plusieurs langues, plusieurs phénomènes langagiers, et de nombreuses richesses culturelles et identitaires, celle-ci a su susciter l'intérêt de multiples disciplines. De cette manière, la sociolinguistique urbaine conçoit le terrain urbain comme un lieu d'enquête avec toutes les particularités qui vont avec. Conformément à ce que dit T. Bulot (1998 : 118) : « *Il est bien question de*

considérer la ville autrement que comme un lieu d'enquête, de la concevoir comme un paramètre contraignant et contraint à des réalités langagières ».

En outre, la ville se définit comme un espace de diversité langagière en continuelle évolution dans la mesure où elle forme un espace qui donne lieu au contact de langues, au bilinguisme, au plurilinguisme, à la diglossie et bien autres conflits linguistiques.

Dans le cadre des recherches en sociolinguistique urbaine, un certain nombre de chercheurs insistent sur le besoin de prendre en considération toutes les nouvelles pratiques langagières issues de l'urbanisation et de l'immigration massive. S'agissant en l'occurrence des parler des « banlieues » tout en prenant en compte leurs considérations identitaires. C'est ce que souligne T. Bulot (1998 : 45) à travers ces lignes :

« Être d'un lieu est aussi savoir dire qui l'ont est, mais le dire c'est aussi faire état des tensions et des conflits, c'est encore montrer comment s'opère l'exclusion des minorités sociales. Une ville, et sans doute la ville, n'est surtout pas homogène quant aux pratiques linguistiques : elle est localisée dans une zone nécessairement dialectale et les formes de français qu'on y parle s'organisent autour d'une plus ou moins grande présence de traits dialectaux, chacun des locuteurs, suivant son statut social [...] Le parler dit des jeunes, les formes employées d'un quartier à un autre, les langues des diverses communautés en présence, exogènes ou endogènes, montrent que la ville est, de ce point de vue nécessairement multiple »

En somme, T. Bulot (2011 : 09) résume l'approche sociolinguistique urbaine en six points :

- La sociolinguistique urbaine considère les espaces de ville comme les lieux privilégiés de ses investigations compte tenu de la densité des manifestations scripturales des langues qui la caractérisent ;
- Elle problématise les corrélations entre langues et espaces du moment qu'elle manifeste des tensions identitaires entre communautés ;
- Elle conçoit la ville comme un lieu de pouvoir, de domination, de hiérarchisation, de discours en référence aux travaux de Bourdieu, Foucault et Lefebvre ;
- Elle affirme la nécessité d'une approche pluridisciplinaire du terrain pour rendre compte de sa complexité ;
- Elle comprend la ville comme un espace de coexistence plus ou moins tendu entre communautés linguistiques et, dès lors, comme un espace de gestion de cette tension ;
- Enfin, elle utilise dans la plus part des cas l'image comme méthode de collecte des observables.

2.1.2.1. L'urbanité

La notion de l'urbanité désigne le caractère de ce qui est en relation avec la vie dans la ville. Elle se réfère particulièrement à toutes les sociétés avec toutes leurs spécificités sociales, culturelles, historiques, identitaires,

et même architecturales. B. Lemezet (2002 : 75) définit la notion comme étant :

« Un concept d'histoire sociale et politique, qui revoie au concept de communauté sociale et politique instituée de façon permanente autour d'espaces publics, comme l'agora et le théâtre. Ces aspects fonctionnels de la définition du concept de la ville s'inscrivent dans une perspective esthétique à partir du moment où ils se donnent des signifiants : à partir du moment où de formes architecturales donnent à voir de la réalité de l'appartenance sociale et politique dont la ville est de lieu ».

2.1.2.2. L'adjectif urbain

L'adjectif urbain(e) désigne un champ méthodologique aussi vague que problématique. Il est important en tant que sociolinguiste de signaler que le but de la sociolinguistique urbaine n'étant pas de faire de la sociolinguistique en « ville », mais que cette dernière est considérée comme un espace complexe et non pas comme un lieu d'investigation. Les résultats qui sont censés être obtenus à l'issue d'une étude en sociolinguistique urbaine doivent tenir compte du caractère urbain des données recueillies.

2.1.2.3. La sociolinguistique urbaine et ses disciplines connexes

Similairement à la sociolinguistique classique, la sociolinguistique urbaine étudie les structures et l'évolution de la langue en faisant appel à d'autres disciplines qui tendent à enquêter sur la ville à savoir :

- **La sociologie** : qui consiste à étudier les phénomènes sociaux comme la stratification sociale⁴⁵, la mobilité sociale⁴⁶, les groupes sociaux et leur situation dans la hiérarchie sociale. La sociolinguistique urbaine puise dans les ressources de la sociologie un certain nombre de concepts tels que, norme, variation, groupe de référence etc.

- **La sociologie urbaine** : est une filière de la sociologie qui tend à étudier les éventuelles interactions et transformations qui existent dans les villes. Y. Grafmeyer (1994 : 128) affirme que :

« La connaissance de la réalité des interactions entre une morphologie sociale et une morphologie urbaine permet d'une part de favoriser la vie sociale dans les villes existantes, et d'autre part de mieux concevoir les nouveaux ensembles urbains ou architecturaux (programmation). De telles recherches sont à la fois descriptives, compréhensives et programmatiques ».

En effet, l'École de Chicago a toujours orienté ses travaux sur la ville vers une composition spécifiquement sociologique.

- **La dialectologie** : aussi appelée géographie linguistique est une branche de la linguistique qui étudie les dialectes⁴⁷ propres à une zone géographique donnée. Vers la fin du XIX^{ème} siècle, les précurseurs de la dialectologie avaient collecté des données

⁴⁵ La stratification sociale désigne la répartition de la population d'une société en différents groupes sociaux différenciés et hiérarchisés. Cette répartition résulte du fait que toute société est construite sur un système de différenciation ou de hiérarchisation des positions sociales.

⁴⁶ La mobilité sociale désigne le changement de position sociale d'une personne par rapport à celle de ses parents (mobilité sociale intergénérationnelle) ou au cours de sa vie (intragénérationnelle). C'est un concept sociologique qui analyse la circulation des individus entre les différentes positions de l'échelle sociale.

⁴⁷ Un dialecte est, au sens large, une variété linguistique propre à un groupe d'utilisateurs déterminés. Toute langue naturelle d'une certaine extension démographique et géographique possède des dialectes.

dialectologiques qui leur ont servi à établir des Atlas et des cartes linguistiques à l'échelon national et régional. La dialectologie se donne pour mission de décrire de manière comparative les différents dialectes dans lesquels une langue se varie dans l'espace. Elle détermine les zones dialectales conformément à des critères phonétiques, grammaticaux, morphologiques et lexicaux.

- **L'ethnolinguistique** : est une discipline qui étudie la corrélation entre les langues, les sociétés et les conceptions du monde. Autrement dit, elle vise à analyser les rapports entre la disposition des langues et l'organisation socioculturelle des sociétés. De ce fait, l'ethnolinguistique étudie la relation entre la société et la parole (littérature oralisée, contes, faits historiques, surnoms ...), ainsi que les caractéristiques foncières de la langue.

3. Les champs de la sociolinguistique urbaine

À l'image de la ville, la sociolinguistique urbaine est un champ pluridimensionnel dans la mesure où plusieurs points sont à retenir pour circonscrire son objet d'étude. On distingue quatre temps majeurs dans le champ global de la sociolinguistique urbaine à savoir :

- L'étude et l'analyse des changements observés dans la répartition des langues (distribution, transmission) dans l'espace urbain. À cet effet, L-J Calvet (1994) a éclairci quelques phénomènes langagiers comme le « brassage linguistique » qui s'opère à l'intérieur des villes, ces dernières agissent comme une « pompe » qui aspire le plurilinguisme et rejette le monolinguisme.
- L'identification des effets de l'urbanisation sur les formes linguistiques dès lors que l'urbanisation ait des incidences directs sur

le corpus des langues (Calvet 2000). En effet, G. Manessy (1992) avait quant à lui élaboré tout un répertoire des « modes de structuration des parlers urbains ». Les changements que subissent les langues dans les villes aboutissent à leur dialectalisation ou même à leur créolisation.

- L'étude de la manière dont les représentations linguistiques sont déclarées par des groupes sociaux différents, ce qui contribue à « la territorialisation » et à « la mise en mots de l'identité urbaine » (Bulot et Teskos 1999).
- La quatrième perspective a pour lieu de prédilection la « banlieue » avec toutes les circonstances qui vont avec (délinquance, adolescent, tags, insultes ...)

4. L'identité linguistique et l'identité urbaine

Les recherches en sociolinguistique urbaine ne peuvent pas ne pas tenir compte de l'importance de l'aspect culturel et identitaire dans l'analyse des pratiques langagières des sujets parlants. K. Taleb-Ibrahimi (1995 : 79) explique à ce sujet que :

« La langue, marqueur social par excellence, est considérée comme étant un des facteurs déterminants dans la construction de toute identité, quelle soit personnelle, collective, groupale, régionale ou même nationale. Le processus d'identification, qui inscrit l'individu dans une sphère sociale particulière, se traduit par les pratiques langagières. Dans ce cadre, la langue peut être perçue comme étant véhiculaire de l'identité ».

C. Juillard (1995 : 63) ajoute que : « *La question identitaire est indissociable de l'utilisation du langage* ». En effet, la question de l'identité peut être porteuse de tous les composants qui définissent l'élaboration du répertoire langagier d'un individu. De ce fait, le choix de la langue ainsi que son usage résulte généralement de l'identité que détient le locuteur. En parlant de ces éléments, une définition de l'objet de « l'identité » s'impose. L'identité est définie par A. Maalouf, dans son essai « *Les identités meurtrières* » (1998 : 17) comme suit :

« L'identité de chaque personne est constituée d'une foule d'éléments qui ne se limitent évidemment pas à ceux qui figurent sur les registres officiels. Il y a, bien sûr, pour la grande majorité des gens, l'appartenance à une tradition religieuse, à une nationalité, parfois deux ; à un groupe ethnique ou linguistique ; à une famille plus ou moins élargie ; à une profession ; à une institution ; à un certain milieu social... ».

Il ajoute ensuite que :

« Chaque personne sans exception aucune, est dotée d'une identité cosmopolite, il lui suffirait de se poser quelques questions pour débusquer des fractures oubliées, des ramifications insoupçonnées, et pour se découvrir complexe, unique, irremplaçable ». A. Maalouf (1998 : 28).

En observant ces deux citations, on remarque que le caractère cosmopolite de l'identité se présente comme une évidence. Lorsque l'auteur a évoqué la question de l'identité, il a donné des exemples concrets, il mentionne d'abord que la question identitaire n'a absolument rien à voir

avec les documents officiels de l'individu, la notion d'identité est bien plus étendue, elle englobe ainsi toutes les appartenances culturelles, religieuses, linguistiques... Bien d'autres auteurs rejoignent l'opinion exprimée par A. Maalouf ; C. Lagarde (2008 : 43) affirme en parlant de l'identité que : « *Le terme identité présente une réelle ambiguïté, puisqu'il possède deux sens distincts et dans une certaine mesure contradictoires* ». C. Lagarde atteste à son tour que chaque personne est à la fois similaire aux autres et en même temps unique en son genre.

Aborder la question identitaire devient en effet, de plus en plus délicat dans la mesure où l'espace où l'on vit s'organise comme cosmopolite. En réalité, aborder une telle thématique dans un espace urbain ne s'avère pas être une tâche aisée. Les nombreuses recherches qui ont été menées dans le but d'appréhender cette « notion-concept » attestent effectivement de la délicatesse de la question de l'identité et plus précisément de l'identité urbaine.

Ultérieurement, en faisant appel aux principes de « l'anthropologie urbaine ⁴⁸», l'école de Chicago soumet la théorie des aires concentriques, où la ville exposée par des cercles concentriques, chaque cercle incarne une catégorie sociale et le milieu où cette dernière est censée appartenir. Cet organigramme rend compte en effet du cosmopolitisme identitaire de la ville qui, de ce point de vue, se voit comme une entité sociale. F. Melliani (2001 : 65 – 66) en approchant ce schéma estime que :

« L'identité d'une ville est effet plurielle et comprend notamment des images relatives à son histoire, à son environnement physique et social, images qui vont s'attacher à la population résidente et devenir le

⁴⁸ L'Anthropologie urbaine est une des plus jeunes branches de l'anthropologie. Elle a pour objet d'étude la ville et la vie qui s'organise à l'intérieur de l'espace urbain.

support de la cristallisation des identités individuelles ».

C'est ainsi dire que l'identité d'une ville se définit en fait, dans l'éclatement, le cosmopolitisme et l'hétérogénéité. La pluralité identitaire d'une ville implique la reconnaissance aussi bien des spécificités de son espace que celles de ses locuteurs.

À travers ses études sur la situation sociolinguistique du Sénégal, C. Juillard (1995 : 68) reconnaît que : « *Cette appropriation linguistique permet à ses usagers le marquage d'une nouvelle identité urbaine, et entraîne une mise en concurrence des langues héritées du territoire [...] avec la nouvelle langue commune* ». Tout compte fait, l'identité a le maintien des spécificités et des caractéristiques linguistiques qui octroient aux locuteurs la possibilité de créer une identité qui leur est propre. Pour C. Lagarde (2008 : 59) : « *Au moindre échange communicatif, elle se révèle (en parlant de l'identité) puisqu'elle s'entend* ». En partant du principe de l'auteur, on comprend que l'identité a la spécificité d'être explicite en se voyant apparaître dans le moindre échange communicatif.

Finalement, il convient donc de souligner que la question linguistique est indissociable de la question identitaire, la langue a pour rôle de motiver et faciliter son émergence. L'une des conséquences de l'intérêt de l'identité urbaine est sans doute l'hétérogénéité identitaire et linguistique que connaissent les villes à l'heure actuelle.

5. La sociolinguistique urbaine et ses orientations épistémologiques

L'enjeu fondamental de la sociolinguistique urbaine réside dans le fait de saisir la dimension linguistique de l'espace urbain. L-J Calvet (1993 : 28) propose trois options qui serviront de guides méthodologiques aux recherches en sociolinguistique urbaine.

5.1. L'analyse des relations entre les langues et les villes plurilingues

Ce premier courant rassemble des études portant sur deux axes : le corpus et le statut des langues (ou les deux ensemble). Les recherches qui s'appuient sur des corpus visent à analyser les langues à l'intérieur des villes à travers leurs formes en s'intéressant également aux effets que peut avoir l'urbanisation sur les langues en présence. Les recherches qui reposent sur le statut des langues s'intéressent quant à elles aux rapports entre les langues ainsi qu'à l'apparition des langues véhiculaires dans un contexte proprement urbain. Finalement, les études qui se basent sur les deux, concernent la gestion in vivo des langues et du plurilinguisme.

5.2. La ville comme source de production lexicale

Ce champ de la sociolinguistique urbaine prend en charge l'étude et l'analyse de la productivité lexicale au sein de la ville. En réalité, plusieurs chercheurs se sont donnés pour ambition de déchiffrer, à titre d'exemples, les parlers des jeunes. Les travaux de L-J Calvet, J-P Goudaillier, T. Bulot, J. Billiez, Y. Cherrad et D. Morsly, témoignent dans cette optique, d'une grande hétérogénéité épistémologique et théorique à savoir : l'étude des procédés de production et de création lexicale avec leur dimension culturelle et identitaire. Tous ces éléments peuvent avoir une retombée sur l'intégration sociale des sujets parlants.

5.3. La ville caractérisée par sa « mise en mots »

À la lumière des travaux développés par T. Bulot, l'espace urbain est appréhendé comme une sorte de construction socialement linguistique. La ville avec son caractère cosmopolite permet de mener des études sur les pratiques langagières qui tentent d'exprimer l'appropriation de l'espace urbain par les groupes sociaux. « *La mise en mots de la covariance entre structure spatiale signifiante et la stratification sociolinguistique* » T. Bulot

(2007 : 17). Dans ces conditions, la sociolinguistique urbaine prend en considération la parole urbaine non pas comme une donnée mais comme le résultat d'une procédure de construction et de reconstruction langagières.

6. La sociolinguistique urbaine en Algérie

6.1. Les villes algériennes : état des lieux

Pour approcher les villes algériennes, P. Bourdieu (1980 : 54) a écrit :

« L'Algérie de 1830, pays de villages et de tribus, présentait une faible densité urbaine, lieux des oppositions et des transactions entre le monde rural et le monde citadin, les grandes villes se définissaient essentiellement par leurs fonctions : lieux de commerce et foyers religieux, elles avaient pour centre vital la mosquée principale et, tout à côté, le quartier des affaires, fort animé ».

De ce fait, les centres urbains apparaissaient comme des lieux d'échange, de rencontres et de commerce, la ville était comme une sorte d'organe nécessaire à la vie en communauté où la population est censée se rencontrer dans les mosquées, les lieux de culte et dans les marchés. En dépit de toute cette dynamique, les mémorialistes et les historiens estimaient que l'Algérie avait à cette époque-là peu de centres urbains ⁴⁹et que la plus grande partie était considérée comme étant une zone rurale (P. Bourdieu 1980).

Durant la colonisation, quelques agglomérations se manifestaient comme des centres urbains là où la colonisation française avait fondé ses administrations et ses institutions. Ces circonstances ont pu rendre ces espaces plus fréquentables et plus importants aux yeux des habitants.

⁴⁹ Un centre urbain est un ensemble, d'un seul tenant, de plusieurs aires urbaines et des communes qui s'y rattachent.

Les urbanistes et les sociologues (A. Nouchi 1955, 1981, et P. Lowy 1975) s'accordent à dire que la question de l'urbanisation a vraiment su s'imposer après l'indépendance de l'Algérie en 1962. En réalité, les villes algériennes ont pu bénéficier des changements et des développements que l'État algérien a instaurés au lendemain de l'indépendance. Cette période a concrètement connu une remarquable urbanisation⁵⁰ qui, toutefois était mal pensée et mal planifiée en raison de l'arrivée massive de populations revenues des quatre coins du pays à la recherche du travail et des commodités qu'offrent la ville. Les petites agglomérations et les espaces ruraux avoisinant la ville ont connu à l'époque, une dépopulation très importante au grand bénéfice de ces centres urbains.

L'ensemble des décisions prises par l'État algérien à l'époque, consistait à la mise en place d'une politique d'aménagement des espaces urbains tout en veillant à minimiser les conséquences pernicieuses d'une surpopulation inquiétante. Une trentaine d'années après, les mêmes tourments semblaient occuper les politiques d'aménagements des espaces urbain et ce, en raison de la décennie noire et le terrorisme (les années 1990) qui ont poussé d'autres vagues de ruraux à fuir les campagnes et les montagnes pour venir s'installer en ville. Cette dernière leur offrait la sécurité dont ils avaient besoin du moment que leurs villages formaient des refuges pour les terroristes.

Dans un projet de recherche sur l'apport des petites agglomérations dans la croissance des espaces urbains en Algérie, A. Hadjiedj et M. Chadli notent des chiffres très alarmants qui mettent en lumière cette situation et expliquent que :

⁵⁰ L'urbanisation est un mouvement historique de transformation des formes de la société que l'on peut définir comme l'augmentation du nombre de ceux qui habitent en ville par rapport à l'ensemble de la population. C'est donc un processus de développement des villes et de concentration des populations dans ces dernières.

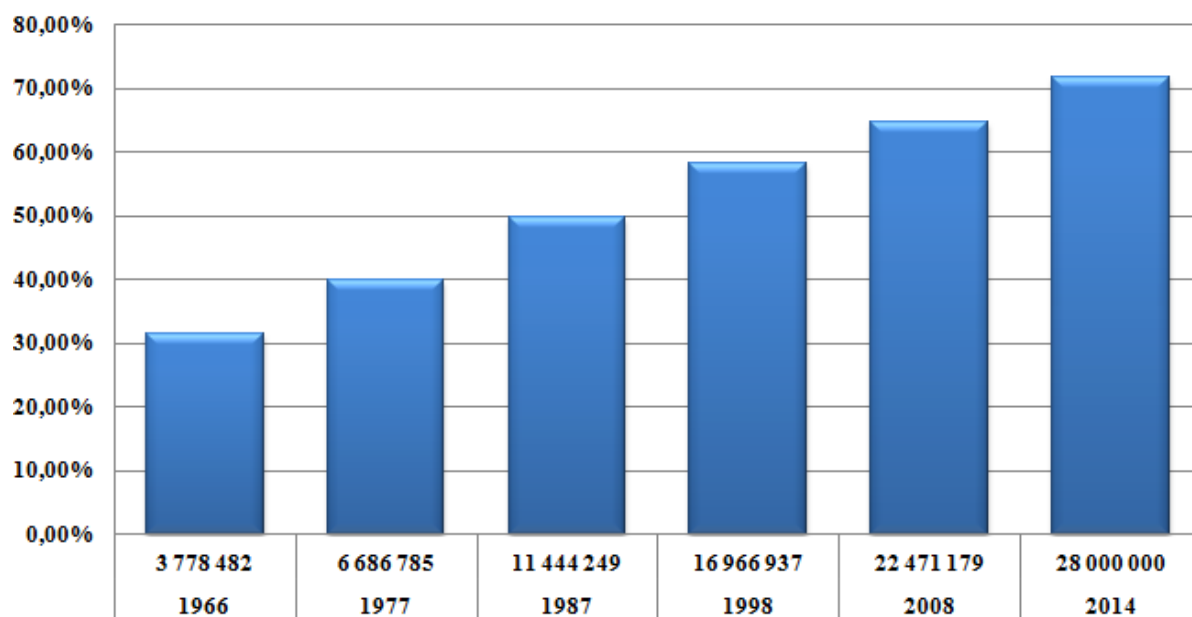
« Il ressort que les grandes villes sont appelées à connaître de graves crises à tous les niveaux, si rien n'est fait pour une véritable politique d'aménagement du territoire, qui vise la dynamisation des petites villes, la revitalisation des campagnes algériennes et la décongestion des grandes villes ». (A. Hadjiedj & M. Chadli 2008 : 02).

En effet, ces circonstances ont contribué à donner une mauvaise image des villes et des grandes métropoles d'Algérie et ce, avec la naissance des bidonvilles, des habitations anarchiques, et des problèmes sociaux tels que le chômage, la délinquance et la criminalité.

Avec l'avènement de ces deux grandes vagues de migration, les villes algériennes ont connu de 1966 à 1998 une surpopulation et une croissance urbaine qui s'est avérée hors de contrôle. Le tableau ci-dessous, expose des données chiffrées de la situation de l'époque.

| Années | Population urbaine en Algérie | Pourcentages |
|---------------|--------------------------------------|---------------------|
| 1966 | 3 778 482 | 31,4 % |
| 1977 | 6 686 785 | 40 % |
| 1987 | 11 444 249 | 49,7 % |
| 1998 | 16 966 937 | 58,3 % |
| 2008 | 22 471 179 | 64,7 % |
| 2014 | 28 000 000 | 71,9 % |

Tableau n° 05: La population urbaine en Algérie – Source : Office national des statistiques (ONS) 1966 – 2014



Graphique n° : 03 : Population urbaine en Algérie

À travers l'observation de ces chiffres, on remarque que chaque décennie enregistre environ 10 % d'accroissement de la population urbaine. Parmi les éléments qui favorisent cette amplification, on cite généralement une vague importante de population venue des zones rurales qui est attirée par les commodités et les opportunités de travail qu'offre la ville, surtout que cette dernière possède tout le flot industriel de l'Algérie.

En outre, il est important de dire que l'attraction économique des villes sur le monde rural n'est pas le seul facteur de l'augmentation de la population urbaine. Bien d'autres facteurs sont aussi à prendre en considération tels que : la présence des centres d'enseignement supérieur (les universités et les écoles supérieures), les hôpitaux avec les médecins les plus compétents, et pas mal d'autres services que les compagnes et les villages ne peuvent regrettamment pas offrir.

6.2. Les villes algériennes et leurs contextes linguistiques

Les études menées en sociolinguistique urbaine ont connu un exploit considérable dans la mesure où les villes algériennes exposent des champs d'investigation aussi vastes que variés. Les espaces urbains qui s'offrent aux urbanistes, aux sociologues et aux sociolinguistes deviennent de plus en plus complexes quant à la façon de rendre compte de leurs codes linguistiques. Les chercheurs se confrontent alors à diverses difficultés : d'un côté ils doivent dégager les codes linguistiques en présence avec toutes les caractéristiques qu'ils impliquent en les reliant à leurs contextes d'utilisation et de production et, d'un autre côté, ils doivent expliquer avec exactitude l'apparition des nouveaux codes linguistiques relatifs à cet espace même si l'organisation urbaine des villes algériennes n'est toujours pas facile à approcher. Les études et les travaux qui abordent ces problématiques décrivent les changements linguistiques que connaissent les langues dans les villes ainsi que l'émergence de nouveaux parlers proprement urbains.

En 1996, la revue « Plurilinguismes » a abordé la question du plurilinguisme dans la capitale de l'Algérie en lui consacrant tout un numéro. Ce dernier propose plusieurs champs de recherches à savoir : la description du parler algérois, et des jeunes algérois, etc. L'observation de ces recherches expose la complexité de la ville algérienne avec toutes les difficultés qui émergent dès lors qu'on tâche d'aborder ses spécificités linguistiques.

En effet, D. Morsly (1996 : 69) explique à ce sujet qu' :

« Il est difficile de donner une idée exacte de la façon dont se répartissent les différentes langues à Alger, les recensements récents de la population ne contiennent pas de questions sur les pratiques linguistiques ni, comme on le faisait pendant la période coloniale, sur l'appartenance « ethnique » des locuteurs ».

De ce fait, les recensements réalisés sur la population algérienne ne prennent pas en compte l'aspect linguistique et les langues pratiquées par ce peuple. L'insouciance quant à la question linguistique est à relier à la politique linguistique du pays qui impose et prescrit une homogénéité linguistique et culturelle. Les retentissements de cette politique sont devenues très visibles dans l'environnement urbain qui, par son organisation, encourage le multilinguisme et le multiculturalisme et rejette le monolinguisme et le monoculturalisme (L-J. Calvet 1994).

Toutes ces circonstances octroient à la capitale de l'Algérie le statut d'une ville parfaitement plurilingue. Le parcours épistémologique que suit D. Morsly (1996) pour comprendre les raisons de l'existence du plurilinguisme s'inscrivent dans une perspective à la fois historique et linguistique. La sociolinguiste estime qu'une reconstitution historique de la ville et des langues qui y sont pratiquées peuvent être en réalité un processus d'étude de la situation sociolinguistique actuelle.

Aujourd'hui, la situation sociolinguistique de toutes les villes d'Algérie jouissent d'un plurilinguisme remarquable, où sont utilisés : l'arabe standard avec sa qualité de langue officielle, l'arabe algérien et le berbère avec toutes ses variétés avec leur qualité de langue de tous les jours à caractère vernaculaire, en plus de la langue française qui s'avèrent être très présente dans tous les secteurs. On notera également une présence un peu moins dynamique des autres langues étrangères.

Il ressort de cette situation, que dans la perspective d'une approche sociolinguistique urbaine, il est essentiel de prendre en considération les effets de l'urbanisation sur les langues tout en repérant les marques que le « facteur urbain » insère dans les pratiques langagières qui permettent de bien cadrer les rapports langue(s)-villes.

6.3. Le contexte urbain de Constantine

Constantine a depuis environ 2500 ans été un lieu d'implantation humaine. Elle était la métropole régionale en Algérie et ce, depuis la Numidie Antique et demeure durant et après la colonisation française (1837 – 1962), capitale de l'Est algérien.

En raison de son positionnement géographique privilégié qui la place entre le Tell et les Hautes plaines, à la croisée des grandes villes telles que : Annaba, Biskra, Skikda, Sétif, son potentiel administratif et son poids économique, scientifique et culturel, Constantine a abrité de nombreuses populations originaires de différentes régions et pays du monde.

Comme toutes les villes algériennes, Constantine a assisté depuis l'indépendance de l'Algérie à un processus d'urbanisation assez important. En effet, les avantages et les conditions de vie qu'elle fournit, permettent à Constantine d'attirer de plus en plus de population et elle se trouve être l'objet d'un exode rural incontestable. D'après les statistiques effectuées à Constantine (commune de Constantine et chef lieu de la wilaya), 60% de la population algérienne occupe la ville, un espace qui toutefois ne représente que 08% de la superficie de la wilaya. Selon R. Boussouf (2006), la population de Constantine a augmenté de 50000 habitants de 1962 à 1966 ce qui permet à la ville de marquer le taux de croissance le plus élevé par rapport aux autres grandes villes du pays. Pour L-J Calvet (1994 : 137) : *« L'évolution de la situation linguistique interne des différents pays concernés est ainsi fortement marquée par le taux d'urbanisation »*.

Effectivement, dans les années soixante, avec l'indépendance de l'Algérie, le pourcentage se développe grâce aux progrès des conditions de vie et le sentiment de sûreté après la période sombre et inquiétante de la colonisation. À partir de l'année 1987 on assiste à une augmentation de

croissance importante jusqu'aux années 2000 qui ont été marquées par une stabilisation et un développement moins fort.

6.4. Le choix de Constantine

Le choix de travailler sur la ville de Constantine est loin d'être anodin. Il est fondé par deux principaux motifs. Tout d'abord, notre rattachement à cette ville, un rattachement qui nous permet d'avoir un regard quasi permanent sur les moindres détails de la ville. Ensuite, nous estimons que Constantine présente des caractéristiques représentatives du point de vue linguistique et sociolinguistique. Elle abrite et a abrité des populations venues de tous les coins du monde ce qui constitue concrètement un point de rencontre des migrations et des différentes langues et variétés de langues.

7. Les effets de l'urbanisation sur les pratiques langagières à Constantine

La ville ne se résume pas qu'à une agglomération d'individus et d'infrastructures. La ville est plutôt une partie prenante dans le processus vital des individus qui la composent ; c'est un produit de la nature, une entité humainement sociale.

En effet, à l'intérieur de n'importe quelle zone d'habitat, des éléments sont à l'œuvre permettant d'engendrer des caractéristiques propres à sa population. En plus d'être une unité géographique, la ville détient un pouvoir fondamental sur sa population et notamment sur la configuration et la structuration des langues qui y existent.

Parallèlement à l'étude des mutations observées dans la distribution des langues en milieu urbain, la sociolinguistique urbaine vise par ailleurs,

à identifier les effets de l'urbanisation sur les formes linguistiques. En réalité, les données théoriques de la sociolinguistique urbaine, développées par (T. Bulot 2001) et (L-J. Calvet 2002) proposent des démarches profitables à l'étude des rapports entre la ville et les langues. L'approche de ces chercheurs a pour but de permettre d'exposer l'impact de l'urbanisation sur le développement ou le changement linguistique qui se trouve à l'intérieur d'un milieu urbain.

Il s'agira donc dans cette perspective, de dégager les traces que le facteur urbain insère dans la morphologie des pratiques langagières des sujets parlants constantinois.

7.1. La ville comme lieu de brassage et de créativité linguistique

Historiquement plurilingue, la ville de Constantine préserve cette situation linguistique jusqu'à nos jours. Le répertoire langagier de cette ville résulte de toutes les mutations qu'elle a connues tout au long de son existence, il est en effet le fruit de ses transformations et de son évolution. Il a été mentionné dans les précédents chapitres que Constantine détient des racines migratoires incontestables qui ont manifestement pu influencer son vestige linguistique.

Il est donc convenu de dire que les langues qui sont passées par Constantine ont engendré un brassage linguistique évident, permettant de constituer pour les sujets parlants constantinois un moyen pour élaborer un répertoire linguistique qui leur est propre. Par conséquent, le brassage linguistique peut être à l'origine de la créativité lexicale, par exemple à l'intérieur d'une même unité linguistique existent des structures morphologiques et syntaxiques appartenant à deux codes linguistiques complètement différents. Comme dans l'exemple : *El lyane*⁵¹, l'article

⁵¹ Du turc : (lyân), n. m. sing. grand récipient creux en métal.

défini arabe « el » a été ajouté à la base du mot turc (lyân) en guise de préfixe.

Selon toute évidence, il convient donc de dire que la ville est un lieu d'échanges langagiers et les langues pratiquées par ses habitants portent les marques de la vie urbaine qui distingue les citoyens urbains des autres habitants du pays et des autres locuteurs étrangers à la ville. La ville algérienne intervient dans ce cas là comme un facteur de variation et d'évolution linguistique.

7.2. La ville comme facteur d'unification linguistique

L'unification linguistique dans son acception la plus générale signifie l'action d'unifier, autrement dit, état ou caractère de ce qui est uni. Il est évident qu'à l'intérieur d'une ville ou d'un milieu socioculturel donné, les sujets sociaux partagent et ont en commun une langue ou une variété de langue qui leur permet plus ou moins, de communiquer. En effet, l'emploi de cette langue leur donne lieu selon J. Gumperz (1972) de partager des signes verbaux qui leur permettent de s'opposer à des groupes sociaux différents par des dissemblances significatives perçues dans leurs pratiques linguistiques.

L'approche de la langue comme fait social ne doit pas prendre en considération l'usager de la langue mais elle doit problématiser son groupe social. Pour répondre à cette problématique, il est judicieux d'évoquer la question de la communauté linguistique.

Le premier à s'être penché sur la question de la communauté linguistique est L. Bloomfield (1970) qui l'a au premier abord, définit comme suit : « *Une communauté linguistique est un groupe de gens qui*

agissent au moyen du discours [...] ». L. Bloomfield (1970 : 44). Plus loin, il précise que :

« Les membres d'une communauté linguistique peuvent parler d'une façon si semblable que chacun peut comprendre l'autre, ou peuvent se différencier au point que des personnes de régions voisines peuvent ne pas arriver à se comprendre les unes des autres ».

On comprend à travers ces citations que c'est par le biais de la langue, qu'on peut distinguer une communauté linguistique par rapport à une autre. En réalité, des membres de deux régions voisines peuvent ne pas se comprendre (parfaitement) entre eux.

Dans un ouvrage consacré au parler urbain en Allemagne, les linguistes N. Dittmar, P. Schlobinski et I. Wachs élaborent une sorte de typologie qui définit la communauté linguistique en la catégorisant en quatre approches différentes :

- **Une approche linguistique :** qui caractérise la communauté linguistique comme étant un ensemble d'individus qui utilisent une langue, qu'elle soit leur première langue ou pas. C'est en effet, la définition la plus consentie par la majorité des linguistiques.
- **Une approche interactionnelle :** qui tend à définir la communauté linguistique comme l'ensemble des sujets parlants qui communiquent et qui forment une sorte de réseau de relations.
- **Une approche sociologique de la connaissance :** dans la mesure où une communauté linguistique a en commun les mêmes règles et les mêmes normes quant à l'utilisation et l'interprétation de la langue.

- **Une approche sociopsychologique** : c'est le fait que les membres d'une communauté linguistique partagent les mêmes habitudes sociales quant à la langue qu'ils utilisent.

En somme, on peut dire que l'unification linguistique apparaît dès l'instant où les membres d'une communauté linguistique ont en commun une langue ou la variété d'une langue ainsi que les normes qui vont avec.

La ville, est de ce point de vue, un lieu d'unification linguistique qui permet à ses membres d'utiliser le même répertoire langagier. Cependant, la ville est comme nous l'avons avancé plus haut, un lieu de coexistence et de brassage de langues néanmoins, elle peut être également un lieu de tension, de conflit et d'éclatement linguistique.

7.3. La ville comme facteur d'éclatement linguistique

La ville, étant un laboratoire sociolinguistique en réelle effervescence, est considérée comme un lieu de l'hétérogénéité, de la disparité et du pluriel. Elle ne peut être approchée que dans sa complexité. En effet, la ville a constamment été un lieu de discorde sociales, identitaires, et de dynamiques linguistiques. Compte tenu de son hétérogénéité sociale, culturelle et linguistique, la ville privilégie la pluralité de l'appartenance de ses habitants à des groupes sociaux bien déterminés, aussi bien que le changement de leurs attitudes sociales et identitaires. Les brassages culturels et linguistiques notamment suscités par les populations migrantes sont des signalétiques sociolinguistiques d'un espace urbain.

En effet, il faut être prudent lorsqu'on attribue l'adjectif plurilingue à un pays ou à une communauté linguistique dans la mesure où le plurilinguisme peut être à l'origine d'une langue dite « d'intégration » qui a pour fonction d'être une langue véhiculaire. Pour L-J Calvet (1994 : 2) :

« Ces langues qui ont pour elles la force de véhicularité peuvent s'opposer entre elles [...] la ville plurilingue est aussi un lieu de conflit de langues, conflit que l'on peut lire à différents niveaux, celui des familles ou celui des groupes sociaux plus larges ».

À travers leurs pratiques langagières quotidiennes, on remarque que les locuteurs d'une communauté linguistique utilisent plus ou moins une langue pour se faire comprendre. En dépit de toutes les langues instaurées par la politique linguistique du pays ainsi que les langues en présence dans le répertoire langagier des habitants de la ville de Constantine, ces derniers pratiquent, dans le cadre de leurs discussions de tous les jours (situations informelles), la langue arabe algérienne, langue qui a été pensée et façonnée par eux pour ainsi répondre à leurs besoins langagiers.

Cela étant dit, on constate qu'à l'intérieur de n'importe quelle communauté linguistique plurilingue, une langue ou une variété de langue semble tant bien que mal être perçue comme plus importante que les autres et peut éventuellement engendrer le phénomène de glottophagie.

7.4. La glottophagie linguistique

Étymologiquement parlant, la glottophagie est dérivée du préfixe « glotto- » qui signifie : la langue et le suffixe « -phagie » qui veut dire manger. Le concept de glottophagie a été créé par le linguiste L-J Calvet dans son ouvrage linguistique et colonialisme (1974).

La glottophagie est le fait qu'une langue mange une autre, ou dans une situation de plurilinguisme, une langue domine une ou plusieurs langues. Cet état de fait se constate dans pratiquement toutes les villes algériennes du moment que le rapport de domination se penche plutôt en faveur de l'arabe algérien.

7.5. Naissance d'un parler dit « urbain »

Aujourd'hui, l'espace urbain porte en lui un processus langagier que l'on ne peut pas nier, sa modalité d'expression est plus ou moins définissable et caractérisable. Le parler urbain est en réalité issu des brassages linguistiques et culturels qui règnent dans la ville. Pour aborder la question du parler urbain, il est nécessairement important de distinguer l'urbanité intrinsèquement urbaine marquée par la culture et l'urbanité langagière représentative des langues et des variétés de langues présentes dans l'espace urbain.

En effet, le parler urbain constitue une véritable transition. Il représente le passage de la culture et des origines par le biais des pratiques langagières dans l'espace urbain. Selon L. Messaoudi (2017 : 01) :

« Le parler est souvent un indicateur du lieu de production. Les variétés utilisées notamment dans la vie privée et même parfois, oralement, dans certains espaces publics (souks et grands magasins, postes, ministères, banques, etc.) ou dans des moyens de transport collectifs (autobus, trains, etc.) sont tributaires du lieu d'origine ».

Ce parler urbain serait donc en mesure de mettre en évidence des caractéristiques langagières particulièrement relatives à des sujets urbains.

Cependant, il est important de souligner que les nouveaux moyens de communication tels que les SMS, Internet, Messenger ... permettent une atténuation de l'étanchéité du parler urbain ce qui conduit à son universalisation. Le chapitre qui va suivre va pouvoir nous montrer si ce parler urbain est uniquement réservé à la population urbaine de Constantine

ou il peut s'étendre à une sphère plus ou moins rurale dans la mesure où on peut considérer que la zone rurale est une extension de la ville.

Conclusion

Depuis la fin du XX^{ème} siècle, une grande partie de la sociolinguistique européenne a commencé à s'intéresser énormément aux phénomènes langagiers observés dans la ville.

Dans le présent chapitre, nous avons approché la ville comme objet d'étude en mettant l'accent sur le cadrage épistémologique de la sociolinguistique urbaine. Aborder ces éléments nous a permis de comprendre davantage la ville pour ainsi répondre à nos problématiques de départ. Le cas de l'Algérie et plus précisément celui de la ville de Constantine est présenté avec des données dans un premier temps, statistiques sur l'urbanisation et ensuite avec des données théoriques.

À travers cette étude, nous avons pu saisir les fondements et les orientations méthodologiques de la discipline ce qui la distinguent des autres disciplines connexes. De ce fait, la connaissance des retombées de la discipline sur le paysage sociolinguistique urbain a permis d'appréhender les effets de l'urbanisation sur les pratiques langagières à Constantine.

CHAPITRE V :

Variations géographique et générationnelle

Introduction

La sociolinguistique urbaine définit la ville par sa complexité, sa mutation et son hétérogénéité linguistique. Cet état de fait nous offre une piste de recherche et de réflexion sur la ville qui semble être révélatrice d'une variation linguistique notable, où sont mélangées tant de langues et variations de langues. L'étude de la variation linguistique dans ce chapitre, a pour objectif de comprendre et vérifier si les pratiques langagières de la ville de Constantine varient selon les espaces (urbain / rural) et selon les générations. En effet, plusieurs études ont tenté de mettre en relief la complexité de la question, parmi lesquelles : W. Labov (1963, 1972), L. Milory (1980), F. Gadet (1997), etc.

Les théories conçues par ces chercheurs ont, selon L. Mondada (2000 : 57) « inauguré une série d'étude sur les variétés linguistiques dans de nombreuses villes, européennes et nord-américaines essentiellement ».

Nous allons consacrer la présente partie de notre travail de recherche, comme son titre l'indique, à l'étude des variations géographique et générationnelle.

Dans ce chapitre, nous allons commencer par présenter la notion de variation linguistique en exposant sa typologie ainsi que ses retombées épistémologiques. Ensuite, nous allons procéder à la présentation, à l'analyse ainsi qu'à l'interprétation des données relatives aux variations géographique et générationnelle recueillies par le biais de deux questionnaires de recherche.

1. La variation linguistique

Le territoire algérien de part son histoire représente un large éventail linguistique où coexistent depuis des siècles, plusieurs langues et variétés de langues ; les langues berbères, l'arabe algérien avec ses différentes variantes, l'arabe standard, le français et l'anglais. Chacune de ces langues et variétés de langues a sa place dans la société et un statut qui est attribué ou non par L'Etat algérien. Les innombrables recherches sur la situation sociolinguistique algérienne ont toutes démontré la complexité et l'intrication quant à l'aboutissement à des résultats finaux permettant de rendre compte rigoureusement de la réalité linguistique en Algérie.

En effet, la variation linguistique est considérée comme étant l'un des principes de la sociolinguistique, cette notion a vu le jour pour la première fois dans l'article de William Labov (1961). Ce dernier considère la langue comme un « système hétérogène » autrement dit, un système « variable », ses recherches s'opposent à l'idée de la linguistique structuraliste qui admet que la langue est un système homogène. En d'autres termes, Labov reconsidère le postulat selon lequel la langue est élaborée comme une structure autonome ne possédant aucun trait variable. Les auteurs du dictionnaire des sciences du langage (Dubois et *al* : 1994) rejoignent cette idée et estiment en effet que la variation est :

« le phénomène par lequel, dans la pratique courante, une langue déterminée n'est jamais à une époque, dans un lieu et dans un groupe social donné, identique à ce qu'elle est dans une autre époque, dans un autre lieu, dans un autre groupe social ». Dubois et *al* (1994 : 504).

À partir des travaux menés dans cette perspective, W. Labov parvient à déduire que l'origine de la variation n'est pas d'ordre linguistique, c'est en effet la jonction des facteurs sociaux qui occasionnent le phénomène de variation. Selon F. Gadet (2003 : 07) : « *Il n'est pas de langue que ses locuteurs ne manient sous des formes diversifiées* ». Cela va sans dire que, toute langue n'existe que grâce à l'usage que font ses locuteurs d'elle. Ces derniers ne font pas usage de(s) langue(s) de la même manière. En réalité : « *Le façons de parler se diversifient selon le temps, l'espace, les caractéristiques sociales, et les activités qu'ils pratiquent* ». F. Gadet (2003 : 13). La sociolinguiste a énuméré en l'occurrence, quelques variables extralinguistiques qui révèlent la réalité des variations linguistiques.

Pour William Labov, il n'y a pas d'études de la langue sans prise en compte des individus qui la parlent c'est-à-dire ses usagers, et sans étude de l'environnement social c'est-à-dire l'extralinguistique. De ce fait, Labov a tenté à travers ses enquêtes de corréliser les manières de parler avec les variables sociales. Ses résultats exposent avec clarté l'influence des pressions sociales sur l'évolution de la langue, entraînant des variations. Avant Labov, Whitney (in Labov, 1976 : 04) soulignait déjà que : « *L'Homme parle donc avant tout non pas pour penser, mais pour faire part de ses pensées. Ses besoins sociaux, son instinct social, le forcent à s'exprimer* ».

Bien plus tard, 02 typologies de variations ont été considérées par la sociolinguiste Françoise Gadet (2007), la première concerne les usagers c'est-à-dire ce qui est externe à la langue. La deuxième quant à elle s'intéresse à la variation selon l'usage.

La sociolinguiste F. Gadet (2007 : 23) a résumé la typologie des variations dans le tableau ci-dessous.

| | | | |
|-------------------------------|----------------------------|--|------------|
| Variation selon l'utilisateur | Temps | Changement | Diachronie |
| | Espace | Géographique, régional, local, spatial | Diatopie |
| | Société, communauté | Social | Diastratie |
| Variation selon l'usage | Styles, niveaux, registres | Situationnel, stylistique, fonctionnel | Diaphasie |
| | Canal | Oral / écrit | Diamésie |

Tableau n° 06 : Représentation de la variation

1.1. Typologie de la variation

1.1.1. La variation diachronique

Ce type de variation met en évidence le caractère évolutif des langues qu'il soit phonétique, morphosyntaxique ou sémantique. L'étude de la variation diachronique permet de mettre à jour l'évolution de la langue dans ses structures externes, c'est-à-dire de mettre à jour les différents usages d'une langue.

1.1.2. La variation diatopique

En effet, une même réalité peut être désignée différemment selon différentes régions. De même que la sociolinguistique subdivise parfois les dialectes en « géolecte » ; dialecte propre à une zone géographique, en

« régiolecte » ; dialecte propre à une région ou à un pays, en « topolecte » ; dialecte propre à un village ou une vallée.

L'espace algérien est une bonne illustration de ce cas de figure. Selon Y. Derradji (1999 : 03), il y a 04 grandes variétés linguistiques de l'arabe algérien : l'oranais à l'ouest, l'algérois au centre, parler rural à l'Est et le parler propres à Constantine et Annaba plus à l'Est.

1.1.3. La variation diastratique (sociale)

C'est le phénomène qui explique que la langue change en fonction du milieu social auquel appartient son locuteur. Elle rend compte des différences entre le langage des jeunes et celui des personnes âgées, entre le langage des groupes ruraux et celui des groupes urbains. Cette variation définit le « sociolecte ».

Cependant, la variation diastratique peut s'associer à une autre variation dite : « diogénique ». Cette dernière concerne la variation selon le sexe dans la mesure où les femmes ne parlent pas comme les hommes. William Labov (1983 :69) a remarqué ce trait distinctif et a noté que : *« Dans les situations formelles, les femmes sont plus sensibles et plus ouvertes à l'influence de la norme de prestige linguistique ».*

La deuxième typologie vue par Françoise Gadet s'intéresse à la variation selon « l'usage ». Elle regroupe : le registre soutenu ou encore soigné, le registre standard ou encore courant, le registre familial ou encore relâché et enfin le registre vulgaire.

1.1.4. la variation diaphasique

On entend par ce type de variation que les locuteurs adaptent leurs langues en fonction de la situation dans laquelle ils se trouvent, et selon leurs interlocuteurs. Conformément à ce que dit F. Gadet (2007 : 172) en

définissant ce type de variation « *Capacité des locuteurs à moduler leur façon de parler en fonction de différents interlocuteurs et activités* ».

En outre, la variation doit prendre en considération et distinguer la langue parlée de la langue écrite. Pour qualifier ce processus, on lui attribue le nom de variation « diamésique ». Cette variation est parfois liée à la variation diaphasique dans la mesure où le support écrit appelle généralement l'utilisation d'un registre plus soigné. *F. Gadet (2007 : 17) estime que : « Les usagers ne parlent pas comme ils écrivent, et inversement ».*

La variation selon l'usage ou les usagers se manifeste à tous les niveaux de langue à savoir :

- la variation phonique, directement liée à la notion d'accent. Par exemple un Constantinois se distingue quant à son accent facilement d'un Algérois.
- La variation lexicale permet de distinguer les variétés entre elles.
- La variation grammaticale qui peut également toucher la morphosyntaxe, notamment les formes d'accord.

2. La sociolinguistique variationniste

Depuis l'aube du XX^{ème} siècle, deux principaux discours sont tenus à l'égard de la langue envisagée comme objet d'étude. Le premier dit structuraliste ou saussurien définit la langue comme étant une structure c'est-à-dire un système abstrait. Le second discours est connu sous la désignation « sociolinguistique ». Celle-ci étudie la langue en rapport avec la société et s'intéresse aux facteurs sociaux qui agissent sur les échanges linguistiques.

En effet, l'approche sociolinguistique englobe une sous-discipline appelée : « la sociolinguistique variationniste ». Cette dernière consiste en une analyse systématique des variations linguistiques.

En réalité, la sociolinguistique s'élève contre une vision abstraite et homogène de la langue qui refuse toute influence extérieure et tout aspect social dans son analyse. Au début de son existence, la sociolinguistique s'est penchée, selon W. Labov vers l'étude de type covariationnel⁵² en relevant l'influence exercée par la variation des faits sociaux sur la variation linguistique à l'intérieur d'une communauté socioculturelle donnée. Dans un cadre plus large, l'objet de son étude se situe dans la redéfinition du cadre épistémologique de la linguistique.

3. La variation géographique (diatopique)

Il est indéniable que toutes les langues du monde sont soumises à des changements linguistiques dans la mesure où elles ne possèdent pas des règles universelles. Ces dernières mutent et varient selon divers éléments. Les sujets parlants appartenant à une même communauté sociolinguistique n'ont pas tous nécessairement la même convenance quant à leur utilisation de la langue.

Après avoir passé en revue la typologie de la variation employée par différents sociolinguistes. Nous allons dans le présent chapitre nous intéresser dans un premier temps, à la variation géographique et ce, dans le but de répondre à notre problématique qui se rapporte aux pratiques langagières des locuteurs constantinois en zone urbaine et en zone rurale.

⁵² C'est la covariance ou correspondance entre l'appartenance à une certaine classe sociale et un certain parler inhérent à cette condition sociale.

3.1. Espace urbain / espace rural

Les études menées par l'école de Chicago représentent un répertoire incontournable en matière de recherche en sociolinguistique urbaine. Les chercheurs de cette école ont mis au point une théorie selon laquelle la ville est perçue comme un espace doté d'une identité et d'un caractère évident.

La notion « d'espace » est en réalité, d'usage différent d'une discipline à une autre. Ce terme a été introduit en sociolinguistique urbaine dès lors que cette dernière conduit sa concentration sur l'espace et le considère comme un aspect fondamental pour la recherche autour des variétés linguistiques.

L'espace urbain est perçu, selon J-M. Barbéris (1994 : 228) comme :

« [...] un espace que l'on est capable d'organiser mentalement. Les cartes géographiques que les gens ont dans leurs têtes leur permettent de présenter schématiquement, leur quartier, leur ville, et de les parcourir en inscrivant leurs itinéraires ».

En outre, T. Bulot (2003) envisage l'espace en sociolinguistique urbaine comme une entité triplement structurée. Il suggère d'appréhender la ville c'est-à-dire l'espace urbain, comme un espace social, « *la ville est un espace social, bien que limité et densément limité* ». L. Gudrun (2017 : 18). Étant donné que ce sont ces locuteurs considérés comme des sujets sociaux qui donnent sens à l'espace. Ensuite, il considère l'espace urbain comme une dimension révélatrice de l'urbanité et de l'urbanisation. Enfin, il estime que l'espace urbain est un espace linguistique caractérisé par le discours de ses locuteurs.

En revanche, le terme « rural » désigne tout ce qui se rapporte à la campagne. Ainsi, un espace rural est en fait une zone qui se trouve en

dehors des centres urbanisés (ville). En effet, le terme « rural » a souvent été opposé à celui de « urbain ». Un espace rural est un milieu physique où se concentre une faible population humaine et dont l'espace ne regroupe pas les commodités de la vie telles que l'habitat, les commerces, les transports, l'éducation

3.2. Méthode d'approche

Toutes les recherches en sciences du langage se font au moyen d'une ou de plusieurs méthodes d'approche. Afin de mener à bien cette partie de notre travail de recherche, nous avons opté pour une enquête.

Étant donné que la sociolinguistique et plus précisément la sociolinguistique urbaine est une science de terrain, elle a donc pour ambition de décrire et représenter les rapports entre la société et les langues telles qu'elles y sont pratiquées. Conformément à ce que disent L-J Calvet et P. Dumond (1999 : 15) :

« La sociolinguistique étudie ces rapports en collectant les données à analyser auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, en utilisant les instruments qui assurent l'objectivité et la fiabilité de la recherche ».

Pour procéder à la collecte de notre échantillon, nous avons distribué à une vingtaine de personnes des questionnaires tout en prenant en considération les variables du lieu de résidence et de l'âge. Pour la réalisation de cette étude, nous avons opté pour l'enquête sur le terrain comme méthode d'approche.

En ce qui concerne la méthode d'approche, nous avons préféré suivre deux démarches (quantitative et qualitative). Ces démarches constituent le

moyen qui permet de faire valoir les données du terrain et ainsi étayer nos données qualitatives par des données quantitatives.

Notre enquête a pour objectif de collecter des données qui nous permettent de comprendre si les pratiques langagières en zone urbaine (ville de Constantine) sont semblables à celles pratiquées en zone rurale.

3.3. La zone d'enquête

Notre enquête a eu lieu à Beni Hamiden, commune de la wilaya de Constantine. La commune de Beni Hamiden est située au Nord-ouest de Constantine, elle compte 10851 habitants et a une superficie de 13102 km².

Notre choix s'est porté sur cette commune du moment que cette dernière est considérée comme étant un espace rural.

3.4. Les enquêtés

Nos informateurs se composent de 20 enquêtés qui résident tous dans la commune de Beni Hamiden. Ils sont des deux sexes : masculin et féminin. Leur catégorie d'âges varie entre 40 à 65 ans. Le choix de cette tranche d'âge n'est pas anodin, il est motivé par le fait que cette partie du travail s'intéresse à la variation selon les zones d'habitats. En revanche, la deuxième partie de cette étude se penche quant à elle sur la variation selon la génération et donc auprès d'un échantillon moins âgé. Selon R. Mucchielli (1071 : 16) : « *La population d'étude ou l'univers d'enquête est l'ensemble de groupes humains concernés par les objectifs d'enquête. C'est dans cet univers que sera tiré l'échantillon de l'étude* ». De ce fait, le choix des enquêtés s'est fait en fonction de la problématique de départ.

Nous synthétisons dans le tableau ci-dessous, le nombre de nos enquêtés, leur sexe, leur âge, leur lieu d'origine et leur lieu de résidence.

| Enquêtés | Sexe | Âge | Lieu d'origine | Lieu de résidence |
|-----------------|-------------|------------|-----------------------|--------------------------|
| Enquêté n°01 | H | 43ans | El Hamma Bouziane | Beni Hamiden |
| Enquêté n°02 | H | 40 ans | Constantine | Beni Hamiden |
| Enquêté n°03 | H | 49 ans | Beni Mestina | Beni Hamiden |
| Enquêté n°04 | F | 59 ans | Beni Hamiden | Beni Hamiden |
| Enquêté n°05 | F | 53 ans | Beni Hamiden | Beni Hamiden |
| Enquêté n°06 | H | 46 ans | Ain M'lila | Beni Hamiden |
| Enquêté n°07 | H | 51 ans | Didouche Mourad | Beni Hamiden |
| Enquêté n°08 | H | 47 ans | Zighoud Youcef | Beni Hamiden |
| Enquêté n°09 | H | 48 ans | Zighoud Youcef | Beni Hamiden |
| Enquêté n°10 | F | 48 ans | El Hamma Bouziane | Beni Hamiden |
| Enquêté n°11 | F | 44 ans | Constantine | Beni Hamiden |
| Enquêté n°12 | F | 51 ans | Beni Hamiden | Beni Hamiden |

| | | | | |
|--------------|---|--------|--------------------------------|---------------|
| Enquêté n°13 | F | 41 ans | Constantine | Beni Hamiden |
| Enquêté n°15 | F | 62 ans | Beni Hamiden | Beni Hamiden |
| Enquêté n°16 | H | 60 ans | Zighoud Youcef | Zighoud oucef |
| Enquêté n°17 | H | 58 ans | El Khroub Constantine | Beni Hamiden |
| Enquêté n°18 | H | 42 ans | Zighoud Youcef | Beni Hamiden |
| Enquêté n°19 | H | 44 ans | Zighoud Youcef | Beni Hamiden |
| Enquêté n°20 | H | 47 ans | Ain fakroune Oum El Bouaghi | Zighoud oucef |

Tableau n° 07: Description des enquêtés

3.5. L’outil d’enquête

Pour l’élaboration de cette partie de notre travail de recherche, nous avons choisi le questionnaire en termes de recueil de données. Cet outil d’enquête constitue selon nous, le moyen le plus fiable quant à la collecte de nos données dans la mesure où il permet d’établir un intermédiaire entre l’enquêteur et l’enquêté.

3.5.1. Le questionnaire

Pour collecter nos données, nous avons opté pour un questionnaire structuré où les enquêtés devront répondre par oui ou non, en plus de deux questions ouvertes leur permettant d'y répondre librement.

Notre questionnaire porte sur un échantillon de 20 enquêtés. Il inclut des questions de fait qui concernent les indicateurs sociaux de nos enquêtés à savoir : leur sexe, leur âge, leur lieu d'origine et leur lieu de résidence. Les autres questions s'articulent autour de leur degré de connaissance et d'usage des mots utilisés en zone urbaine (Constantine en l'occurrence).

3.6. Les écueils de terrain

L'enquête de terrain a eu lieu à la commune de Beni Hamiden, plus exactement dans la zone de Beni Mestina , où nous avons pu regrouper 20 questionnaires.

Avant d'administrer le questionnaire, nous avons expliqué à nos enquêtés que leurs réponses sont destinées à un travail de recherche pour la préparation d'une thèse de doctorat. Ensuite, nous sommes passée à l'explication de la totalité des questions.

Au début de l'enquête, le premier obstacle était d'amener certains informateurs à répondre à notre questionnaire, leur refus se justifiait par le manque de temps ou parce qu'ils ne sont pas intéressés.

La deuxième difficulté résidait dans la contrainte d'aborder des informateurs de sexe féminin. Les femmes étaient pour nous difficiles à aborder dans la mesure où elles prétextent le fait qu'elles ne disposaient pas de temps ou qu'elles n'étaient pas à leur aise. Nous avons tout compte fait, évité d'interroger les membres issus de la même famille, de crainte que leurs réponses soient similaires.

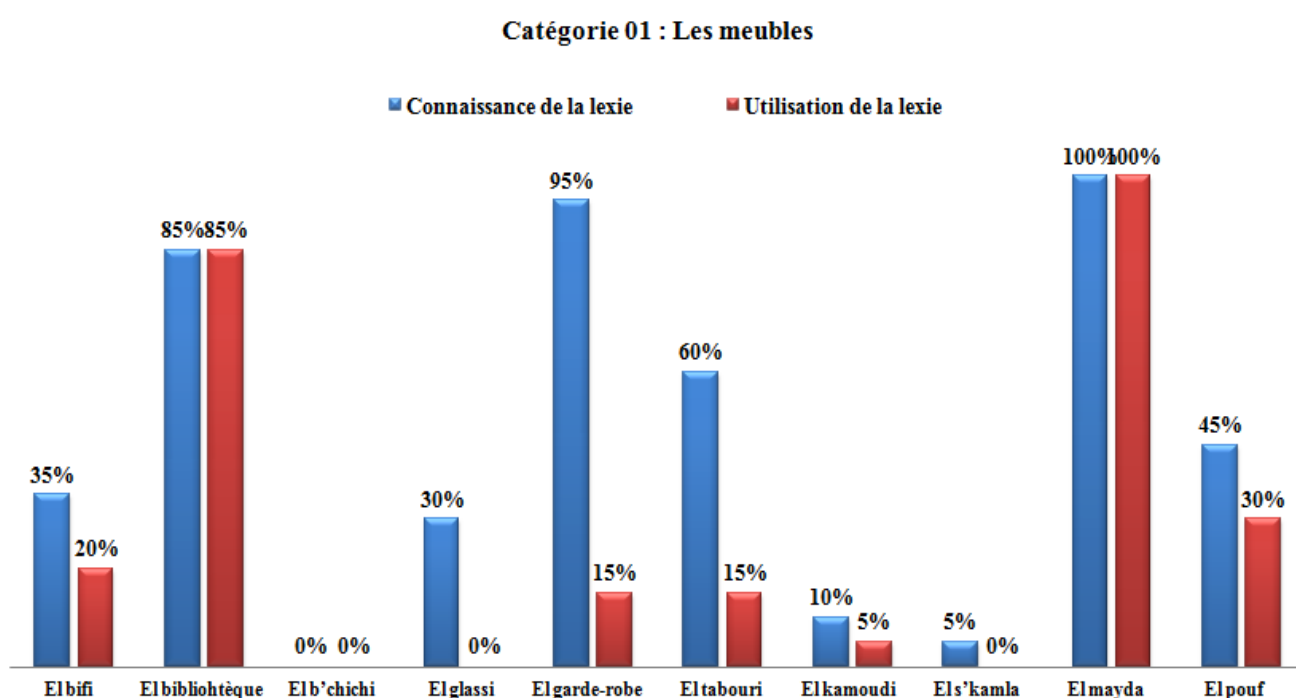
3.7. Analyse des données

Pour le bon déroulement de notre enquête, nous avons préféré classer les lexies selon les catégories auxquelles elles appartiennent : les meubles, les pièces de la maison, les ustensiles de cuisine, la gastronomie, les unités de mesure, le lexique du hammam, les couleurs, les vêtements, les tissus et les formules de politesse. Chaque catégorie regroupe 10 lexies.

3.7.1. La catégorie des meubles

| Les meubles | El bifi | El bibliothéque | El b'chichi | El glassi | El garde-robe | El tabouri | El kamoudi | El s'kamla | El mayda | El pouf |
|--------------------------|---------|-----------------|-------------|-----------|---------------|------------|------------|------------|----------|---------|
| Connaissance de la lexie | 07 | 17 | 00 | 06 | 19 | 12 | 02 | 01 | 20 | 09 |
| Utilisation de la lexie | 04 | 17 | 00 | 00 | 03 | 03 | 01 | 00 | 20 | 06 |

Tableau n° 08 : La catégorie des meubles



Graphique n° 04 : catégorie des meubles

La catégorie des meubles nous a permis de recueillir les résultats suivants :

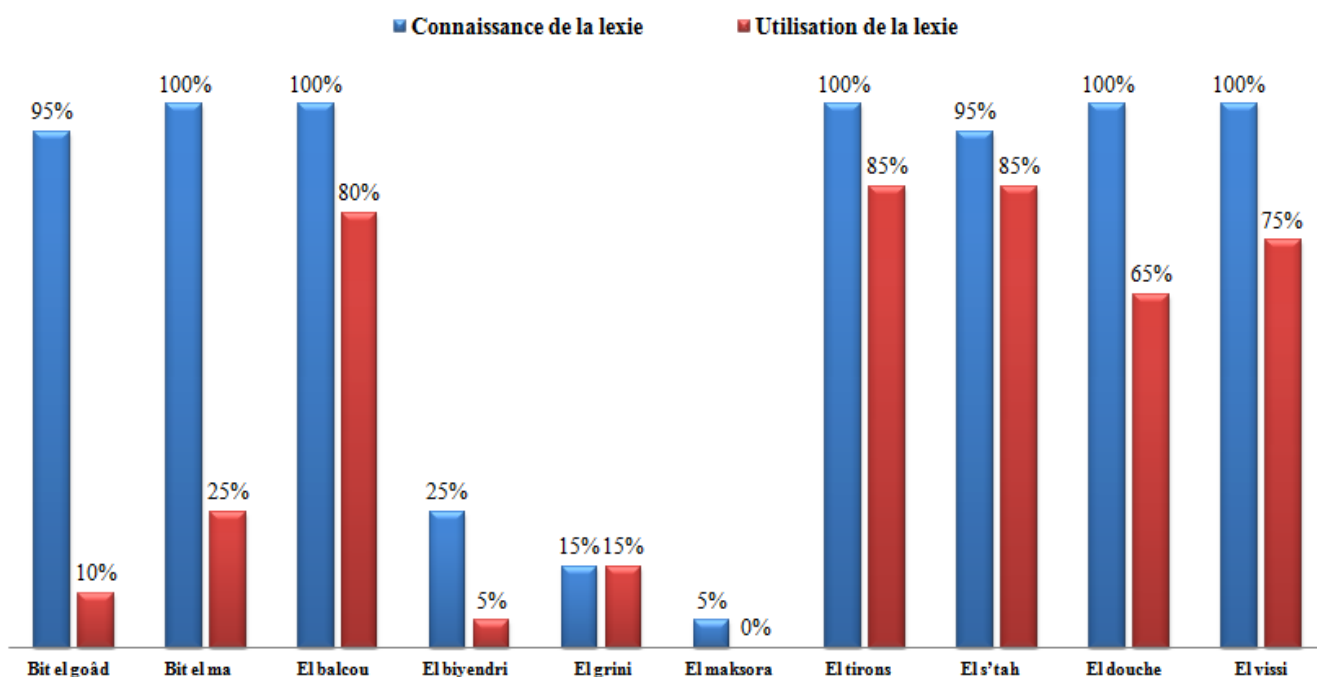
La connaissance et l'utilisation des lexies proposées dans le questionnaire se représentent comme suit : 35% de nos enquêtés ont une connaissance de la lexie « *El bifi* », alors que 20% l'utilisent dans la vie de tous les jours. 85% connaissent et utilisent la lexie « *El bibliothèque* ». 30% connaissent la lexie « *El glassi* », tandis qu'aucun de nos enquêté l'utilise. 95 % connaissent la lexie « *El garde-robe* », et 15 % l'utilisent. Pour la lexie « *EL kamoudi* », nous remarquons que 10 % la connaissent et 05% l'utilisent. 05% connaissent la lexie « *El s'kamla* », alors qu'aucun de nos enquêtés l'utilise. 100 % d'entre eux connaissent et utilisent la lexie « *El meyda* ». Enfin, 45% connaissent la lexie « *El pouf* » contre 30% seulement qui l'utilisent.

3.7.2. La catégorie des pièces de la maison

| Les pièces de la maison | Bit el goâd | Bit el ma | El balcon | El biyendri | El grini | El maksora | El tirons | El s'tah | El douche | El vissi |
|--------------------------|-------------|-----------|-----------|-------------|----------|------------|-----------|----------|-----------|----------|
| Connaissance de la lexie | 19 | 20 | 20 | 05 | 03 | 01 | 20 | 19 | 20 | 20 |
| Utilisation de la lexie | 02 | 05 | 16 | 01 | 03 | 00 | 17 | 17 | 13 | 15 |

Tableau n° 09 : La catégorie des pièces de la maison

Catégorie 02 : Les pièces de la maison



Graphique n° 05 : catégorie des pièces de la maison

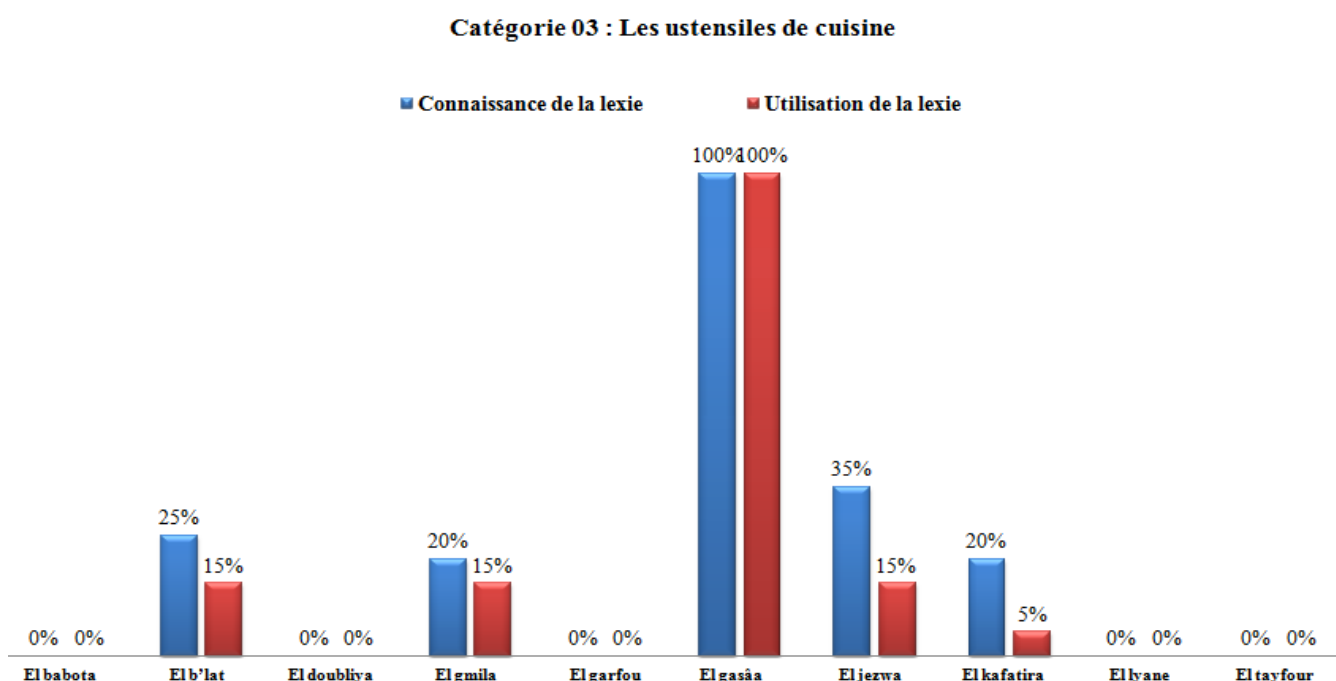
La catégorie des pièces de la maison nous a permis de recueillir les résultats suivants :

Nous notons que 95% de nos enquêtés connaissent le sens de la lexie « *Bit el goâd* » alors que 10% l'utilisent. 100% d'entre eux connaissent la lexie « *Bit el ma* » et 25% l'utilisent. Le sens de la lexie « *El balcon* » est compris par 100% de nos enquêtés tandis que 25% l'utilisent. 25% connaissent la lexie « *El biyendri* », et 05% l'utilisent. 15% connaissent et utilisent la lexie « *El grini* ». 05 % connaissent la lexie « *El maksora* », alors qu'aucun de nos enquêtés l'utilisent dans la vie de tous les jours. 100 % connaissent les lexies « *El tiron* », « *El douche* », et « *El vissi* », alors que 85%, 65% et 75% les utilisent. 95 % connaissent le sens de « *El s'tah* », contre 85% qui l'utilisent.

3.7.3. La catégorie des ustensiles de cuisine

| Les ustensiles de cuisine | El babota | El b'lat | El doubliya | El gmila | El garfou | El gasâa | El jezwa | El kafatira | El lyane | El tayfour |
|---------------------------|-----------|----------|-------------|----------|-----------|----------|----------|-------------|----------|------------|
| Connaissance de la lexie | 00 | 05 | 00 | 04 | 00 | 20 | 07 | 04 | 00 | 00 |
| Utilisation de la lexie | 00 | 03 | 00 | 03 | 00 | 20 | 03 | 01 | 00 | 00 |

Tableau n° 10 : La catégorie des ustensiles de cuisine



Graphique n° 06 : la catégorie des ustensiles de cuisine

La catégorie des ustensiles de cuisine nous a permis de recueillir les résultats suivants :

Nous remarquons que 00% de nos enquêtés connaissent et utilisent les lexies : « *El babota* », « *El doubliya* », « *El garfou* », « *El lyane* » et « *El tayfour* ». En revanche, la totalité de nos enquêtés soit 100% connaissent et utilisent la lexie « *El gasâa* ». Nous remarquons également que 25 %

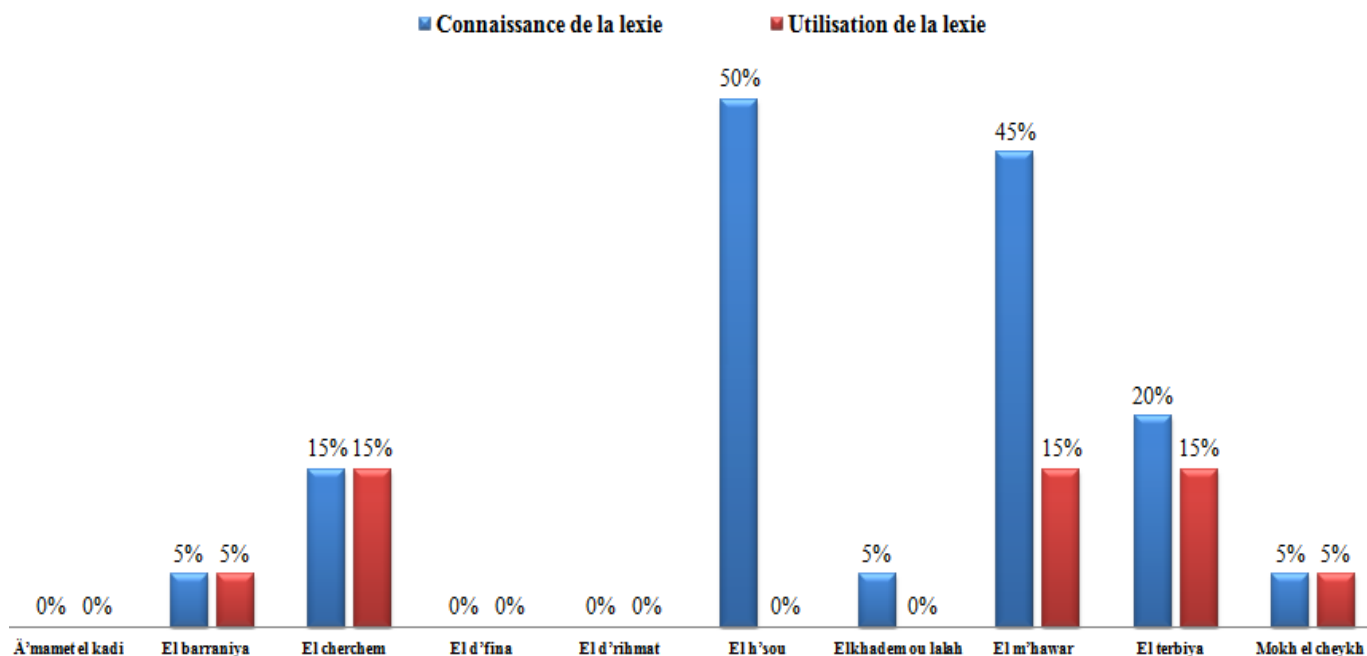
connaissent la lexie « *El b'lat* », 15% l'utilisent. 20% connaissent les lexies « *El gamila* » et « *El kafatira* », alors que 15% utilisent la première et 05% utilisent la deuxième. Enfin, 35% connaissent la lexie « *El jezwa* » alors que 15% l'utilisent.

3.7.4. La catégorie de la gastronomie

| La gastronomie | Â'mam et el kadi | El barraniya | El cherchem | El d'fina | El d'rihmat | El h'sou | Elkhadem ou lalah | El m'hawar | El terbiya | Mokh el cheykh |
|--------------------------|------------------|--------------|-------------|-----------|-------------|----------|-------------------|------------|------------|----------------|
| Connaissance de la lexie | 00 | 01 | 03 | 00 | 00 | 10 | 01 | 09 | 04 | 01 |
| Utilisation de la lexie | 00 | 01 | 03 | 00 | 00 | 00 | 00 | 03 | 03 | 01 |

Tableau n° 11 : La catégorie de la gastronomie

Catégorie 04 : La gastronomie



Graphique n° 07 : La catégorie de la gastronomie

La catégorie de la gastronomie nous a permis de recueillir les résultats suivants :

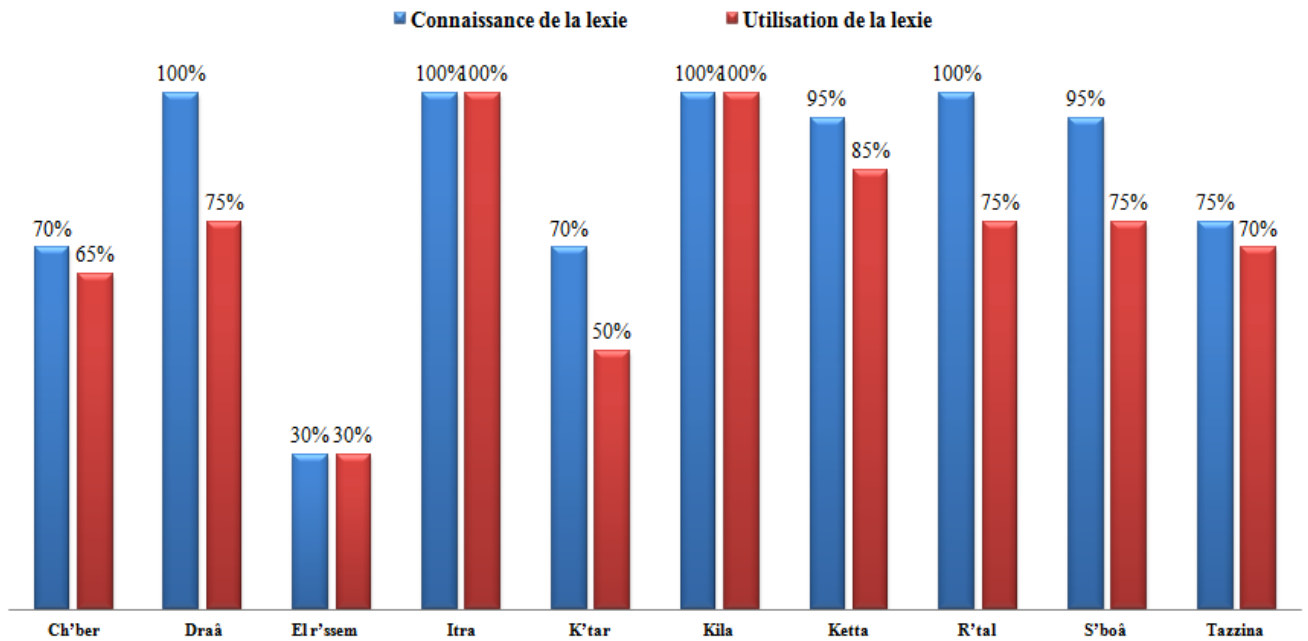
Nous remarquons qu'aucun de nos enquêtés, soit 00% connaissent et utilisent les lexies : « *Á'mamet el kadi* », « *El d'fina* », « *El d'rihmat* ». 05 % d'entre eux, connaissent et utilisent les lexies « *El baraniya* » et « *Mokh ek cheykh* ». La moitié d'entre eux, soit 50% connaissent la lexie « *El h'sou* » tandis que 00% l'utilise. 45% connaissent la lexie « *El m'hawar* », alors que 15% l'utilisent. Pour finir, 20 % connaissent la lexie « *El terbiya* », cependant que 15% l'utilisent.

3.7.5. La catégorie des unités de mesure

| Les unités de mesure | Ch'ber | Draâ | El r'ssem | Itra | K'tar | Kila | Ketta | R'tal | S'boâ | Tazzina |
|--------------------------|--------|------|-----------|------|-------|------|-------|-------|-------|---------|
| Connaissance de la lexie | 14 | 20 | 06 | 20 | 14 | 20 | 19 | 20 | 19 | 15 |
| Utilisation de la lexie | 13 | 15 | 06 | 19 | 10 | 20 | 17 | 18 | 15 | 14 |

Tableau n° 12 : La catégorie des unités de mesure

Catégorie 05 : Les unités de mesure



Graphique n° 08 : La catégorie des unités de mesure

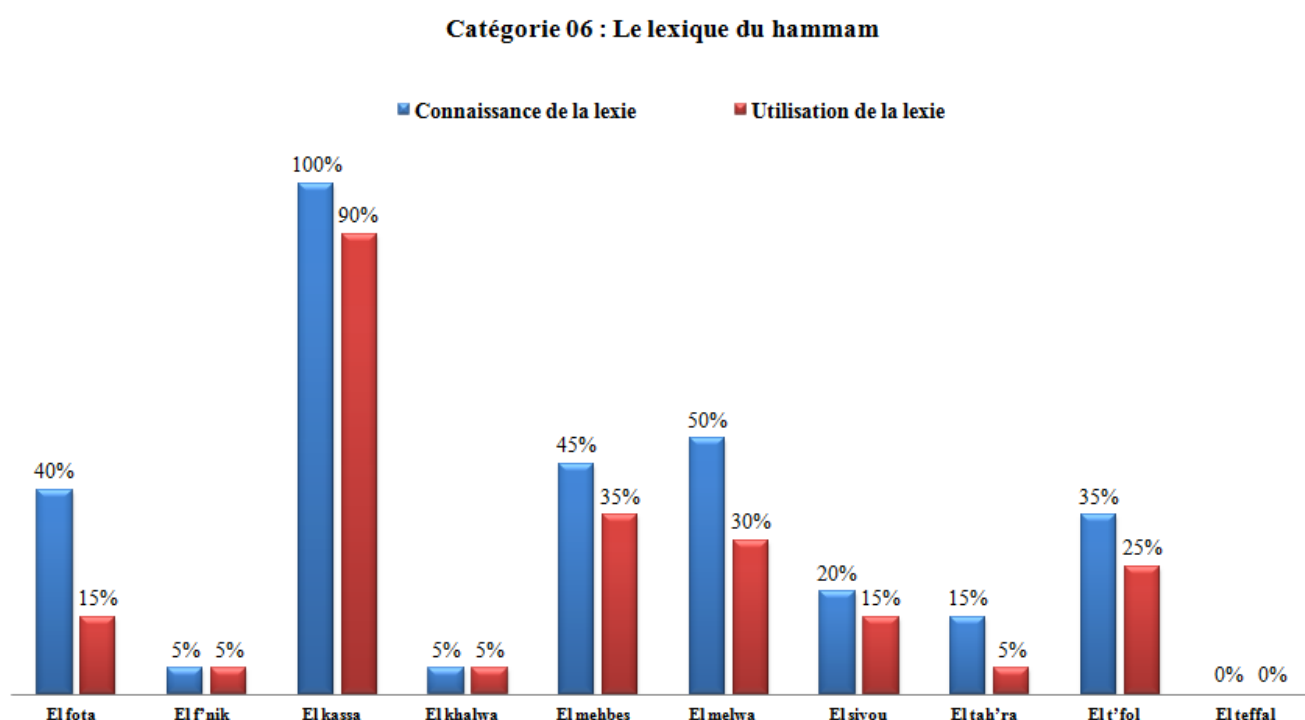
La catégorie des unités de mesure nous a permis de recueillir les résultats suivants :

Nous constatons que la totalité de nos enquêtés, soit 100% connaissent et utilisent les lexies : « *Itra* », et « *Kila* ». 70% de nos enquêtés connaissent la lexie « *Ch'ber* » alors que 65% l'utilisent. 100% connaissent les lexies : « *Draâ* » et « *R'tal* » contre 75% qui les utilisent. 30% d'eux connaissent et utilisent la lexie « *El r'ssem* ». 70% connaissent la lexie « *K'tar* », alors que la moitié, soit 50% l'utilisent. 95% connaissent les lexies : « *Ketta* » et « *Sboâ* » tandis que 85% utilisent la première et 75% utilisent la seconde. Enfin, nous remarquons que 75% connaissent la lexie « *Tazzina* » contre 70% qui l'utilisent.

3.7.6. La catégorie du lexique du hammam

| Le lexique du hammam | El fota | El f'nik | El kassa | El khalwa | El mehbes | El melwa | El siyou | El tah'ra | El t'fol | El teffal |
|--------------------------|---------|----------|----------|-----------|-----------|----------|----------|-----------|----------|-----------|
| Connaissance de la lexie | 08 | 01 | 20 | 01 | 09 | 10 | 04 | 03 | 07 | 00 |
| Utilisation de la lexie | 03 | 01 | 18 | 01 | 07 | 06 | 03 | 01 | 05 | 00 |

Tableau n° 13 : La catégorie du lexique du hammam



Graphique n° 09 : La catégorie du lexique du hammam

La catégorie du lexique du hammam nous a permis de recueillir les résultats suivants :

Nous relevons 05% parmi nos enquêtés qui connaissent et utilisent les lexies « *El f'nik* » et « *El khalwa* », 40% connaissent la lexie « *El fota* », alors que 15% l'utilisent. La totalité de nos enquêtés soit 100% connaissent la lexie « *El kassa* », 90% d'entre eux l'utilisent. Le sens de la lexie « *El mehbes* » est saisi par 45%, tandis que 35% l'utilisent. La moitié d'entre eux, soit 50% connaissent la lexie « *El melwa* », 30% quant à eux,

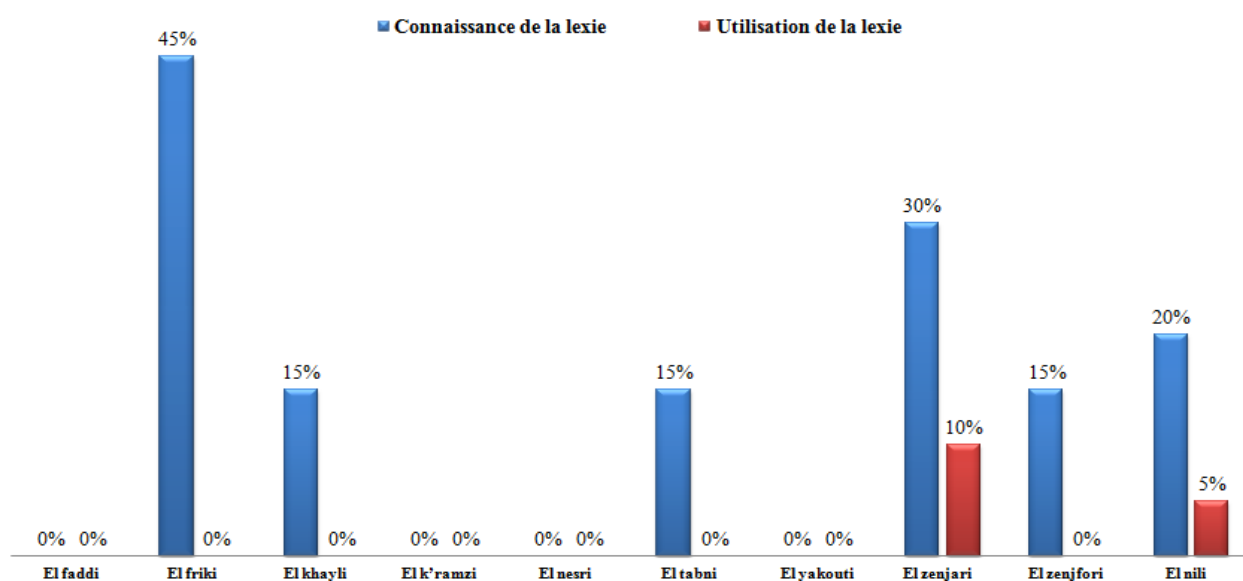
l'utilisent. 20% connaissent la lexie « *El siyou* » contre 15% qui l'utilisent. 35% connaissent la lexie « *El t'fol* » alors que 25% l'utilisent. Enfin nous remarquons qu'aucun de nos enquêtés connaissent et utilisent la lexie « *El teffal* ».

3.7.7. La catégorie des couleurs

| Les couleurs | El faddi | El friki | El khayli | El k'ramzi | El nesri | El tabni | El yakouti | El zenjari | El zenjfori | El nili |
|--------------------------|----------|----------|-----------|------------|----------|----------|------------|------------|-------------|---------|
| Connaissance de la lexie | 00 | 09 | 03 | 00 | 00 | 03 | 00 | 06 | 03 | 04 |
| Utilisation de la lexie | 00 | 00 | 00 | 00 | 00 | 00 | 00 | 02 | 00 | 01 |

Tableau n° 14 : La catégorie des couleurs

Catégorie 07 : Les couleurs



Graphique n° 10 : La catégorie des couleurs

La catégorie des couleurs nous a permis de recueillir les résultats suivants :

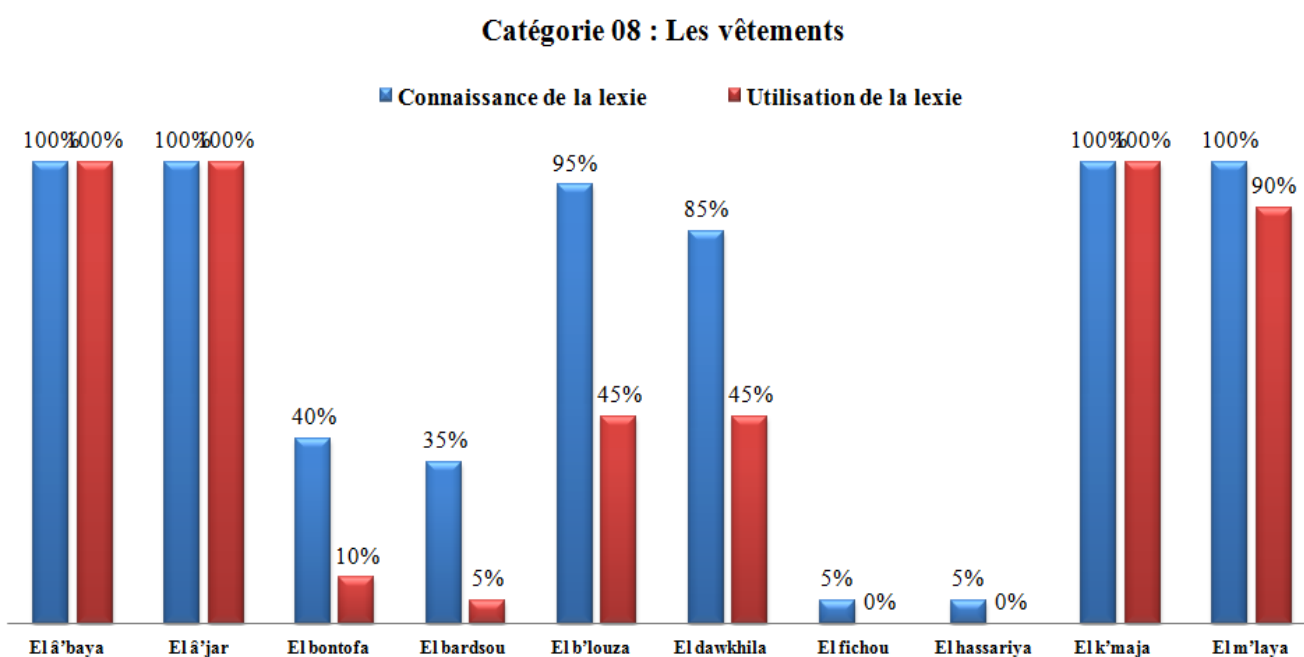
Aucun de nos enquêtés soit, 00% connaît et utilise les couleurs : « *El faddi* », « *El k'ramzi* », « *El nesri* » et « *El yakouti* ». Nous tenons à

préciser que quelques uns d'entre eux ont prétendu connaître le sens des lexies alors que leurs définitions ne correspondaient pas au sens des lexies proposées. 15% de nos enquêtés connaissent le sens des lexies : « *El khayli* », « *El tabni* » et « *El zanjfour* », tandis que 00% d'entre eux les utilisent dans la vie de tous les jours. 45% connaissent la lexie « *El friki* », alors que 00% l'utilise. 30% connaissent la lexie « *El zenjari* », alors que 10% l'utilisent. Finalement, 20% de nos enquêtés connaissent la lexie « *El nili* », contre 05% qui l'utilisent.

3.7.8. La catégorie des vêtements

| Les vêtements | El â'baya | El â'jar | El bontofa | El bardsou | El b'louza | El dawkhila | El fichou | El hassariya | El k'maja | El m'laya |
|--------------------------|-----------|----------|------------|------------|------------|-------------|-----------|--------------|-----------|-----------|
| Connaissance de la lexie | 20 | 20 | 08 | 07 | 19 | 17 | 01 | 01 | 20 | 20 |
| Utilisation de la lexie | 20 | 20 | 02 | 01 | 09 | 09 | 00 | 00 | 20 | 18 |

Tableau n° 15 : La catégorie des vêtements



Graphique n° 11 : La catégorie des vêtements

La catégorie des vêtements nous a permis de recueillir les résultats suivants :

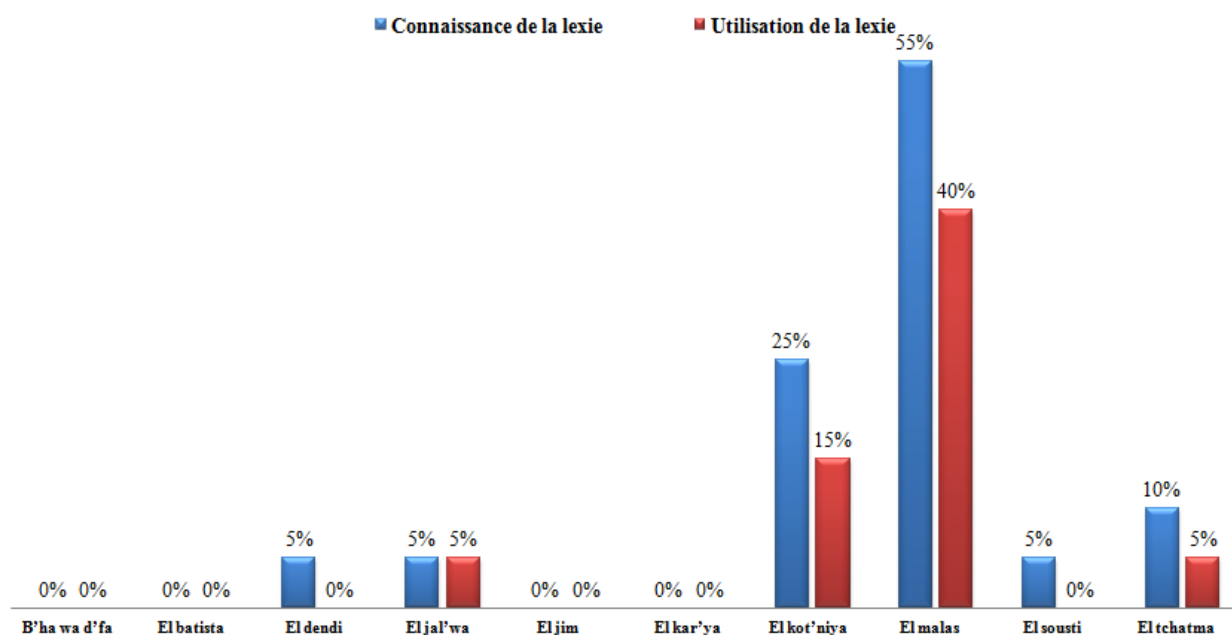
Nous constatons que l'intégralité de nos enquêtés, soit 100% connaissent et utilisent les lexies : « *El â'baya* », « *El â'jar* » et « *El k'maja* ». 40% connaissent la lexie « *El bontofa* », alors que 10% l'utilisent. 95% de nos enquêtés connaissent la lexie « *El b'louza* », mais 45% l'utilisent. 85% connaissent la lexie « *El dawkhila* », alors que 45% l'utilisent. Enfin nous remarquons que 05% de nos enquêtés connaissent les lexies « *El fichou* » et « *El hassariya* », alors qu'aucun d'eux les utilise.

3.7.9. La catégorie des tissus

| Les tissus | B'ha wa d'fa | El batista | El dendi | El jal'wa | El jim | El kar'ya | El kot'niya | El malas | El sousti | El tchatma |
|-----------------------------|--------------------|---------------|-------------|--------------|--------|--------------|----------------|-------------|--------------|---------------|
| Connaissance de la lexie | 00 | 00 | 01 | 01 | 00 | 00 | 05 | 11 | 01 | 02 |
| Utilisation de la lexie | 00 | 00 | 00 | 01 | 00 | 00 | 03 | 08 | 00 | 01 |

Tableau n° 16 : La catégorie des tissus

Catégorie 09 : Les tissus



Graphique n° 12: La catégorie des tissus

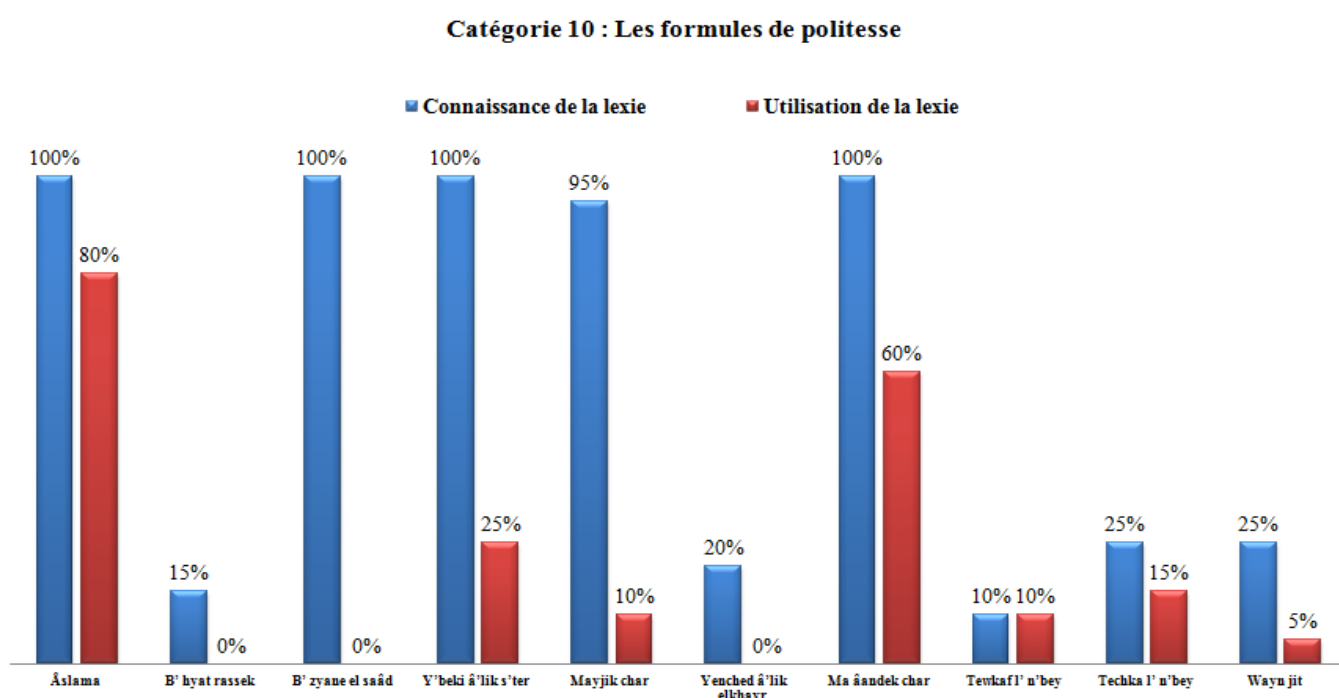
La catégorie des tissus nous a permis de recueillir les résultats suivants :

Nous constatons qu'aucun de nos enquêtés ne connaissent et n'utilisent les lexies : « *B'ha wa d'fa* », « *El batista* », « *El jim* » et « *El kar'ya* ». 005% d'entre eux connaissent les lexies « *El dendi* » et « *El sousti* », cependant que 00% les utilise. 05 % de nos enquêtés connaissent et utilisent la lexie « *El jal'wa* ». 25% connaissent la lexie « *El kot'niya* », alors que 15% l'utilisent. Plus de la moitié de nos enquêtés, soit 55% connaissent la lexie « *El malas* », et 40% l'utilisent. Pour finir, 10% d'eux connaissent la lexie « *El tchatma* », contre 05% qui l'utilisent.

3.7.10. La catégorie des formules de politesse

| Les formules de politesse | Âslama | B'hyat rassek | B'zyane el saâd | Y'beki â'lik s'ter | Mayjik char | Yenched â'lik elkhayr | Ma âandek char | Tewkaf l' n'bey | Techka l' n'bey | Wayn jit |
|---------------------------|--------|---------------|-----------------|--------------------|-------------|-----------------------|----------------|-----------------|-----------------|----------|
| Connaissance de la lexie | 20 | 03 | 20 | 20 | 19 | 04 | 20 | 02 | 05 | 05 |
| Utilisation de la lexie | 16 | 00 | 00 | 05 | 02 | 00 | 12 | 02 | 03 | 01 |

Tableau n° 17 : La catégorie des formules de politesse



Graphique n° 13 : La catégorie des formules de politesse

La catégorie des formules de politesse nous a permis de recueillir les résultats suivants :

L'intégralité de nos enquêtés, soit 100% connaissent les lexies : « *Âslama* », « *B'zyane el saâd* », « *Y'baki â'lik s'ter* », et « *Ma âandek char* », alors que 80% utilisent la première, 00% utilise la deuxième, 25% utilisent la troisième, et 60% utilisent la quatrième. 15% d'entre eux connaissent la lexie « *B'hyat rassek* », contre 00% qui l'utilise. Presque

l'intégralité de nos enquêtés, soit 95% connaissent la lexie « *Mayjik char* », tandis que 10% l'utilisent. 10% connaissent et utilisent la lexie « *Tawkaf l'n'bey* ». 25 % connaissent les lexies : « *Techka l'n'bey* » et « *Wayn jit* », alors que 15% utilisent la première et 05 utilisent la seconde.

À travers l'observation des graphiques ci-dessus, nous avons remarqué que malgré la connaissance du sens des lexies proposées dans notre questionnaire, leurs utilisations par nos enquêtés restent conséquemment faible. À titre d'exemple, les lexies : « *El garde-robe* », « *El bontofa* », « *Ybeki â'lik s'ter* »... sont comprises par nos locuteurs toutefois, ils ne les utilisent pas dans leur vie de tous les jours.

En outre, nos enquêtés, du moins la majorité, connaissent et utilisent les lexies d'origine française. Par exemple les lexies : « *El bibliothèque* » (bibliothèque), « *El balcon* » (balcon), « *El douche* » (douche), « *Itra* » (litre), « *El b'louza* » (blouse), etc.

À la lumière de ces constatations, nous sommes arrivés à déduire qu'en dépit de la différence d'usage des lexies, les pratiques langagières dans la ville de Constantine ne représentent vraisemblablement pas un répertoire langagier hermétique. En somme, les habitants des zones rurales n'ont pas en effet, le même usage linguistique que les habitants des zones urbaines (Constantine en l'occurrence), cependant cela n'empêche pas l'intercompréhension entre les deux zones.

4. La variation générationnelle

Selon certains spécialistes, les pratiques langagières varient incontestablement selon l'âge des individus. Selon D. Bigot et R. Papien (2017) :

« En effet, il est très simple de constater que, dans la vie de tous les jours, un adolescent ne possède pas le

même code langagier, les mêmes références linguistiques (tout comme les mêmes valeurs sociales) qu'une personne du troisième âge ».

Du moment que la linguistique variationniste a pour principal objectif l'étude du langage tel qu'il est pratiqué au sein de la société, le facteur de l'âge devient donc un élément important dans la mesure où on cherche entre autres, à établir la différence entre les pratiques langagières des jeunes générations et celles d'une génération plus âgée.

Nous rappelons que notre corpus de recherche (qui regroupe les pratiques langagières des Constantinois) a été collecté auprès de personnes âgées entre 40 et 70 ans. Le but de cette démarche étant de voir si les jeunes constantinois ont le même usage de la langue que leurs aînés.

4.1. Méthode d'approche

La collecte de notre échantillon a été de la même manière que la précédente étude. Nous avons pour cela, distribué à une vingtaine de personnes des questionnaires tout en prenant en considération les variables du lieu de résidence et de l'âge.

Notre enquête a pour but de collecter des données qui vont nous permettre de voir si les pratiques langagières de la jeune génération sont semblables à celles d'une génération plus âgée.

4.2. Les enquêtés

Nos informateurs se composent de 20 enquêtés. Ces derniers sont des étudiants du département de français de l'université Constantine 1. Leurs âges varient entre 18 et 30 ans.

Nous résumons dans le tableau ci-dessous, le nombre de nos enquêtés, leur sexe, leur âge, leur lieu d'origine ainsi que leur lieu de résidence.

| Enquêtés | Sexe | Âge | Lieu d'origine | Lieu de résidence |
|-----------------|-------------|------------|-----------------------|--------------------------|
| Enquêté n°01 | F | 20 ans | Constantine | Didouche Mourad |
| Enquêté n°02 | F | 30 ans | Constantine | Constantine |
| Enquêté n°03 | F | 30 ans | Constantine | Constantine |
| Enquêté n°04 | H | 18 ans | Constantine | El khroub |
| Enquêté n°05 | F | 18 ans | Constantine | Constantine |
| Enquêté n°06 | F | 23 ans | Constantine | Constantine |
| Enquêté n°07 | F | 24 ans | Constantine | Constantine |
| Enquêté n°08 | H | 24 ans | Constantine | Constantine |
| Enquêté n°09 | F | 19 ans | Constantine | Constantine |
| Enquêté n°10 | F | 20 ans | Constantine | Constantine |
| Enquêté n°11 | F | 23 ans | Constantine | Constantine |

| | | | | |
|--------------|---|--------|-------------|--------------|
| Enquêté n°12 | H | 26 ans | Constantine | El khroub |
| Enquêté n°13 | F | 20 ans | Constantine | Constantine |
| Enquêté n°15 | F | 18 ans | Constantine | Constantine |
| Enquêté n°16 | F | 24 ans | Constantine | Constantine |
| Enquêté n°17 | H | 19 ans | Constantine | Ali Mendjeli |
| Enquêté n°18 | F | 24 ans | Constantine | Constantine |
| Enquêté n°19 | H | 19 ans | Constantine | Constantine |
| Enquêté n°20 | F | 20 ans | Constantine | Constantine |

Tableau n° 18 : description des enquêtés

4.3. L'outil d'enquête

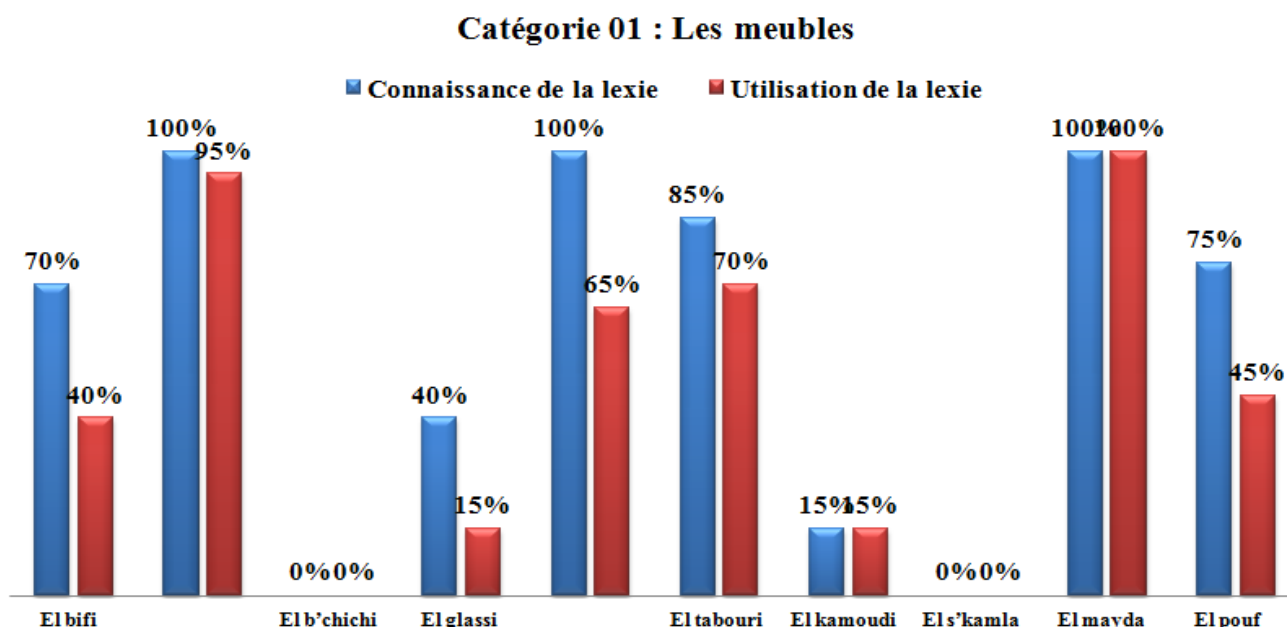
Pour la collecte de notre corpus, nous avons distribué 20 questionnaires à 20 étudiants. Nous tenons à préciser que ce questionnaire est quasi-identique à celui de l'étude précédente. Nous avons préféré ôter la traduction en arabe du moment qu'il est adressé à des étudiants du département de français.

4.4. Analyse des données

4.4.1. La catégorie des meubles

| Les meubles | El bifi | El bibliothèque | El b'chichi | El glassi | El garde-robe | El tabouri | El kamoudi | El s'kamla | El mayda | El pouf |
|--------------------------|---------|-----------------|-------------|-----------|---------------|------------|------------|------------|----------|---------|
| Connaissance de la lexie | 70% | 100% | 0% | 40% | 100% | 85% | 15% | 0% | 100% | 75% |
| Utilisation de la lexie | 40% | 95% | 0% | 15% | 65% | 70% | 15% | 0% | 100% | 45% |

Tableau n° 19 : La catégorie des meubles



Graphique n° 14 : La catégorie des meubles

La catégorie des meubles nous a permis de recueillir les résultats suivants :

Aucun de nos enquêtés ne connaît et n'utilisent les lexies « *El b'chichi* » et « *El s'kamla* ». La totalité de nos enquêtés soit, 100% connaissent les lexies : « *El bibliothèque* », « *El garde-robe* » et « *El mayda* » tandis que 95% utilisent la première, 65% utilisent la deuxième et 100% utilisent la troisième. 70% d'entre eux connaissent la lexie « *El bifi* »

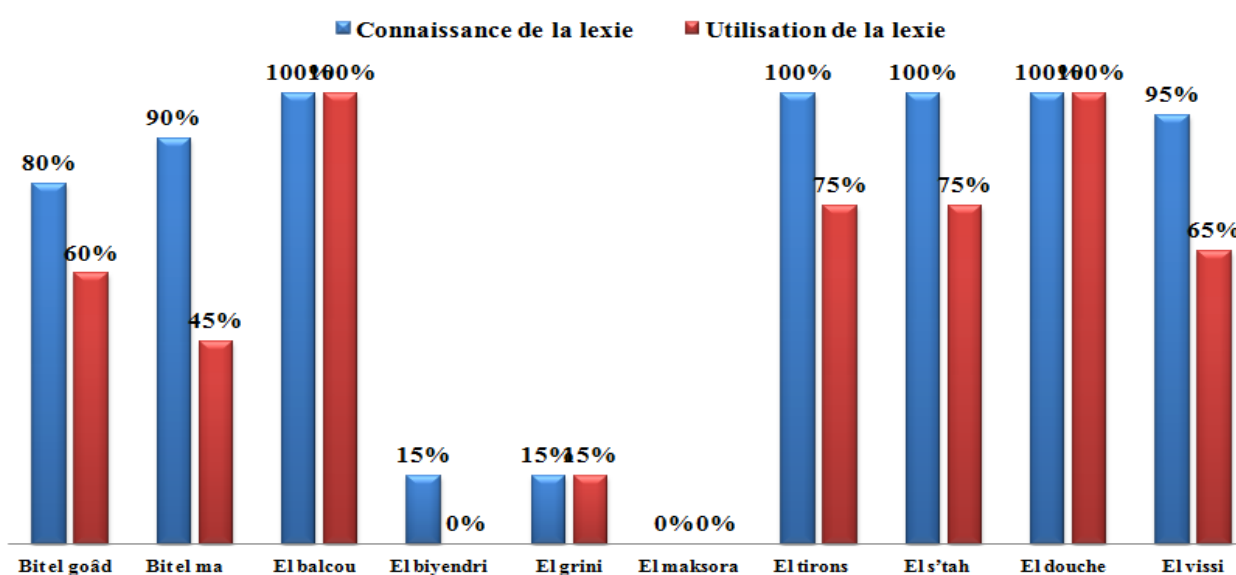
contre 40% qui l'utilisent. La lexie « *El glassi* » est reconnue par 40% de nos enquêtés alors que 15% l'utilisent. 15% des enquêtés connaissent et utilisent la lexie « *El kamoudi* ». Enfin, 75% des enquêtés connaissent la lexie « *El pouf* » tandis que 45% l'utilisent dans la vie de tous les jours.

4.4.2. La catégorie des pièces de la maison

| Les pièces de la maison | Bit el goâd | Bit el ma | El balcon | El biyendri | El grini | El maksora | El tiron | El s'tah | El douche | El vissi |
|--------------------------|-------------|-----------|-----------|-------------|----------|------------|----------|----------|-----------|----------|
| Connaissance de la lexie | 80% | 90% | 100% | 15% | 15% | 0% | 100% | 100% | 100% | 95% |
| Utilisation de la lexie | 60% | 45% | 100% | 0% | 15% | 0% | 75% | 75% | 100% | 65% |

Tableau n° 20 : La catégorie des pièces de la maison

Catégorie 02 : Les pièces de la maison



Graphique n° 15 : La catégorie des pièces de la maison

La catégorie des pièces de la maison nous a permis de recueillir les résultats suivants :

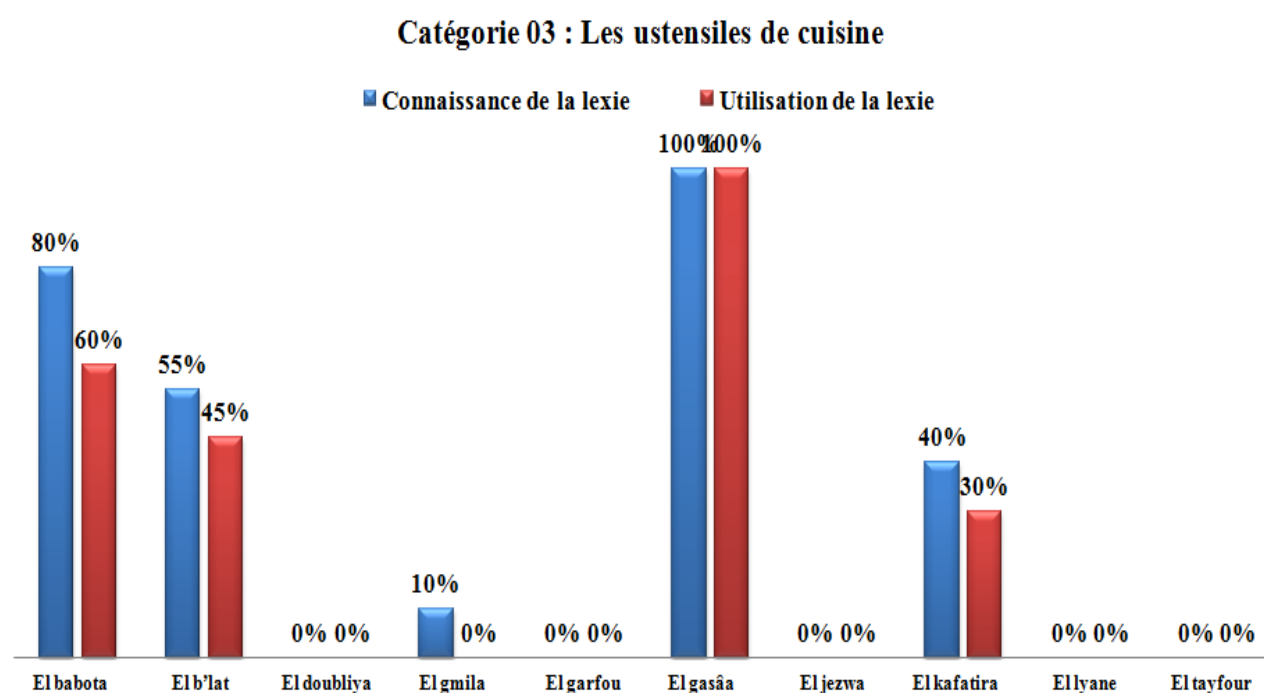
La totalité de nos enquêtés soit 100% connaissent et utilisent les lexies : « *El balcon* », et « *El douche* ». Les lexies : « *El tiron* » et « *El douche* » sont utilisées par la totalité de nos enquêtés alors que 75% d'entre eux les

connaissent. Aucun de nos enquêtés ne connaissent et n'utilisent la lexie « *El maksora* ». 80% d'entre eux connaissent la lexie « *Bit el goâd* » contre 60% qui l'utilisent. 90% connaissent la lexie « *Bit el ma* » tandis que 45% l'utilisent. 15% connaissent la lexie « *El biyendri* » alors qu'aucun d'eux ne l'utilise dans la vie de tous les jours. 15% connaissent et utilisent la lexie « *El grini* ». Enfin 95% connaissent la lexie « *El vissi* » alors que 65% l'utilisent.

4.4.3. La catégorie des ustensiles de cuisine

| Les ustensiles de cuisine | El babota | El b'lat | El doubliya | El gmila | El garfou | El gasâa | El jezwa | El kafatira | El lyane | El tayfour |
|---------------------------|-----------|----------|-------------|----------|-----------|----------|----------|-------------|----------|------------|
| Connaissance de la lexie | 80% | 55% | 0% | 10% | 0% | 100% | 0% | 40% | 0% | 0% |
| Utilisation de la lexie | 60% | 45% | 0% | 0% | 0% | 100% | 0% | 30% | 0% | 0% |

Tableau n° 21 : La catégorie des ustensiles de cuisin



Graphique n° 16 : La catégorie des ustensiles de cuisine

La catégorie des ustensiles de cuisine nous a permis de recueillir les résultats suivants :

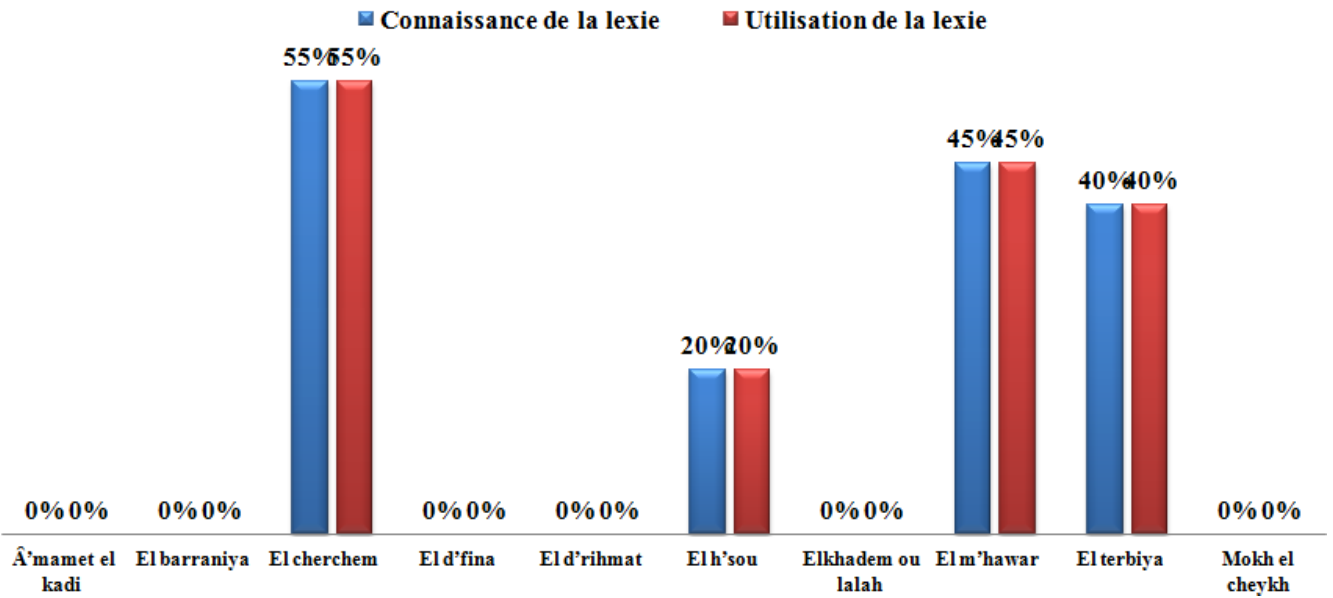
Aucun de nos enquêtés soit 0% ne connaît et n'utilisent les lexies : « *El doubliya* », « *El garfou* », « *El jezwa* » et « *El tayfour* ». Cependant, la totalité d'entre eux, soit 100% connaissent et utilisent la lexie « *El gasâa* ». 8°% connaissent la lexie « *El babota* » tandis que 60% l'utilisent. 10% connaissent la lexie « *El gamila* » alors qu'aucun de nos enquêtés ne l'utilisent. Enfin, la lexie « *El kafatira* » est reconnue par 40% de nos enquêtés contre 30% qui l'utilisent.

4.4.4. La catégorie de la gastronomie

| La gastronomie | Â'mamet el kadi | El barraniya | El cherchem | El d'fina | El d'rihmat | El h'sou | Elkhadem ou lalah | El m'hawar | El terbiya | Mokh el cheykh |
|--------------------------|-----------------|--------------|-------------|-----------|-------------|----------|-------------------|------------|------------|----------------|
| Connaissance de la lexie | 0% | 0% | 55% | 0% | 0% | 20% | 0% | 45% | 40% | 0% |
| Utilisation de la lexie | 0% | 0% | 55% | 0% | 0% | 20% | 0% | 45% | 40% | 0% |

Tableau n° 22 : La catégorie de la gastronomie

Catégorie 04 : La gastronomie



Graphique n° 17 : La catégorie de la gastronomie

La catégorie de la gastronomie nous a permis de recueillir les résultats suivants :

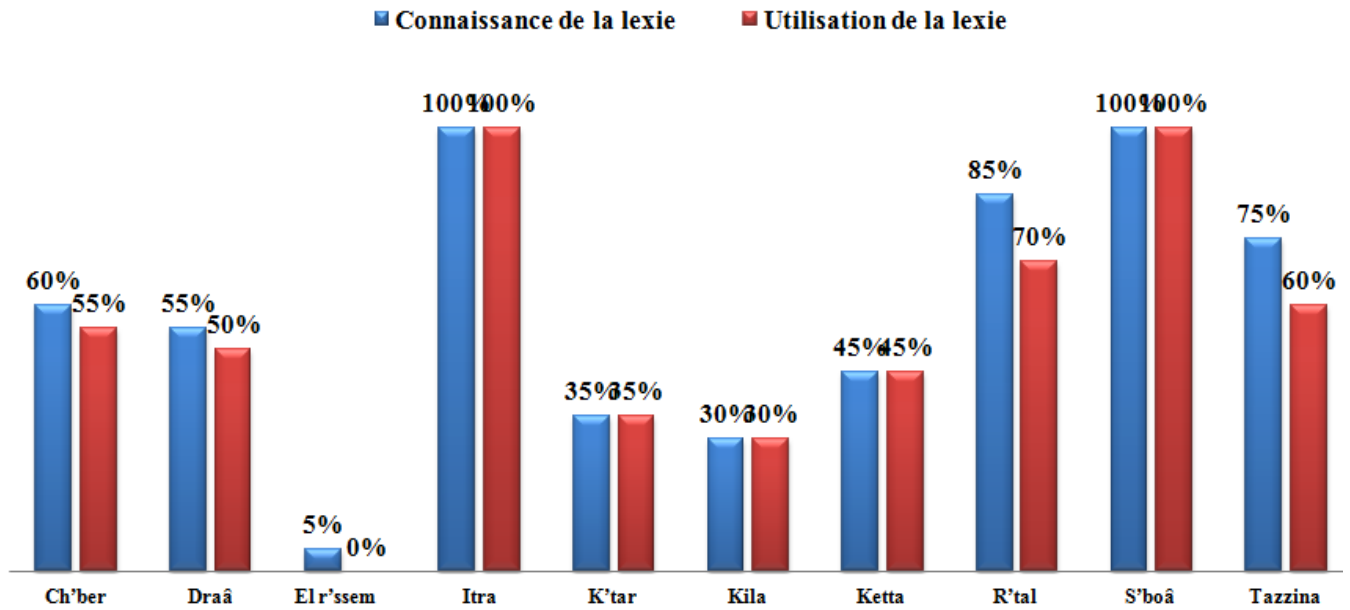
Aucun de nos enquêtés ne connaît et n'utilisent les lexies : « *Â'mamet el kadi* », « *El barraniya* », « *El d'fina* », « *El khadem ou lalah* » et « *Mokh el cheykh* ». 55% d'entre eux connaissent et utilisent la lexie « *El cherchem* ». 20 % connaissent et utilisent la lexie « *El h'sou* ». Presque la moitié de nos enquêtés, soit 45% connaissent et utilisent la lexie « *El m'hawar* ». Enfin, 40% de nos enquêtés connaissent et utilisent la lexie « *El terbiya* ».

4.4.5. La catégorie des unités de mesure

| Les unités de mesure | Ch'ber | Draâ | Elr'ssem | Itra | K'tar | Kila | Ketta | R'tal | S'boâ | Tazzina |
|--------------------------|--------|------|----------|------|-------|------|-------|-------|-------|---------|
| Connaissance de la lexie | 60% | 55% | 5% | 100% | 35% | 30% | 45% | 85% | 100% | 75% |
| Utilisation de la lexie | 55% | 50% | 0% | 100% | 35% | 30% | 45% | 70% | 100% | 60% |

Tableau n° 23 : La catégorie des unités de mesure

Catégorie 05 : Les unités de mesure



Graphique n° 18 : La catégorie des unités de mesure

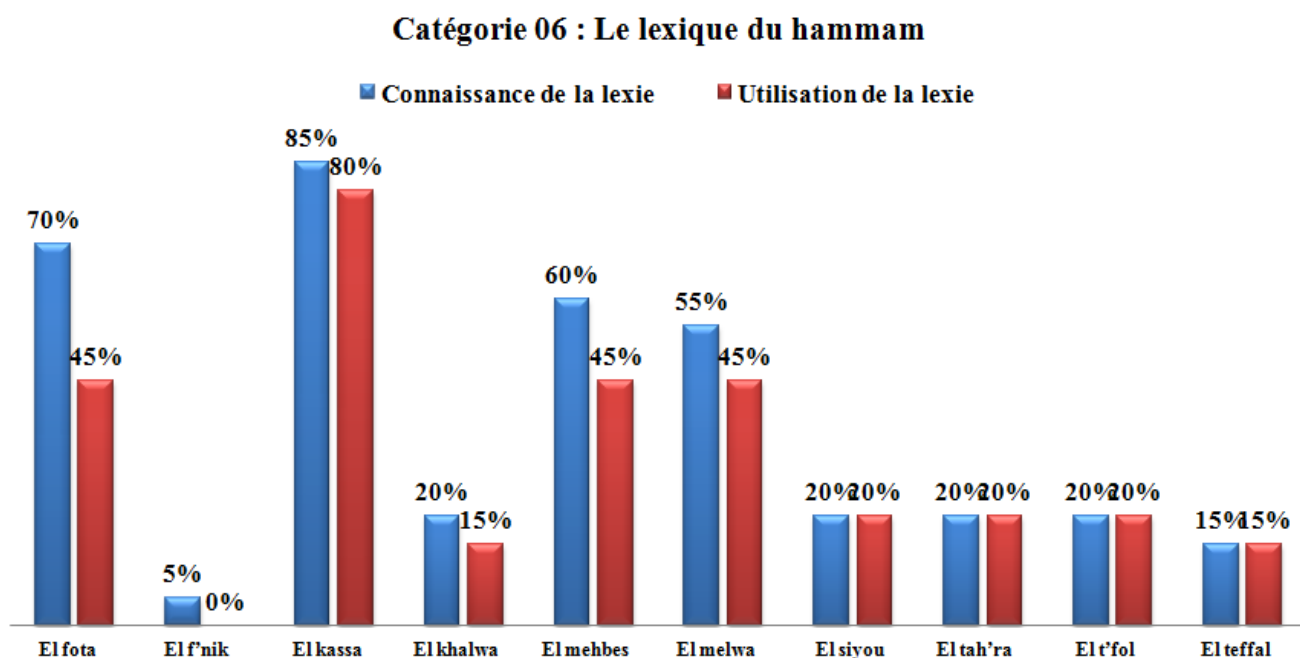
La catégorie des unités de mesure nous a permis de recueillir les résultats suivants :

100% de nos enquêtés connaissent et utilisent dans la vie de tous les jours les lexies : « *Itra* » et « *S'boâa* ». 60% d'entre eux connaissent la lexie « *Ch'ber* » contre 55% qui l'utilisent. 55% connaissent la lexie « *Draâ* » tandis que 50% l'utilisent. 35% connaissent et utilisent la lexie « *K'tar* » ainsi que 30% connaissent et utilisent la lexie « *Kila* ». La lexie « *Ketta* » est reconnue et utilisée par 45% de nos enquêtés. 85% connaissent la lexie « *R'tal* » alors que 70% l'utilisent. Enfin, 75% connaissent la lexie « *Tazzina* » contre 60% qui l'utilisent dans la vie de tous les jours.

4.4.6. La catégorie du lexique du hammam

| Le lexique du hammam | El fota | El f'nik | El kassa | El khalwa | El mehbes | El melwa | El siyou | El tah'ra | El t'fol | El teffal |
|--------------------------|---------|----------|----------|-----------|-----------|----------|----------|-----------|----------|-----------|
| Connaissance de la lexie | 70% | 5% | 85% | 20% | 60% | 55% | 20% | 20% | 20% | 15% |
| Utilisation de la lexie | 45% | 0% | 80% | 15% | 45% | 45% | 20% | 20% | 20% | 15% |

Tableau n° 24 : La catégorie du lexique du hammam



Graphique n° 19 : La catégorie du lexique du hammam

La catégorie du lexique du hammam nous a permis de recueillir les résultats suivants :

20% de nos enquêtés connaissent et utilisent les lexies : « *El siyou* », « *El tah'ra* », et « *El t'fol* ». 70% d'entre eux connaissent la lexie « *El fota* » tandis que 45% l'utilisent quotidiennement. La lexie « *El f'nik* » n'est pas utilisée par nos enquêtés cependant que 5% la connaissent. Presque la totalité de nos enquêtés soit 85% connaissent la lexie « *El kassa* » alors que 80% l'utilisent. 65% connaissent la lexie « *El mehbes* » contre 45% qui

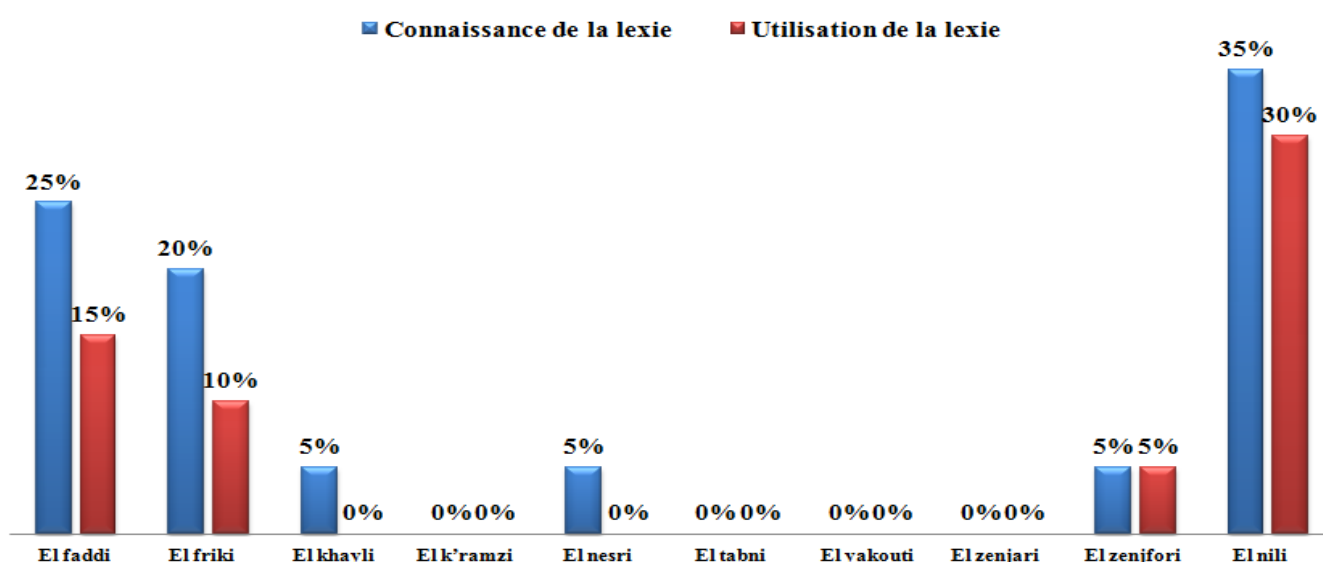
l'utilisent. La lexie « *El melwa* » est utilisée par 45% de nos enquêtés contre 55% qui la connaissent. Enfin, 15% d'entre eux connaissent et utilisent la lexie « *El teffal* ».

4.4.7. La catégorie des couleurs

| Les couleurs | El faddi | El friki | El khayli | El k'ramzi | El nesri | El tabni | El yakouti | El zenjari | El zenjfori | El nili |
|--------------------------|----------|----------|-----------|------------|----------|----------|------------|------------|-------------|---------|
| Connaissance de la lexie | 25% | 20% | 5% | 0% | 5% | 0% | 0% | 0% | 5% | 35% |
| Utilisation de la lexie | 15% | 10% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 5% | 30% |

Tableau n° 25 : La catégorie des couleurs

Catégorie 07 : Les couleurs



Graphique n° 20 : La catégorie des couleurs

La catégorie des couleurs nous a permis de recueillir les résultats suivants :

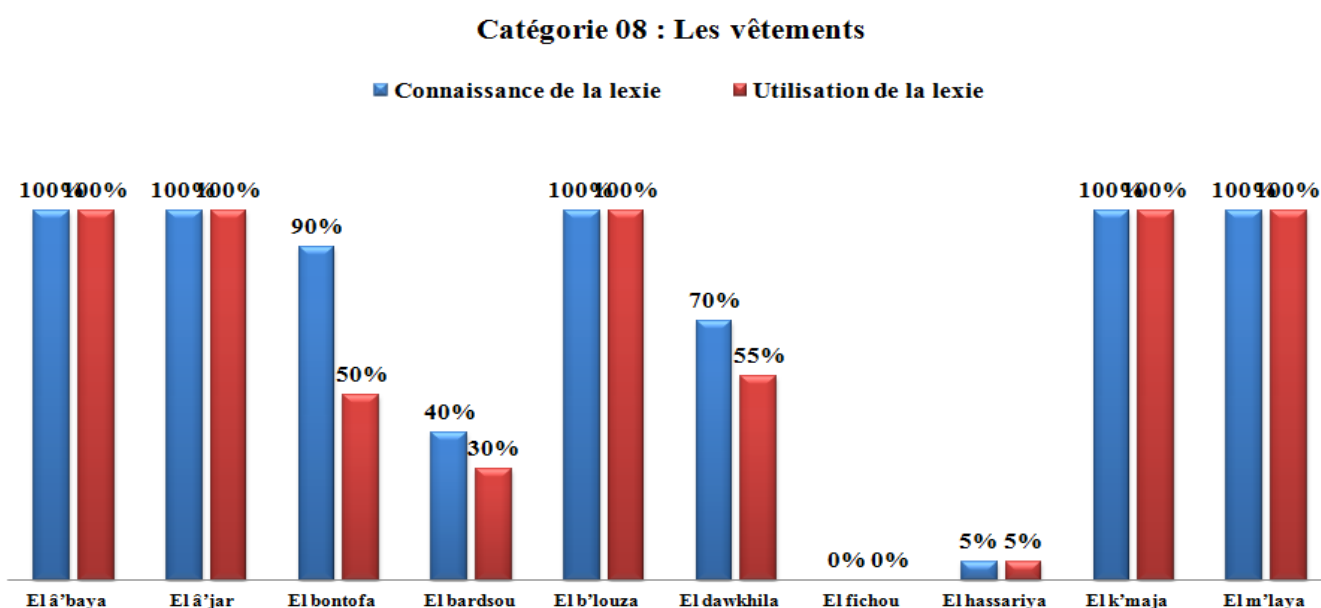
Aucun de nos enquêtés ne connaît et n'utilisent les lexies : « *El k'ramzi* », « *El tabni* », « *El yakouti* » et « *El zenjari* ». 25% d'entre eux connaissent la lexie « *El faddi* » contre 15% qui l'utilisent dans leur vie de tous les jours. 20% connaissent la lexie « *El friki* » alors que 10% l'utilisent. 5% de nos enquêtés connaissent les lexies « *El khayli* » et « *El*

nesri » tandis qu’aucun d’eux ne les utilisent. 5% connaissent et utilisent la lexie « *El zenjfori* ». Enfin, 35% connaissent la lexie « *El nili* » contre 30% qui l’utilisent.

4.4.8. La catégorie des vêtements

| Les vêtements | El â'baya | El â'jar | El bontofa | El bardsou | El b'louza | El dawkhila | El fichou | El hassariya | El k'maja | El m'laya |
|--------------------------|-----------|----------|------------|------------|------------|-------------|-----------|--------------|-----------|-----------|
| Connaissance de la lexie | 100% | 100% | 90% | 40% | 100% | 70% | 0% | 5% | 100% | 100% |
| Utilisation de la lexie | 100% | 100% | 50% | 30% | 100% | 55% | 0% | 5% | 100% | 100% |

Tableau n° 26 : La catégorie des vêtements



Graphique ° 21 : La catégorie des vêtements

La catégorie des vêtements nous a permis de recueillir les résultats suivants :

La totalité de nos enquêtés, soit 100% connaissent et utilisent dans la vie de tous les jours les lexies : « *El â'baya* », « *El â'jar* », « *El b'louza* »,

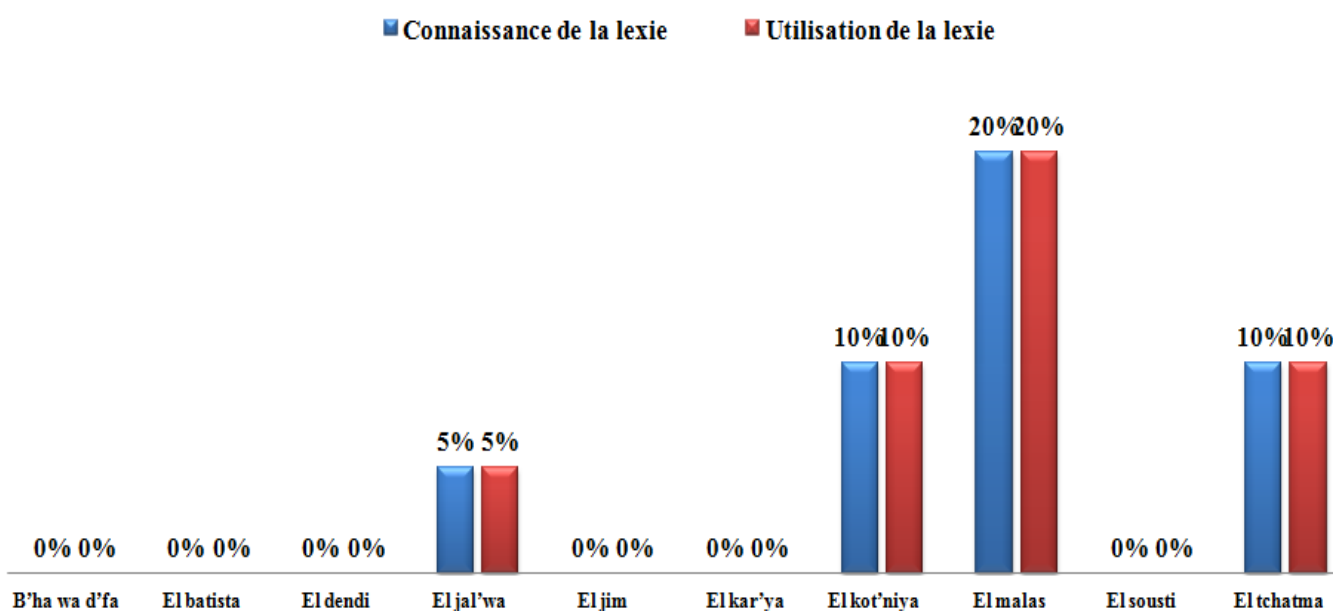
« *El k'maja* » et « *El m'laya* ». En revanche, aucun d'eux ne connaissent et n'utilisent la lexie « *El fichou* ». 90% de nos enquêtés connaissent la lexie « *El bontofa* », alors que 50% l'utilisent. 40% connaissent la lexie « *El bardsou* » contre 30% qui l'utilisent. La lexie « *El dawkhila* » est utilisée par 55% de nos enquêtés et reconnue par 70% d'entre eux. Enfin, 5% connaissent et utilisent la lexie « *El hassariya* ».

4.4.9. La catégorie des tissus

| Les tissus | B'ha wa d'fa | El batista | El dendi | El jal'wa | El jim | El kar'ya | El kot'niya | El malas | El sousti | El tchatma |
|--------------------------|--------------|------------|----------|-----------|--------|-----------|-------------|----------|-----------|------------|
| Connaissance de la lexie | 0% | 0% | 0% | 5% | 0% | 0% | 10% | 20% | 0% | 10% |
| Utilisation de la lexie | 0% | 0% | 0% | 5% | 0% | 0% | 10% | 20% | 0% | 10% |

Tableau n° 27 : La catégorie des tissus

Catégorie 09 : Les tissus



Graphique n° 22 : La catégorie des tissus

La catégorie des tissus nous a permis de recueillir les résultats suivants :

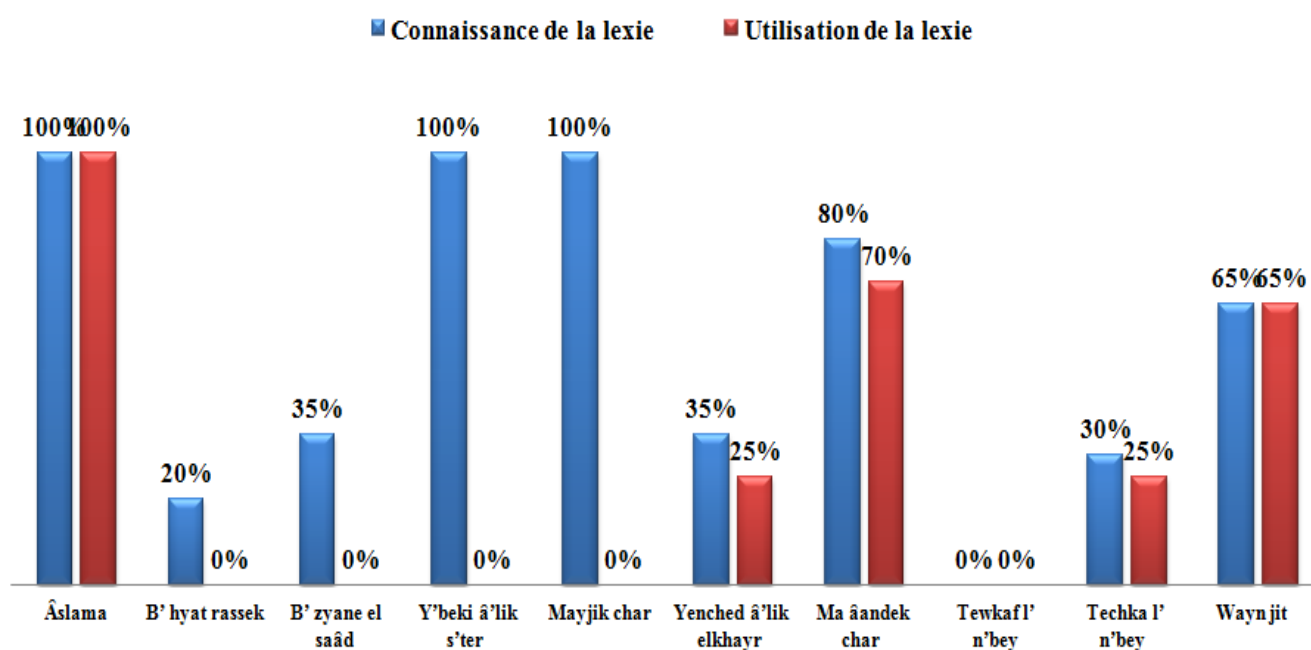
Aucun de nos enquêtés, soit 0% ne connaît et n'utilise les lexies : « *B'ha wa d'fa* », « *El batista* », « *El dendi* », « *El jim* », « *El kar'ya* » et « *El sousti* ». 5% de nos enquêtés connaissent et utilisent la lexie « *El jal'wa* ». 10 % connaissent et utilisent les lexies « *El kot'niya* » et « *El tchatma* ». Enfin, 20% connaissent et utilisent la lexie « *El malas* ».

4.4.10. La catégorie des formules de politesse

| Les formules de politesse | Âslama | B' hyat rassek | B' zyane el saâd | Y'beki â'lik s'ter | Mayjik char | Yenched â'lik elkhayr | Ma âandek char | Tewkaf l' n'bey | Techka l' n'bey | Wayn jit |
|---------------------------|--------|----------------|------------------|--------------------|-------------|-----------------------|----------------|-----------------|-----------------|----------|
| Connaissance de la lexie | 100% | 20% | 35% | 100% | 100% | 35% | 80% | 0% | 30% | 65% |
| Utilisation de la lexie | 100% | 0% | 0% | 0% | 0% | 25% | 70% | 0% | 25% | 65% |

Tableau n° 28 : La catégorie des formules de politesse

Catégorie 10 : Les formules de politesse



Graphique n° 23 : La catégorie des formules de politesse

La catégorie des formules de politesse nous a permis de recueillir les résultats suivants :

La totalité de nos enquêtés, soit 100% connaissent et utilisent dans la vie de tous les jours la lexie « *Âslama* ». 100% connaissent les lexies « *Y'beki â'lik s'ter* » et « *Mayjik char* » contre 0% d'entre eux qui les utilisent. 20% connaissent la lexie « *B'hyat rassek* » alors qu'aucun de nos enquêtés ne l'utilise. 35% connaissent la lexie « *B 'zyane el saâd* » contre 0% qui l'utilise. 35% connaissent la lexie « *Yenched â'lik elkhayr* » tandis que 25% l'utilisent. 30% connaissent la lexie « *Techka l'n'bey* » alors que 25 l'utilisent, Enfin, 65% connaissent et utilisent la lexie « *Wayn jit* ».

En vue de l'observation des graphiques ci-dessus, nous avons constaté que les catégories des lexies les plus utilisées par nos informateurs sont : les catégories des meubles, les pièces de la maison, les unités de mesure, le lexique du hammam et les vêtements. En effet, le pourcentage de la compréhension et de l'utilisation des lexies de ces catégories sont plus importantes que celles des catégories : des ustensiles de cuisine, de la gastronomie, des couleurs, des tissus et des formules de politesse.

Ces constatations révèlent que les catégories des lexies qui ont un pourcentage élevé sont utilisées quasi quotidiennement par une population jeune. En revanche, les lexies des catégories des ustensiles de cuisine, de la gastronomie, des couleurs ainsi que les formules de politesse sont utilisées par un groupe de personnes plus ou moins âgé.

Par ailleurs, comme l'ont révélé les résultats dans la précédente enquête, la majorité de nos informateurs connaissent et utilisent les lexies d'origine française. Par exemple les lexies : « *El bibliothèque* » (bibliothèque), « *El balcon* » (balcon), « *El douche* » (douche), « *El b'lat* » (plat), « *El b'louza* » (blouse), etc.

Tout compte fait, à travers ces constats, nous pouvons déduire que les langues ne cesseront jamais de varier et de muter selon l'âge des personnes qui les pratiquent. Comme l'ont constaté D. Bigot et R. Papen (24 : 2017), il n'en demeure pas moins que dans la vie de tous les jours, un jeune homme ou une jeune femme n'a pas le même usage de la langue qu'une personne du troisième âge.

Conclusion

Les études menées par le courant structuraliste ont considéré que la langue est perçue comme étant une entité immuable. Néanmoins, la linguistique historique ainsi que la sociolinguistique sont arrivées à la déduction que toute société où est pratiquée une ou plusieurs langues est sujette à des variations sociales et linguistiques.

Dans le présent chapitre, nous avons commencé par exposer la typologie de la variation linguistique qui nous a servi comme assise pour l'analyse et l'interprétation des résultats de nos questionnaires.

Conclusion générale

Notre travail de recherche a eu pour finalité d'apporter un éclairage sociolinguistique sur les pratiques langagières à Constantine et ce, à travers l'étude du marché linguistique et les rapports entre les langues dans ladite ville. Cette étude nous a permise de déceler l'usage « *in vivo* » du plurilinguisme par le biais d'une approche sociohistorique, une approche lexicale et une autre sociolinguistique urbaine.

Tout au long de ce travail de recherche, nous avons pu apporter des éléments de réponses à notre questionnement pour ainsi confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ.

L'étude sociohistorique et linguistique de la ville de Constantine a révélé que cette dernière possède des racines migratoires que l'on ne peut contester. Les multiples invasions que Constantine a du subir dans son passé ont en effet, conduit à l'implantation de diverses langues et variétés de langues, à savoir : la langue berbère, la langue punique, la langue romane d'Afrique du Nord, la langue vandale, la langue hébraïque, la langue arabe, la langue turque ottomane, la langue française et la langue anglaise.

À travers l'analyse des pratiques langagières des sujets constantinois, nous avons pu apporter un éclairage sociolinguistique sur le phénomène de brassage linguistique qui existe dans la ville de Constantine.

La description et l'analyse des données relatives à notre objet d'étude ont révélé l'apparition d'un brassage linguistique dans le parler constantinois, résultat du métissage de l'arabe standard, de l'arabe algérien, du français, de l'anglais, du turc et de l'hébreu.

Sur 300 unités linguistiques, nous comptons 60 unités linguistiques soit 20% issues de l'arabe standard, et 240 unités linguistiques soit 80% issues de l'arabe algérien. Cet état de fait n'est pas anodin du moment que la collecte de notre corpus de recherche ne s'est pas déroulée dans un cadre

formel. Nous tenons à rappeler que l'arabe algérien est le fruit de l'association de l'arabe standard avec d'autres langues. L'arabe algérien est en fait, une sorte de patchwork formé au moyen d'un brassage de langues basé sur l'emprunt linguistique.

En effet, sur un total de 80% qui représente l'usage de l'arabe algérien, nous notons avec un taux de 37% la présence de l'arabe algérien employé séparément d'autres langues. 33% représentent l'usage de la langue arabe conjointement liée à la langue française. Un pourcentage de 8% révèle la présence de la langue turque associée à la langue arabe. Enfin, nous avons constaté avec une proportion relativement faible, soit 1% la présence de la langue hébraïque ainsi que la langue anglaise mélangées à la langue arabe.

Suite à ces résultats, nous avons pu déduire que la situation de brassage des langues est la retombée de plusieurs facteurs, tout à la fois historiques, politiques, et socioculturels.

Le phénomène de brassage linguistique a en effet, engendré un autre phénomène, c'est celui de la création lexicale. En réalité, la langue est une entité vivante qui ne peut se suffire à elle-même. Elle éprouve le besoin de se développer et d'accroître son répertoire par de nouvelles unités lexicales pour ainsi désigner des réalités nouvelles. Ce qui permet donc de répondre aux besoins langagiers des locuteurs qui usent de cette langue. Cette création lexicale permet à la langue d'acquérir, par le biais de différents mécanismes créatifs, de nouvelles formes lexicales.

L'analyse des unités lexicales néologiques nous a permis de relever les procédés de leur création tout en procédant à leur catégorisation et à leur comptage. En effet, nous avons décelé 350 néologismes.

➤ La créativité lexicale à savoir :

⇒ 45,43 % d'emprunt

⇒ 31,14 % de dérivation morphosémantique

⇒ 3,14 % d'imitation et de déformation

⇒ 1,43 % de dérivation morphologique

➤ La créativité sémantique à savoir :

⇒ 14,29 % de néologie sémantique

➤ La créativité grammaticale à savoir :

⇒ 4,57 % de dérivation morphosyntaxique.

À l'issue de ces résultats, nous avons pu déceler les facteurs qui favorisent la créativité lexicale. L'émergence de cette dernière est influencée selon nous par : le milieu social du locuteur, la situation de communication, l'absence de la pression normative, la compétence langagière du locuteur, l'interférence linguistique et la place qu'occupe le locuteur dans l'échange langagier.

Subséquentement, le fait d'aborder la ville comme objet d'étude nous a permis de comprendre les fondements ainsi que les orientations épistémologiques de la sociolinguistique urbaine. De ce fait, les retombées de la discipline ont permis d'appréhender les effets de l'urbanisation sur les pratiques langagières à Constantine. Cette perspective nous a donné l'occasion de dégager les traces que le facteur urbain introduit dans la morphologie des pratiques langagières des sujets parlants constantinois. Nous avons constaté que :

– La ville comme lieu de brassage et de créativité linguistique :

Dans la mesure où la ville est considérée comme un lieu d'échanges langagiers, et les langues pratiquées par ses habitants portent les marques de la vie urbaine permettant de distinguer les citoyens urbains des autres habitants du pays et des locuteurs étrangers à la ville.

- La ville comme facteur d'unification linguistique :

Dès lors qu'à l'intérieur d'une ville ou d'un milieu socioculturel donné, les sujets sociaux partagent et ont en commun une langue ou une variété de langue qui leur permet de communiquer quotidiennement.

La ville est de ce point de vue, un lieu d'unification linguistique qui permet à ses habitants d'utiliser le même répertoire langagier. Toutes fois, la ville est un lieu de coexistence et de brassage linguistique, mais peut également être un lieu de tension, de conflit et d'éclatement linguistique.

- La ville comme facteur d'éclatement linguistique :

Compte tenu de son hétérogénéité sociale, culturelle et linguistique, la ville privilégie l'appartenance de ses habitants à des groupes sociaux bien déterminés. À travers leurs échanges quotidiens, on remarque que les locuteurs d'une communauté linguistique (d'une ville) utilisent plus ou moins une langue pour se faire comprendre et ce, en dépit des langues instaurées par la politique linguistique du pays. Les locuteurs constantinois pratiquent, dans le cadre de leurs discussions de tous les jours (situations informelles), la langue arabe algérienne, langue qui a été pensée et façonnée par eux pour ainsi répondre à leurs besoins langagiers.

Cela dit, on constate qu'à l'intérieur d'une communauté linguistique plurilingue, une langue ou une variété de langue semble être perçue comme la plus importante et peut en effet provoquer l'apparition du phénomène de glottophagie, c'est-à-dire qu'une langue domine une ou plusieurs langues. Cette domination se penche, dans la majorité des villes algérienne, en faveurs de l'arabe algérien.

- La naissance d'un parler dit « urbain » :

Le parler urbain est en réalité issu des brassages linguistiques et culturels qui règnent dans la ville. Ce parler serait donc en mesure de mettre

en évidence des caractéristiques langagières particulièrement propres à des sujets urbains.

En réalité, la ville ne peut être définie que par sa complexité et son hétérogénéité, ce qui nous a offert une piste de recherche sur la ville et qui s'avère être révélatrice d'une variation linguistique incontestable.

L'étude de la variation linguistique nous a permis de comprendre et de vérifier si les pratiques langagières à Constantine varient selon l'espace (urbain / rural) et selon les générations.

Selon l'analyse et l'interprétation des résultats de l'enquête de la variation géographique (diatopique), nous sommes arrivées à déduire qu'en dépit de la différence d'usage des lexies, les pratiques langagières à Constantine ne représentent pas un répertoire langagier hermétique. En effet, les habitants des zones rurales n'ont pas le même usage linguistique que les habitants des zones urbaines. Cela n'empêche cependant pas l'intercompréhension entre les deux zones en question.

Les résultats de l'enquête de la variation générationnelle montrent que la majorité de nos informateurs connaissent et utilisent des lexies d'origine françaises. Les autres lexies sont plus ou moins comprises et utilisées selon leur degré d'usage par nos enquêtés.

Tout compte fait, nous avons déduit que les langues ne cesseront jamais de varier et de muter selon l'âge et le lieu d'habitat des locuteurs qui les pratiquent.

Enfin, nous pouvons considérer que le présent travail de recherche reste une modeste étude consistant à mettre l'accent sur les pratiques langagières, le brassage des langues et la créativité lexicale à Constantine. La réflexion que nous avons menée à partir du répertoire langagier des sujets parlants constantinois pourrait bien être transposable à d'autres

milieux socioculturels, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Algérie, cela seraient à notre humble avis, très plausible.

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- BAYLON C., (1991), *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Nathan, Paris.
- BLOOMFIELD L., (1970), *Le langage*, Payot, Paris.
- BONNET J-C., MERCIER L-S, (2009), *Néologie*, Belin, Paris.
- BOURIDIEU P., (1980), *Questions de sociologie*, Minuit, Paris.
- BREBIS J-M., (1994), *La ville, arts de faire, manières de dire*, Université Valéry Montpellier. Montpellier.
- BULOT T., (dir) et al., (2001), *Sociolinguistique urbaine. Variation linguistique : images urbaines et sociale*, Presse universitaire de Rennes, Rennes.
- BULOT T., (2007), *Les codes de la ville. Cultures, langages et formes d'expression urbaines*, L'Harmattan, Paris.
- CALVET L-J., (1974), *Linguistique et colonialisme*, Payot, Paris.
- CALVET L-J., (1993), *La sociolinguistique*, PUF, Paris.
- CALVET L-J., (1994), *Les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris.
- CALVET L-J., DUMOND P., (1999), *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris.
- CALVET L-J., (2002), *Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation*, Plon, Paris.

- DABENE L., (1981), *Langues et migrations*, Université de Grenoble 3, Grenoble.
- DAUZAT A., (1999), *Les bons et les mauvais néologismes*, Le Monde, Paris.
- DEROY L., (1971), *Néologie et néologismes*, La banque des mots n°1.
- DITTMAR N., et al., (1988), *Berlin urban vernacular studies*, in : *Sociolinguistics of urban vernaculars*, De Gruyter, Allemagne.
- GADET F., (2006), *La variation sociale en français*, Ophrys, Paris.
- GAUDIN F., GUESPIN L., (2000), *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*, Duculot, Bruxelles.
- GRABGAUD I., (2002), *La ville imprenable. Une histoire sociale de Constantine au 18^{ème} siècle*, L'EHESS, Paris.
- GUECHI F., (2004), *Constantine une ville, des héritages*, Média-plus, Constantine.
- GUILBERT L., (1975), *La créativité lexicale*, Larousse, Paris.
- GUMPRZ J., (1961), *Speech variation and the study of indian civilization*, University of California, Berkeley.
- GUMPRZ J., HYMES D., (1984), *Vers la compétence de communication*, Hatier, Paris.
- JUILLARD C., (1995), *Sociolinguistique urbaine. La vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)*, CNRS.
- KILANGA MUSINDE J., (2008), *L'état et la nature du français en République Démocratiques du Congo*, Tribune nationale des langues vivantes.

- LABOV W., (1976), *Sociolinguistique*, Minuit, Paris.
- LAGARDE C., (2008), *Identité, langue et nation : qu'est-ce qui se joue avec les langues*, Trabucaire, Perpignan.
- LAMIZET B., (2002), *Le sens de la ville*, L'Harmattan, Paris.
- LANLY A., (1970), *Le français d'Afrique du Nord*, Bordas, Paris.
- LEWICKI T., (1953), *Une langue romane oubliée de l'Afrique du Nord : observations d'un arabisant*. Krakow, Pologne.
- LUDI G., PY B., (2003), *Être bilingue*, Peter Lang, Berne.
- MAALOUF A., (1998), *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris.
- MACKEY W., (1976), *Bilinguisme et contact de langues*, Klincksieck, Paris.
- MARCAIS W., (1930), *La diglossie arabe*, Delagrave, Paris.
- MERDADI A., (2009), *Constantine au cœur de l'histoire. Novembre 1954 – 1955*, Champ libre, Paris.
- MOREAU M-L., (1977), *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Bruxelles.
- MONDADA L., (2000), *Décrire la ville – la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Anthropos, Paris.
- MUCCHIELLI R., (1971), *Le questionnaire dans l'enquête : psychologie sociale*, ESF, Montrouge.
- QUEFFELEC A., et al., (2002), *Le français en Algérie : lexique et dynamique des langues*, Duculot, Paris.

- SABLAYROLLES J-F., (2000), *La néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Honoré Champion, Paris.
- SABLAYROLLES J-F., PRUVOST J., (2003), *Les néologismes*, Puf, Paris.
- SPENGLER O., (1922), *Le déclin de l'Occident*, Gallimard, Paris.
- TALEB-IBRAHIMI K., (1997), *Les Algériens et leurs langues. Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, El Hikma, Alger.
- TAMBA I., (1988), *La sémantique*, Puf, Paris.

Articles

- AYOUN R., COHEN B., (1983), « Les Juifs d'Algérie. deux mille ans d'histoire », in *Histoire D'outre-mer*, pp. 202 – 203.
- BENTOUNSI I-A., (2015), « L'emprunt à l'arabe dans la chronique «Pousse avec eux» du quotidien Le Soir d'Algérie », in *Revue Expressions*, pp. 25-35.
- BOUSSOUF R., (2006), « Constantine : d'une ville attractive à une ville répulsive », publié par : Laboratoire d'aménagement du territoire, Université de Constantine.
- BULOT T., (1998), « Langage en ville : une signalisation sociale des territoires », in *Etudes Normande*, Rouen : reconstruction, langages, pp. 41-45.
- BULOT T., TSEKOS N., (1999), « Langue urbaine et identité : langue et urbanisation linguistique à Rouen », in *L'information grammaticale* n° 84, 466 - 469.

- BURGEOIS R., (1980), « Les Vandales, le vandalisme et l’Afrique », in *Antiquités africaines* n°16, pp. 213 – 228.
- CAMPS G., (1983), « Comment la Brebis est devenue le Maghreb arabe », in *Des mondes musulmans de la Méditerranée* n° 35, pp. 7 – 24.
- CHADLI M., HADJIEDJ A., (2003), « L’apport des petites agglomérations dans la croissance urbaine en Algérie », in *European Journal of Geography*.
- DERRADJI Y., (1999), « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », in *Le français en Afrique* n°13, pp. 71 – 81.
- ELIMAM A., (2009), « Du Punique au Maghribi. Trajectoires d’une langue sémito-méditerranéenne », in *Synergies Tunisie* n°1, pp. 25 – 38.
- FERGUSON C., (1959), “Diglossia”, *Word* 15, pp. 325-340.
- GEERAERTS D., (1991), « Grammaire cognitive et sémantique lexicale », in *Sémantique lexicale* n° 53, pp. 17 – 50.
- KAYSER D. (1997), « La sémantique lexicale est d’abord inférentielle », in *Langue française* n° 53, pp. 92 – 106.
- KHETIRI B., (2009), « Du français en Algérie ... au français d’Algérie », in *Synergies Algérie* n° 4, pp. 75 – 78.
- LASSAVE P., GRAFMEYER Y., (1994), « Sociologie urbaine », in *Les annales de la recherche urbaine*, n° 62-63, pp. 278 – 279.
- MELLIANI F., (2001), « Subculture et territorialité urbaines en banlieue rouennaise », in *Cahiers de sociolinguistique* n° 6, pp. 65 – 75.

- MANESSY G., (1994), « Pratique du français en Afrique noire francophone », in Langue française n° 104, pp. 11 – 19.
- MESSAOUDI L., (2017), « Sociolinguistique urbaine, à la mémoire de Thierry Bulot », in Langues, cultures et sociétés volume 3, n° 1.
- MORSLY D., (1996), « Alger Plurilingue », Plurilinguismes, n°12, CERPF, Université Paris V, p. 47-80.
- PARK R-E., (1915), « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », in American journal of Sociology, pp. 157 - 184.
- SABLAYRILLES J-F., (2002), « Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes », in Revue française de linguistique appliquée, volume 7, pp. 97 – 111.
- VESCHAMBRE V., (2004), « Une construction interdisciplinaire de la mise en mots et de la mémoire de l’habitat populaire », in : Revue de l’université de Moncton, vol. 38, pp. 1-3.
- WILLIAM L. (1983), « Le changement linguistique », in Actes de la recherche en sciences sociales, pp. 67 – 71.

Thèses

- AIT-OUMEZIANE R., (1981), « Le parler arabe de Constantine, phonétique et phonologie prosodie », thèse de doctorat, Université Paris 3.
- BENCHENEB M. (1922), « Mots turcs et persan conservés dans le parler algérien », thèse de doctorat, Université d’Alger.

- BENTOUNSI I-A. (2016), « L'énonciation dans la subjectivité dans le discours journalistique de la presse écrite francophone : Le soir d'Algérie, Le Quotidien d'Oran, El watan et Liberté », thèse de doctorat, Université Constantine 1.
- MOULASSEDROUN F., (2017), « Métissage linguistique, pratiques langagières dans l'Ouest algérien : cas de Mascara », thèse de doctorat, Université d'Oran 2.
- SESEP N., (1978), « Le métissage français-lingala au Zaïre. Essai d'analyse différentielle sociolinguistique », thèse de doctorat, Université de Nice.
- YETTOU N., (2013), « La néologie dans le journal el Watan. Etude lexicosémantique », mémoire de Magister, Université de Batna.

Dictionnaires

- Dubois J. et al., (2012), Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse. Paris.
- ROBERT P., et al., (1967), Le petit Robert, Dictionnaires Le Robert. Paris.

Sitographie

- BADJADJA A., « De Cirta à Constantine. La permanence d'une cité antique » 07 janvier 2007, http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LaVille/cirta_constantine.htm [consulté le 12 juillet 2019].
- BAR-ASHER M., « La recherche sur les parlers judéo-arabes modernes du Maghreb : état de la question » Année 1996, https://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_1996_num_18_1_2454 [consulté le 08 août 2019].

- BERGASA I., « Epigrammes latines de l'Afrique vandale » 30 mai 2016, <https://www.lesbelleslettres.com/livre/636-epigrammes-latines-de-l-afrique-vandale> [consulté le 22 juillet 2019].
- BERTRANDY S., « Cirta », Encyclopédie berbère, 13 | Chèvre – Columnatien, 01 mars 2012, <https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2289> [consulté le 19 juillet 2019].
- BOUBAKOUR S., « Etudier le français ... Quelle histoire ! » https://www.academia.edu/1275915/%C3%89TUDIER_LE_FRAN%C3%87AIS_QUELLE_HISTOIRE [consulté le 10 Août 2019].
- BOUMAZA Z., « Une autre manière de penser le patrimoine : la médina de Constantine », Les cahiers du centre de recherches historiques, 27 février 2009, [en ligne]. <https://journals.openedition.org/ccrh/2586#tocto1n2> [consulté le 20 juillet 2019].
- BOUSLAMA K., « Cirta deuxième ville punique après Carthage » », 01 novembre 2016, https://www.huffpostmaghreb.com/kamel-bousslama/cirta-deuxieme-ville-puni_b_12732646.html [consulté le 22 juillet 2019].
- BULOT, T., BLANCHET, P., 2011, Dynamiques de la langue française au 21^{ème} siècle : une introduction à la sociolinguistique, www.sociolinguistique.fr, [consulté le 01/02/2020].
- CAMPS G., « Constantine », Encyclopédie berbère n° 14, 1994, [en ligne]. <https://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2330> [consulté le 17 juillet 2019].
- CHAKER S., « Langue et littérature berbères » mai 2004, https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/langue_et_litterature_berberes.asp [consulté le 21 juillet 2019].
- COHEN V., « Quelques mots en arabe dérivant de l'hébreu » année 2008,

<https://harissa.com/coutumes/quelquesmotsderivantedelhebreu.htm>

[consulté le 19 août 2019].

- GILAR S., « Constantine d’hier et d’aujourd’hui », <http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/LaVille/histoire.htm> [consulté le 12 juillet 2019].
- GUECHI F., « Constantine au XIXe siècle : du beylik ottoman à la province coloniale », colloque : Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l’histoire franco-algérienne, 20 juin 2006, http://colloque-algerie.ens-lsh.fr/communication.php3?id_article=237 [consulté le 17 juillet 2019].
- LECLERC J., « L’arabe », l’aménagement linguistique dans le monde, Québec, CEFAN, Université Laval, 15 avril 2015, http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/2vital_inter_arabe.htm [consulté le 24 juillet 2019].
- MESSAOUDI L., Parler urbain parler citadin. Quelle différence ?, 2017, Revue Langues, cultures et sociétés, Volume 3, n°1, <https://revues.imist.ma/index.php/LCS/article/view/9598/5489>, [Consulté le 27/06/2020].
- RIBAC P., Le parler urbain : un moyen de lutte, 2008, <https://www.temoignages.re/social/luttes-sociales/le-parler-urbain-un-moyen-de-lutte,28323>, [consulté le 12/05/2020].

Liste des tableaux

- Tableau n° 01 : Présentation des enquêtés
- Tableau n° 02 : Degré du brassage linguistique
- Tableau n° 03 : Typologie du brassage linguistique
- Tableau n° 04 : Pourcentage des néologismes
- Tableau n° 05 : La population urbaine en Algérie
- Tableau n° 06 : Représentation de la variation
- Tableau n° 07: Description des enquêtés
- Tableau n° 08 : La catégorie des meubles
- Tableau n° 09 : La catégorie des pièces de la maison
- Tableau n° 10 : La catégorie des ustensiles de cuisine
- Tableau n° 11 : La catégorie de la gastronomie
- Tableau n° 12 : La catégorie des unités de mesure
- Tableau n° 13 : La catégorie du lexique du hammam
- Tableau n° 14 : La catégorie des couleurs
- Tableau n° 15 : La catégorie des vêtements
- Tableau n° 16 : La catégorie des tissus
- Tableau n° 17 : La catégorie des formules de politesse
- Tableau n° 18 : description des enquêtés
- Tableau n° 19 : La catégorie des meubles
- Tableau n° 20 : La catégorie des pièces de la maison
- Tableau n° 21 : La catégorie des ustensiles de cuisine
- Tableau n° 22 : La catégorie de la gastronomie
- Tableau n° 23 : La catégorie des unités de mesure
- Tableau n° 24 : La catégorie du lexique du hammam
- Tableau n° 25 : La catégorie des couleurs
- Tableau n° 26 : La catégorie des vêtements
- Tableau n° 27 : La catégorie des tissus
- Tableau n° 28 : La catégorie des formules de politess

Liste des digrammes

Diagramme n° 01 : Les langues en présence

Diagramme n° 02 : Structuration de l'arabe algérien

Liste des graphiques

Graphiques n° 01 Pourcentage des néologismes (01)

Graphiques n° 02 Pourcentage des néologismes (02)

Graphique n° : 03 : Population urbaine en Algérie

Graphique n° 04 : catégorie des meubles

Graphique n° 05 : catégorie des pièces de la maison

Graphique n° 06 : la catégorie des ustensiles de cuisine

Graphique n° 07 : La catégorie de la gastronomie

Graphique n° 08 : La catégorie des unités de mesure

Graphique n° 09 : La catégorie du lexique du hammam

Graphique n° 10 : La catégorie des couleurs

Graphique n° 11 : La catégorie des vêtements

Graphique n° 12: La catégorie des tissus

Graphique n° 13 : La catégorie des formules de politesse

Graphique n° 14 : La catégorie des meubles

Graphique n° 15 : La catégorie des pièces de la maison

Graphique n° 16 : La catégorie des ustensiles de cuisine

Graphique n° 17 : La catégorie de la gastronomie

Graphique n° 18 : La catégorie des unités de mesure

Graphique n° 19 : La catégorie du lexique du hammam

Graphique n° 20 : La catégorie des couleurs

Graphique ° 21 : La catégorie des vêtements

Graphique n° 22 : La catégorie des tissus

Graphique n° 23 : La catégorie des formules de politess

Résumé

Notre travail d'étude a porté sur les pratiques langagières effectives à Constantine. Il a eu pour finalité d'apporter un éclairage sociolinguistique sur les pratiques langagières à Constantine et ce, à travers l'étude du marché linguistique et les rapports entre les langues dans ladite ville.

En plus de l'étude des pratiques langagières en usage à Constantine, nous nous sommes également intéressée aux effets de l'urbanisation sur les langues. Cette étude nous a permis de déceler la gestion « *in vivo* » du plurilinguisme en adoptant une approche sociohistorique, une approche lexicale et une sociolinguistique urbaine.

Notre étude sociohistorique et linguistique a révélé que la ville de Constantine possède des racines migratoires que l'on ne peut contester.

À travers l'analyse des pratiques langagières, nous avons pu déceler le phénomène de brassage linguistique qui existe à Constantine, ce dernier est issu du métissage de l'arabe standard, de l'arabe algérien, du français, de l'anglais, du turc et de l'hébreu.

Le fait d'aborder la ville de Constantine comme objet d'étude nous a permis de comprendre les fondements ainsi que les orientations épistémologiques de la sociolinguistique urbaine. De ce fait, les retombées de la discipline ont permis d'appréhender les effets de l'urbanisation sur les pratiques langagières à Constantine.

L'étude des variations diatopique et générationnelle a déduit que les langues ne cesseront jamais de varier et de muter selon l'âge et le lieu d'habitat des locuteurs qui les pratiquent.

Mots clés : Pratiques langagières, contact de langues, brassage linguistique, créativité langagière, urbain, rural, variation linguistique, variation générationnelle.

Abstract

Our study is on effective language practices in Constantine. It aims at shedding sociolinguistic light on language practices in Constantine, through the study of the linguistic market and the relationships between the languages in the city.

In addition to studying language practices in Constantine, we are also interested in the effects of urbanization on languages. This study allowed us to detect the "*in vivo*" management of plurilingualism by adopting a sociohistorical approach, a lexical approach and an urban sociolinguistics.

The sociohistorical and linguistic study of the city of Constantine has revealed that the latter has migratory roots that cannot be denied.

Through the analysis of the language practices, we were able to detect the phenomenon of linguistic mixing that exists in Constantine, the latter results from the crossbreeding of Standard Arabic, Algerian Arabic, French, English, Turkish and Hebrew.

Approaching the city of Constantine as an object of study allowed us to understand the foundations, as well as the epistemological orientations of urban sociolinguistics. As a result, the discipline's implications have made it possible to understand the effects of urbanization on language practices in Constantine.

The diatopic and generational variation study has deduced that languages will never stop varying and mutating depending on the age and location of their speakers.

Key words: Language practices, language contact, linguistic mixing, linguistic creativity, urban, rural, linguistic variation, generational variation.

ملخص

ركزت دراستنا على الممارسات اللغوية في مدينة قسنطينة. الغرض منها يكمن في إلقاء الضوء على الممارسات اللغوية في مدينة قسنطينة، و هذا من خلال دراسة سوق اللغة والعلاقات بين اللغات في المدينة المذكورة .

إضافتنا إلى دراسة الممارسات اللغوية في مدينة قسنطينة ، نظرنا أيضًا في أثر التحضر على اللغات. سمحت لنا هذه الدراسة باكتشاف تعدد اللغات الموجودة في المدينة من خلال تبني منهجية تاريخية، منهجية معجمية، و اخرى إجتماعية حضارية .

كشفت الدراسة التاريخية واللغوية لمدينة قسنطينة أن هذه الأخيرة لها جذور مهاجرة لا جدال فيها.

من خلال دراسة الممارسات اللغوية، تمكنا من اكتشاف ظاهرة الاختلاط اللغوي الموجودة في مدينة قسنطينة، هذه الأخيرة ناتجة عن إختلاط اللغة العربية الفصحى، اللغة العربية الجزائرية، اللغة الفرنسية، اللغة الإنجليزية، اللغة التركية و اللغة العبرية.

أتاحت الدراسة الاجتماعية، اللغوية و الحضارية لمدينة قسنطينة معرفة أثر التحضر على الممارسات اللغوية الموجودة في هذه المدينة.

من خلال دراسة الاختلاف بين الأجيال و الاماكن، يمكننا الاستنتاج أن اللغات قابلة للتغيير والتحول اعتمادًا على عمر وموقع متحدثيها.

الكلمات المفتاحية : الممارسات اللغوية ، الاتصال اللغوي ، الاختلاط اللغوي ، الإبداع اللغوي ، التباين الحضري ، الريفي ، التباين اللغوي ، التباين الجيلي.